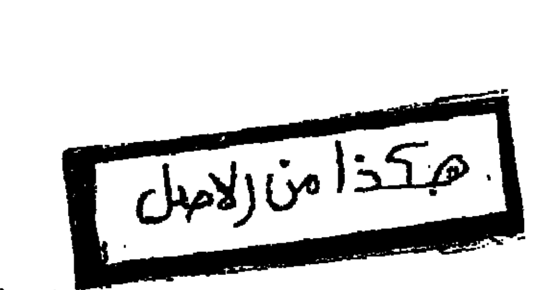
décidé à engager
forme des lycées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16420 – 7,50 F | MERCREDI 12 NOVEMBRE 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Défense : malaise à gauche

Plusieurs députés socialistes hésitent à approuver le budget de la défense. Les communistes balancent entre l'abstention et le vote contre. p. 5

■ La crise Irak-ONU

Bagdad peut encore renoncer à expulser les *experts américains*, avant le vote d'une résolution punitive par le Conseil de sécurité de l'ONU. p. 3

■ Louise Woodward est libre

La peine de la jeune Britannique condamnée à la prison à vie pour le meurtre du bébé dont elle avait la garde *a été ramenée, par la justice américaine*, à deux cent soixante-dix-neuf jours, soit la durée de sa détention préventive. p. 4

■ Le rap du soir



SÉBASTIEN BOFFREDO

Dans les cités, les ateliers d'écriture de rap connaissent un succès grandissant. Les adolescents, cancres le jour, utilisent la rime le soir pour exprimer leur révolte. p. 16

■ Le pétrole de la Caspienne

La célébration en Azerbaïdjan du jaillissement du premier baril de brut de Chirag, champs off-shore de la Caspienne, attise les rivalités régionales. p. 2

■ Francophonie au Vietnam

Le 29e Sommet de la francophonie, qui va se tenir à Hanoï, est l'occasion de manifestations dans le sud du pays contre la corruption et la détention de prisonniers d'opinion. Patrick Poivre d'Arvor réclame la libération de Doàn Viêt Hoat. Lire également le point de vue de Charles Josselin. p. 3 et 9

■ Doublé de Grasset

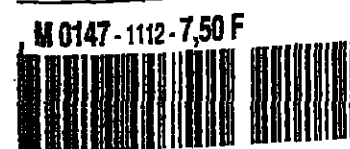
Le prix Goncourt, Patrick Rambaud pour *La Bataille*, et le prix Renaudot, Pascal Bruckner pour *Les Voleurs de beauté*, sont allés à la même maison d'édition. p. 17

■ Colère de « toqué »

Jean-Pierre Quélin a rencontré Alain Ducasse, accusé de délaisser ses fourneaux pour jouer les managers. Le chef s'explique. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din. ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1112 - 7,50 F



Neuf syndicats enseignants engagent une épreuve de force avec Claude Allègre

Critiquant le blocage des mutations pour 1998, ils dénoncent l'absence de dialogue social

UN NOUVEL AVIS de tempête est annoncé dans l'éducation nationale, cette fois, sur la question sensible de la gestion des effectifs enseignants et de leurs demandes de changement de poste. Neuf syndicats, à l'exception du SE-FEN et de FO, ont envoyé une lettre commune à Claude Allègre, lundi 10 novembre, pour protester contre le blocage de la procédure de mutation des personnels du second degré pour 1998. Le ministre de l'éducation nationale n'a pas caché sa volonté de déconcentrer le mouvement national, qui organise cette mobilité. Or, les textes officiels sont actuellement retenus au ministère, afin de réfléchir, dit-on, à *« des expériences ou des simulations de déconcentration* [du mouvement] *sur une partie des académies »*.

Les neuf syndicats dénoncent *« la méthode »* du ministre et estiment *« inacceptable »* de changer les règles du jeu *« sans que le débat ait eu lieu sur les différentes conceptions en présence »*. Le SNES, principal syndicat dans le secondaire, parle de *« coup de force »* et menace d'une grève à la fin du mois *« si ces décisions ne sont pas revues »*. Le SE-FEN, favorable à une réforme du mouvement, a de son côté mis en garde le ministre contre toute précipitation. En réponse, Claude Allègre estime *« lamentable d'écrire des lettres sur des rumeurs »*, tout en reconnaissant que des *« déconcentrations sur des choses ponctuelles »* sont à l'étude. *« Je vais bien sûr engager une concertation, c'est la loi, et je ne suis pas connu pour violer la loi »*, ajoute le ministre, tandis que les syndicats déplorent l'absence de *« dialogue social »*. Cette exaspération syndicale fait suite aux propos tenus par M. Allègre, dimanche 9 novemebre, sur TF 1, qui avait vivement critiqué le SNES, désigné comme un des responsables de *« la panne »* de l'enseignement secondaire.

A cette épreuve de force avec les syndicats s'ajoute une polémique sur la gestion des effectifs enseignants. Selon le SE – FEN, il existerait 30 000 enseignants en surnombre *« dont quelque 14 000 MA et 10 000 titulaires »*. Cette situation *« témoigne de l'absurdité d'un système qu'il faut impérativement réformer. Cette gestion ne peut plus durer »*, ajoute le syndicat. Le SNES dément farouchement un tel chiffre, et le ministère concède avoir du faire appel à 2 000 nouveaux maîtres auxiliaires, en plus des 28 000 MA réembauchés à la rentrée.



● Enseignants : la lettre de protestation des syndicats au ministre p. 7
● Universités : certaines mesures de la réforme Bayrou confirmées p. 7
● Analyse : des annonces tous azimuts qui provoquent l'exaspération des enseignants et minent la confiance p. 7
● Notre éditorial : l'Université en panne p. 10

Pour la paix en Algérie

■ 25 000 personnes ont manifesté à Paris pour réclamer l'arrêt des massacres et dénoncer « tous les intégrismes »

■ La France demande une « information transparente » sur la situation en Algérie

■ Alger s'élève contre les accusations sur sa responsabilité dans les attentats de Paris en 1995

Lire page 20

James, Thomas, Merle, les trois premiers morts américains de la Grande Guerre

NANCY
de notre correspondante

C'est en Lorraine, à quelques kilomètres au nord de Lunéville, dans un petit village de soixante habitants, Bathelémont-lès-Bauzemont, au milieu des champs et des pâturages, que sont tombés, *le* 3 novembre 1917, les premiers « Sammies ». Un caporal et deux simples soldats, venus de l'Amérique entrée en guerre en 1917. Ils étaient montés *en ligne pour relever les hommes du général* Franchet d'Esperey, à bout de souffle après trente-sept mois de terribles combats.

A l'époque, la frontière allemande était à moins de 5 kilomètres et le front au bord du village. Depuis, tous les dix ans, Bathelémont-lès-Bauzemont se souvient de James Gresham, vingt-quatre ans, d'Evansville, de Thomas Enright, vingt et un ans, de Pittsburg, et de Merle Hay, vingt ans, de Glidden.

Le 3 novembre 1917, vers 3 heures, les Allemands avaient commencé à bombarder les tranchées. Le combat avait continué au couteau et à la baïonnette, dans la boue et la nuit. Au matin, on relevait trois morts et onze blessés chez les hommes de la 1re division américaine.

Le préfet, Léon Mirman, lança une souscription pour ériger un monument à leur mémoire. *Louis Majorelle, un des artistes* fondateurs de l'Ecole de Nancy, fut chargé *de le concevoir. La stèle trouva sa place au* centre du village, dans la cour d'une ferme. Le maréchal Lyautey vint pour le dixième anniversaire, en 1927.

Lorsque éclate la seconde guerre mondiale, le monument déplaît aux Allemands. Un officier explique au maire d'alors, Joseph Crouvizier, qu'il faut faire disparaître l'inscription qui orne la plaque et qui dénonce *« l'impérialisme allemand, fléau du genre humain »*. Le maire fait couler du plâtre pour dissimuler la gravure.

Mais cela ne suffit pas à l'occupant, qui décide de le dynamiter. Joseph Crouvizier aura tout juste le temps de desceller et de cacher un groupe en bronze offert par des vétérans américains, représentant trois athlètes en plein élan. Les trois athlètes symbolisaient les trois soldats américains.

En 1955, le Souvenir français érige à nou*veau une stèle. Elle est en granit rose des* Vosges et pèse 2 tonnes et demie. Mais voilà *que dans les années 70 une polémique* ébranle le village. L'agriculteur propriétaire de la cour où s'élève la stèle veut récupérer son bien. On s'agite, on débat.

Finalement le Souvenir français décide qu'elle sera installée à l'entrée du minuscule cimetière communal. C'est là que tous les dix ans, à l'ombre des peupliers qui frissonnent sous le vent, on accroche des drapeaux français et américains.

Monique Raux

Les petites sœurs de Dolly et Polly

NEUF MOIS après l'annonce de la naissance de Dolly, la première brebis clonée à partir d'une cellule adulte, puis de Polly, la première brebis clonée avec *un gène humain*, les *interrogations éthiques ont cédé la place à la compétition scientifique* et économique. En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Australie, les chercheurs préparent la naissance de brebis, chèvres et vaches dont le lait contiendrait des protéines humaines pour la fabrication de médicaments, en attendant les porcs pouvant fournir des organes pour la transplantation chez l'homme.

Lire page 13

POINT DE VUE

Pour une université européenne

par Wolf Lepenies et Ezra Suleiman

La formation d'un esprit européen requiert que la jeunesse intègre l'héritage multidimensionnel de l'Europe. En ce sens, être euro*péen signifie avoir une identité* à la fois régionale, nationale et européenne. Quel meilleur moyen d'atteindre cet objectif que la création d'une université européenne ?

L'enseignement de haut niveau a toujours eu pour tâche prioritaire la transmission du savoir. Mais les lieux où il est dispensé ont pris au*jourd'hui dans les sociétés démocra*tiques une importance telle qu'ils ne se contentent plus de transmettre une culture : ils la créent. La construction de l'Europe de demain réclame dès à présent l'ouverture d'établissements capables de jeter les bases sur lesquelles les institutions politiques pourront s'ancrer et grandir.

La raison pour laquelle nous avons aujourd'hui ce que l'on nomme une *« Europe des élites »* est, pour l'essentiel, que l'Europe – du traité de Rome à celui de Maastricht – *a été conçue et menée* à bonne fin par les élites. Le citoyen ordinaire ne s'est pas suffisamment senti impliqué, il n'a pas été associé au projet, et sans doute n'avait-il ni l'ambition ni l'objectif d'aller au-delà des fron*tières nationales. Il se pourrait bien*, en effet, que l'européanisme ait été nourri par des visionnaires, sans lesquels il n'aurait jamais réussi à décoller. Mais, plus sûrement encore, l'idée de l'Europe de même que son unité ne pourront exister et se consolider que dans la mesure où elles ne seront pas confinées à quel*ques initiés. Il incombe donc aux* élites d'obtenir le soutien massif de leurs concitoyens. Les institutions et les initiatives politiques auront plus que jamais besoin de cet appui.

Lire la suite page 9

Wolf Lepenies *est recteur du Wissenschaftskolleg de Berlin.* **Ezra Suleiman** *est professeur de science politique et directeur du Centre d'études européennes de l'université de Princeton. (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)*

Téléphone : un nouveau grand



BERNARD EBBERS

D'UNE PETITE société du Mississippi, Bernard Ebbers, patron de WorldCom, a fait un nouveau géant des télécommunications, alliant téléphone et Internet. En acquérant MCI – une entreprise deux fois plus *grosse qu'elle – pour quelque* 210 milliards de francs, WorldCom se hisse au troisième rang américain derrière AT & T et SBC. MCI-WorldCom contrôlera 25 % des communications nationales et internationales.

Lire page 11

OR NOIR L'Azerbaïdjan célèbre solennellement, mercredi 12 novembre, le premier résultat du « contrat du siècle » signé en septembre 1994 avec un consortium de onze sociétés pétrolières, l'AIOC, après trois ans de négociations freinées par Moscou. ● RÉGULIÈREMENT RETARDÉE, la production du premier baril de brut de Chirag, premier champ offshore de la Caspienne exploité par ce consortium, a finalement eu lieu le 8 novembre, deux semaines après la mise en route d'un oléoduc passant par la Tchétchénie. ● UNE DOUZAINE D'AUTRES projets d'oléoducs et de gazoducs sont prévus pour exporter les richesses de la Caspienne, mais les rivalités régionales menacent leur réalisation. ● LES RÉSERVES de la Caspienne – évaluées au plus à 200 milliards de barils (Mdb), loin des 700 Mdb de réserves prouvées du Proche-Orient – en font le deuxième gisement mondial devant celui de la mer du Nord.

Les richesses pétrolières de la Caspienne attisent les rivalités régionales

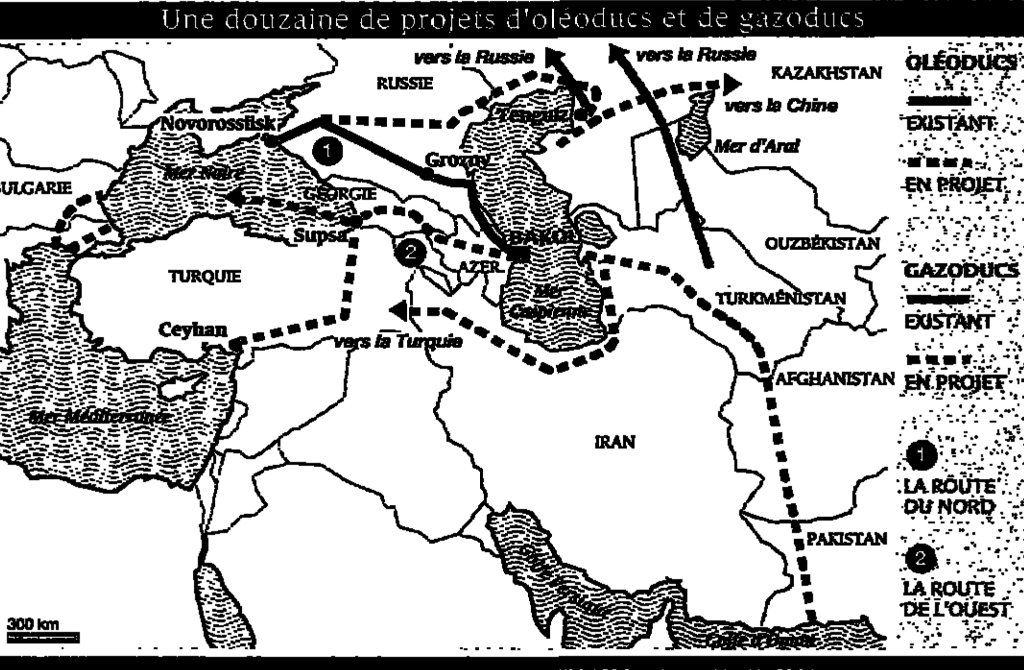
Les Azerbaïdjanais célèbrent la production du premier baril du champ de Chirag, en présence d'officiels américains et russes. Mais les voisins cherchent à en contrôler l'exportation. Depuis 1991, une course internationale s'est engagée pour l'accès aux hydrocarbures

MOSCOU
de notre correspondante

Depuis que le condominium soviéto-iranien sur la mer Caspienne a éclaté, en 1991, une course internationale s'est engagée pour l'accès aux hydrocarbures. Ironie du sort, ceux-ci sont concentrés non sur les rives russes ou iraniennes, mais dans les trois nouveaux Etats indépendants turcophones apparus autour de cette mer fermée : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan. Le développement de ces richesses, peut-être les premières au monde après celles du Proche-Orient, coûterait quelque 50 milliards de dollars sur dix ans. Mais les revenus se compteraient en trillions et des dizaines de sociétés pétrolières, dont des majors internationales, ont déjà signé des contrats d'exploration ou de production avec ces trois pays. Sans connaître l'état réel des réserves et sans savoir comment elles pourront les exporter. Car la clé de ce pactole, qui pourrait modifier les équilibres géopolitiques mondiaux au XXI[e] siècle, c'est le transport. Pour atteindre une mer, l'or noir de la Caspienne doit en effet franchir des zones de troubles que la rivalité pour les taxes de transit peut aviver.

Il y a trois cas de figure : soit les hydrocarbures continueront à passer, faiblement, par la Russie ; soit ils seront détournés vers le sud et son « arc des conflits » euromusulmans, de la Méditerranée à la province chinoise du Xinjiang ; soit des compromis aboutiront à des solutions mixtes. C'est l'objet de la « diplomatie du pipeline » qu'y mènent depuis six ans la Russie d'un côté, les Etats-Unis et leurs alliés turcs de l'autre, qui occupent en force la place laissée par la Russie. Mais Européens et Asiatiques ont fini par entrer dans le jeu, à la satisfaction des pays producteurs et de l'Iran, qui revient sur la scène. Tous ces acteurs cependant – pétroliers, Etats ou groupes ethniques – peuvent être soupçonnés d'attiser ceux des conflits qui nuisent aux projets de leurs rivaux. Il n'est donc pas encore dit que la manne espérée va favoriser la stabilité. La guerre en Tchétchénie est aussi, en partie, une conséquence de ce « jeu »...

Une douzaine de projets d'oléoducs et de gazoducs



« LA ROUTE DU NORD »

Les routes passant par la Russie – les vieux oléoducs et gazoducs soviétiques – sont les seules existant aujourd'hui au départ de la Caspienne. Mais Moscou rechigne à évacuer du brut étranger vers les marchés mondiaux : ses tuyaux ne suffisent pas à ses propres exportations. Pour continuer à contrôler ses voisins du Sud devenus ses concurrents, le Kremlin voudrait que les futurs oléoducs traversent la Russie... Ce conflit d'intérêts explique, par exemple, le retard pris par le premier projet conçu en 1991 par Moscou, le Kazakhstan et la société américaine Chevron. C'est le Caspian Petroleum Consortium (CPC) qui doit exporter le brut kazakh du champ de Tenguiz, exploité par Chevron au ralenti depuis des années à cause d'obstructions moscovites, vers le port russe de Novorossiisk, sur la mer Noire.

Un viel oléoduc russe, reliant Bakou à Novorossiisk via la Tchétchénie, est le premier à avoir été mis en service dans le cadre de la nouvelle aventure pétrolière. C'est « la route du Nord », qui dirigera vers l'Europe les premiers barils de pétrole azerbaïdjanais (l'*early oil*) exploités par les anglo-américains de l'AIOC (Azerbaijan International Operating Company). Mais ce consortium, créé deux mois avant l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, a dû attendre deux ans la fin de cette guerre, puis la conclusion d'un accord russo-tchétchène, toujours instable. Le 26 octobre, il a testé l'oléoduc, dont le tronçon tchétchène fut réparé par des Russes, protégés vingt-quatre heures sur vingt-quatre par des combattants tchétchènes. Le 8 novembre, l'AIOC annonçait le début de sa production (1 000 tonnes de brut par jour), qui devrait atteindre Novorossiisk en décembre.

Deux autres routes au moins existent pour elle. L'une est encore « russe » : le brut remonterait la Volga et le canal Volga-Don, par barges, pour aboutir en mer Noire. C'est ce que souhaiteraient les nombreux ennemis irréductibles des Tchétchènes à Moscou, mais aussi la première société pétrolière russe Loukoïl, qui a des intérêts sur cette voie (dont une raffinerie à Volgograd) et 10 % des parts de l'AIOC...

L'autre route, celle « de l'Ouest », qui relie Bakou à Supsa, un port géorgien sur la mer Noire, est aussi un viel oléoduc soviétique. Mais elle a l'avantage, pour les Occidentaux de l'AIOC qui financent sa réparation d'échapper à la Russie. Sous pression américaine et par prudence, l'AIOC a annoncé qu'elle utilisera les deux routes, celle du Nord et celle de l'Ouest, pour évacuer son *early oil*. La seconde doit être réparée fin 1998, au moment justement où devrait être annoncée, par le président azerbaïdjanais et l'AIOC, la grande décision : le choix du principal tracé d'évacuation du pétrole azéri (le *main export pipeline* ou MEP). Celui qu'utilisera l'AIOC quand elle produira à plein, en 2003 ou 2004, et quand les autres consortiums de Bakou commenceront à produire.

L'HYPOTHÈQUE KURDE

La « route du Nord », théoriquement envisagée pour calmer Moscou, a contre elle l'instabilité du Caucase. Mais la « route de l'Ouest », d'ores et déjà envisagée pour le MEP, pose aussi des problèmes. Le conflit Azerbaïdjan-Arménie autour du Haut-Karabakh, au pied duquel passe l'oléoduc Bakou-Supsa, n'est pas réglé, même si les Etats-Unis se sont impliqués dans la médiation. D'autre part, il faut décider si cet oléoduc, devenu le MEP, s'arrêtera au terminal géorgien de Supsa ou s'il sera prolongé vers le port turc de Ceyhan, en traversant l'Anatolie. S'il s'arrête en Géorgie, des bateaux pourront transporter le brut par le Bosphore (ou vers un oléoduc de dérivation qui le longerait) et vers d'autres terminaux en mer Noire, par exemple en Ukraine. S'il est prolongé jusqu'à Ceyhan, comme le veulent les Turcs et leurs alliés américains, le coût en sera doublé, alors que l'hypothèque kurde (dont des représentants ont pignon sur rue à Moscou) n'est pas levée. Il reste enfin l'hypothèse d'un tracé vers Ceyhan par le sud de l'Arménie, qui réconcilierait Bakou et Erevan. Mais elle est aussi douteuse sur le plan politique que topographique.

En revanche, le tracé réellement avantageux d'un oléoduc Bakou-Ceyhan passant par l'Iran, ou allant de Bakou au Golfe persique, se heurte au *veto* des Etats-Unis, encore plus hostiles à une solution « iranienne » qu'à une solution « russe ». A moins que d'ici un an, sous les coups de boutoir de sociétés francs-tireurs, notamment françaises, leurs position n'aient évolué.

Les problèmes se posent à peu près dans les mêmes termes au Kazakhstan, où l'alternative aux tracés russes, existants ou en projet, est offerte notamment par deux oléoducs projetés par les Chinois – l'un vers le Xinjiang, l'autre vers l'Iran. De même au Turkménistan, dont les richesses sont avant tout gazières et qui a pour voisins la Russie et l'Iran, eux-mêmes producteurs de gaz. Les Américains lui proposent avec la société Unocal un tracé vers le Pakistan par l'Afghanistan en guerre ; les Européens, un autre, par l'Iran vers la Turquie...

Mais, pour ces deux pays comme pour l'Azerbaïdjan, si l'importance de leurs réserves se confirme, une solution optimale est possible à terme : une variété d'oléoducs et de gazoducs qui irrigueraient les pays voisins et les marchés mondiaux à partir de terminaux multiples. Un premier compromis occulte russo-américain, évoqué cet été à Moscou, pourrait permettre l'achèvement du CPC russo-kazakh en échange de l'adoption tranquille de la « route de l'Ouest » pour le brut azeri. Mais la fascination qu'exerce aujourd'hui la Caspienne pour des raisons surtout politiques pourrait retomber si les réserves se révèlent moins prometteuses ou si le pétrole irakien se mettait à couler de nouveau vers son terminal de Ceyhan. Ou encore si du pétrole et du gaz sibériens devaient arriver massivement en Europe et surtout en Asie, destination de plus en plus probable de tous ces projets.

Sophie Shihab

Une cérémonie à Bakou pour les premiers barils

Le secrétaire américain à l'énergie, Federico Pena, le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, et le premier vice-premier ministre russe, Boris Nemtsov, devaient assister, mercredi 12 novembre à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, à la célébration organisée par le président Gueïdar Aliev du début de l'exploitation des gisements off-shore du « contrat du siècle » signé il y a trois ans. Le consortium AIOC extrait cet *early oil* du puits de Chirag, à une profondeur de 2 937 mètres, vers un oléoduc de 178 kilomètres jusqu'à la côte au nord de Bakou, puis par la « route du Nord » jusqu'au port russe de Novorossiisk, sur la mer Noire, d'où le brut de l'AIOC devrait commencer à être exporté début 1998.

Les absents de marque à cette cérémonie sont le président turkmène, Saparmourad Niazov, et les Iraniens, alliés pour contester l'appartenance à l'Azerbaïdjan du puits de Chirag, situé au centre de la Caspienne.

Mer ou lac : un statut indéfini

Répondant à l'offensive occidentale sur l'or noir de la Caspienne, la Russie, soutenue par l'Iran, avait soulevé, dès 1994, le problème du statut de la Caspienne, définie soit comme un lac, soit comme une mer. Moscou menaçait de ne pas reconnaître les contrats signés tant qu'un consensus – introuvable – ne serait pas adopté par les cinq Etats riverains. Mais la participation de sociétés russes comme Loukoïl aux contrats signés a montré que le Kremlin menait là un combat d'arrière-garde. Le conflit s'est déplacé entre pays riverains vers la délimitation des eaux territoriales. De nouveaux problèmes sont à prévoir entre le Turkménistan et l'Azerbaïdjan, mais surtout entre la Russie et le Kazakhstan.

Le deuxième gisement mondial

● **Réserves.** Un rapport de Wood Mackenzie Consultants estimait cet été à 68 milliards de barils les réserves de pétrole prouvées de la Caspienne. Soit le deuxième gisement mondial, réparti à 90 % entre l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan. Le Turkménistan détiendrait 21 trillions de mètres cubes de gaz. La production totale de la région en 2010, après une hausse de 30 % de la demande mondiale, pourrait s'élever à 3,4 millions de barils/jour.

● **Rivalité sino-russe au Kazakhstan.** Le Kazakhstan a l'ambition de pousser à lui seul sa production de pétrole actuelle de 540 000 barils/jour (dont la part exportée passe essentiellement par la Russie) à 3,4 millions de barils/jour en 2010. Mais la construction de l'oléoduc Tenguiz-Novorossiisk (CPC), dont le projet fut relancé à Moscou en mai, n'a toujours pas commencé. Une première étape, pour l'écoulement de 560 000 barils/jour, est prévue pour fin 1999 et pourrait être doublée après 2010. Le projet, estimé à 4 milliards de dollars (près de 24 milliards de francs), est destiné au champ de Tenguizchevroil (TCO), détenu à 45 % par Chevron. D'autres champs sont exploités ou vont l'être (Elf a cependant quitté le Kazakhstan en avril, après quatre forages infructueux en cinq ans). Le Kazakhstan a signé en septembre avec la Chine un contrat de 9,5 milliards de dollars pour l'exploitation des champs on-shore d'Uzen et la construction de deux oléoducs : l'un, en cinq ans, d'une capacité de 400 000 barils/jour sur 3 000 kms, vers le Xinjiang ; l'autre, de 200 km, vers l'Iran. Un autre tracé évitant la Russie (sous la Caspienne puis la Transcaucasie) est aussi évoqué. De petites quantités de brut sont déjà exportées sur cette route par Chevron, qui utilise barges et trains. Des accords *swap* (d'échanges) sont expérimentés avec l'Iran qui tente de raffiner du brut kazakh pour livraison dans le Golfe.

● **Percée européenne au Turkménistan ?** Le tabou américain sur l'Iran devrait être plus sérieusement brisé par le Turkménistan. Le monopole russe Gazprom lui a refusé en mars tout accès à ses gazoducs, et la guerre en Afghanistan rend peu crédible le projet d'Unocal, relancé en septembre, de construire un gazoduc par ce pays. L'Iran reste la seule issue possible. Dès décembre, 200 kilomètres d'un gazoduc de 190 millions de dollars, financé à 80 % par l'Iran, fournira au nord de ce pays du gaz turkmène pour les besoins régionaux. Mais le projet de gazoduc Turkménistan-Iran-Turquie, pour lequel la société française Sofregaz achève une étude de faisabilité, peut être une brèche plus sérieuse. Washington avait levé l'été 1997 son opposition à ce projet, qui avait à ses yeux l'avantage de ruiner le projet concurrent de livraison de gaz iranien à la Turquie. Le contrat signé ensuite par Total (pour exploiter un champ iranien dans le Golfe) a durci à nouveau la position du gouvernement américain. Gazprom pousse un projet de gazoduc sous la mer Noire pour saturer le marché turc. Néanmoins, de grandes sociétés pétrolières européennes, dont Shell, resteraient intéressées par le gazoduc turkmène. S'il devait se réaliser, certains projets d'oléoducs au départ de la Caspienne pourraient être détournés vers l'Iran...

L'Azerbaïdjan accueille les investissements occidentaux pour se dégager de l'emprise russe

MOSCOU
correspondance

A la fin du XIX[e] siècle, Bakou produisait déjà du pétrole. L'or noir y attirait des investisseurs anglais et français, des entrepreneurs de Saint-Pétersbourg. Tous furent chassés avec la révolution d'Octobre. Ces péripéties de l'Histoire ont été oubliées. Les Occidentaux reviennent en force pour exploiter de très riches gisements de pétrole offshore. L'Azerbaïdjan les accueille avec empressement, pour se dégager de l'emprise de son puissant voisin russe.

48 MILLIARDS EN JEU

Le ton est donné dès la signature du premier contrat en septembre 1994 par la Socar, la Société nationale des pétroles d'Azerbaïdjan. Le consortium constitué pour l'exploitation des champs d'Azeri, Chirag et Guneshli est dominé par la British Petroleum (avec 17,1 % des parts) et l'américaine Amoco (17 %).

Si la Socar a donné la préférence aux compagnies anglo-saxonnes dans l'AIOC (Azerbaijan International Operating Company), elle a aussi tenu à resserrer les liens de la famille turcophone en associant la compagnie pétrolière turque à ce « contrat du siècle ». Ces trois gisements de la mer Caspienne sont en effet très riches, ce qu'avaient déjà mis en évidence les travaux d'exploration précédemment réalisés. Leurs réserves sont évaluées à plus de 650 millions de tonnes. Ce qui explique le montant des investissements en jeu : 8 milliards de dollars (près de 48 milliards de francs).

La finalisation de ce contrat fut toutefois difficile. Les Russes, initialement exclus de la partie, ont usé de multiples moyens pour s'y opposer. Et ils ne réussirent à s'imposer que lorsque le président Eltchibey, un nationaliste pro-turc, dut passer la main à Gueïdar Aliev, à la suite d'un coup d'Etat. Finalement, la compagnie pétrolière russe, Lukoïl, obtint 10 % des parts. Dans les contrats qui sont ensuite signés, elle n'est pas oubliée. Lukoïl décroche, en 1995, 50 % des parts pour le gisement de Karabakh et 10 % l'année suivante pour celui de Shah Deniz. La présence d'entreprises russes dans les consortiums n'a toutefois rien de systématique.

Ce qui importe pour le président Aliev, c'est d'avoir l'appui des Etats-Unis, financier et politique, notamment pour parvenir à un règlement de la crise au Karabakh. Lors de son voyage à Washington en août, quatre contrats, de 10 milliards de dollars au total, sont signés avec Mobil, Exxon, Chevron et Amoco pour le développement de nouveaux gisements offshore. « *Les intérêts de Moscou en Azerbaïdjan sont déjà assurés* », commente alors Gueïdar Aliev. Les Etats-Unis deviennent, de leur côté, des interlocuteurs indispensables dans le Caucase.

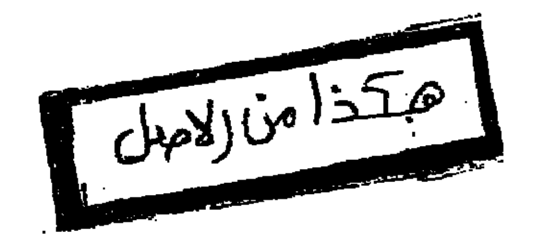
UNE DIZAINE D'ACCORDS

Le président azéri fait preuve d'un art consommé dans sa diplomatie du pétrole. Pour décrisper les relations avec l'Iran, Téhéran fut invité à prendre une part du gâteau. En raison de la politique américaine d'ostracisme, la compagnie pétrolière iranienne intègre, en juin 1996, un consortium comprenant exclusivement des entreprises européennes, dont Elf... Car la France, l'alliée traditionnelle de l'Arménie, a adopté une position plus souple. Lorsque le président Aliev est invité à Paris en janvier de cette année, la voie est dégagée pour la signature d'un contrat portant sur les gisements de Lenkaran et Talish, dont les réserves sont estimées entre 80 et 100 millions de tonnes. Elf en est l'opérateur avec 40 % des parts. Total en obtient 10 %.

Cependant, Total, qui avait été évincé du « contrat du siècle », veut intensifier ses activités et obtient, en août, une participation de 20 % dans le consortium emmené par Chevron pour le gisement très prometteur d'Apsheron, aux réserves estimées à 120 millions de tonnes.

Au total, ce sont aujourd'hui une dizaine d'accords que la Socar a passés avec les compagnies pétrolières les plus diverses, pour faire sortir l'or noir de la Caspienne. La perspective d'un décollage économique pour l'Azerbaïdjan, peuplé d'à peine 8 millions d'habitants, semble se rapprocher. Mais il reste à régler la question de l'exportation du pétrole.

Brigitte Breuillac



L'Irak a encore la possibilité d'éviter une crise en renonçant à expulser les experts américains

Washington veut renforcer les sanctions si Bagdad ne se ravise pas

Des discussions ont commencé, lundi 10 novembre, à l'ONU, à New York, sur un projet de résolution imposant des sanctions supplémentaires à l'Irak si Bagdad ne revenait pas sur la décision d'interdire la présence sur son territoire des experts américains de la commission de l'ONU chargée de son désarmement (Unscom). Une telle résolution ne serait toutefois pas adoptée avant mercredi dans le meilleur des cas.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Dans la crise qui oppose l'Irak à la communauté internationale, l'escalade, pour l'heure, reste diplomatique. Malgré la rhétorique irakienne et la pression énorme de leur opinion publique, les Etats-Unis continuent de vouloir réagir *« pas à pas »*, selon l'expression d'un diplomate. Cette démarche semble dictée par le fait que Washington n'a ni le soutien des autres membres permanents du Conseil de sécurité, ni une stratégie claire pour envisager une action militaire contre l'Irak.

Le problème, disent des diplomates, est que Bagdad cherche querelle aux Américains estimant qu'il n'a *« plus rien à perdre »*. Des « amis » de l'Irak au sein du Conseil de sécurité s'efforcent de lui faire comprendre que *« non seulement il n'a rien à gagner »* en provoquant le recours à la force, mais aussi que son attitude belliciste lui ferait manquer l'occasion de marquer quelques points face à Washington.

Si les dirigeants irakiens se laissaient convaincre et revenaient sur leur décision d'expulser les experts militaires américains, le scénario envisagé par certains membres du Conseil de sécurité pourrait leur offrir une porte de sortie. L'Irak pourrait bénéficier de la tribune d'une réunion ouverte du Conseil de sécurité pour exposer ses griefs devant la communauté internationale. Il serait aussi assuré que l'objectif de celle-ci n'est pas le changement du régime. A cette fin, la résolution qui serait votée réaffirmerait clairement qu'un feu vert de la commission des Nations unies, l'Unscom, sur le désarmement de l'Irak suffirait à lever l'embargo pétrolier imposé en 1990. Bagdad serait enfin autorisé à vendre des quantités plus grandes de pétrole – dans le cadre de la formule *« pétrole contre nourriture »* – pour subvenir aux besoins de la population.

Quelques signes devraient encourager l'Irak à entendre *« la voix de la raison »* – ce qui pour le moment ne paraît pas être le cas. L'*« espoir n'est pas encore perdu. Il peut encore y avoir quelques marges de manœuvre dans les jours à venir »*, a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Ce qui a fait dire à un diplomate que *« ce n'est sûrement pas sans l'aval de Washington que M. Annan se permet de parler d'une solution pacifique »*. L'Unscom a, par ailleurs, annoncé qu'il n'y aurait pas, *« dans l'immédiat »*, de nouveaux vols des avions espions américains U 2 au-dessus de l'Irak.

Même les Etats-Unis ont laissé entendre que si l'Irak se rétractait, ils pourraient accepter que le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, prenne la parole lors d'une réunion formelle du Conseil de sécurité de l'ONU – une idée que Washington écartait totalement il y a encore deux jours. Le visa de cinq jours accordé à M. Aziz pourrait, dit-on encore, *« être prolongé »*. Quant aux Britanniques, ils disent publiquement *« chercher une solution diplomatique »*.

Le Conseil de sécurité s'est borné, lundi, à écouter à huis clos le rapport de M. Annan, qui était accompagné des trois diplomates qu'il avait dépêchés à Bagdad la semaine dernière. M. Annan a *« regretté »* le fait que Bagdad ait refusé de revenir sur sa décision, ajoutant que si l'Irak acceptait de coopérer avec l'ONU, il n'hésiterait pas à *« recommander au Conseil de permettre à Bagdad d'exposer ses griefs »*.

Les cinq membres permanents du Conseil se sont ensuite réunis pour examiner *« des éléments »* d'un projet de résolution présenté par Washington et coparrainé par neuf autres membres du Conseil, mais non par la France, la Russie et la Chine. Le Conseil devait se réunir sur ce projet, mardi. Outre l'interdiction qui serait faite aux responsables irakiens de quitter leur pays, le texte américain mentionne que les sanctions imposées à l'Irak ne feraient plus l'objet d'un réexamen tous les six mois comme c'est le cas actuellement, mais seulement une fois que l'Unscom aura estimé que l'Irak est désarmé.

M. Aziz, qui, dès son arrivée lundi, a eu l'occasion de rencontrer M. Annan, le président du Conseil de sécurité et l'ambassadeur russe, n'a offert aucune concession. *« Donnez-nous une chance d'expliquer nos griefs »*, a-t-il plaidé devant la presse, faisant valoir que pour lever les sanctions économiques imposées à l'Irak, les Etats-Unis *« réclament la tête de notre président »*. M. Aziz s'est plaint aussi du fait que 32 % des inspecteurs de l'Unscom soient américains et qu'*« aucun Français ne soit en charge dans la commission spéciale »*.

Quoi qu'il arrive, il apparaît certain que la résolution 986, dite *« pétrole contre nourriture »*, ne fera pas les frais de la crise. Sur ce point, les trois émissaires de M. Annan sont formels. Le chef de cette délégation, le diplomate algérien Lakhdar Brahimi, a déclaré au *Monde* que la situation humanitaire en Irak est *« un scandale »* et que *« la souffrance de la population irakienne est indescriptible »*. Selon lui, il faut *« absolument »* que la communauté internationale trouve le moyen de soulager la population de l'Irak.

Afsané Bassir Pour

Les combats au Kurdistan compliquent la distribution des vivres et médicaments

L'armée turque participe aux côtés du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) d'Irak aux combats qui opposent cette formation à l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dans le nord de l'Irak, a confirmé au *Monde*, le porte-parole des observateurs de l'ONU à Bagdad, Eric Falt. Selon une source diplomatique, l'armée turque a engagé des chars, de l'artillerie, de l'infanterie et des pontons. L'aviation a repris ses raids. Les combats entre l'UPK et le PDK, déplore M. Falt, compliquent la distribution des vivres et médicaments par les observateurs de l'ONU chargés de l'application de la résolution *« pétrole contre nourriture »*, d'autant que la route entre les villes d'Erbil (contrôlée par le PDK) et de Souleimaniyé (sous l'autorité de l'UPK) est coupée. L'électricité a été interrompue à Erbil par l'UPK, ce qui pose des problèmes pour la distribution de vaccins.

Des milliers de catholiques ont manifesté dans le sud du Vietnam

HANOÏ
de notre envoyé spécial

A l'origine de nouvelles manifestations, cette fois dans le Sud, la corruption est devenue une préoccupation majeure pour les autorités vietnamiennes au moment même où la visite de Jacques Chirac – mercredi 12 et jeudi 13 novembre – et le sommet de la francophonie – de vendredi à dimanche à Hanoï – sont l'occasion d'appels en faveur de la libération de prisonniers d'opinion. Le week-end dernier, des milliers de personnes ont manifesté à Dong Nai, province proche de Ho-Chi-Minh-Ville, contre la corruption de l'administration locale et des expropriations pour raison d'intérêt public. L'évêque de Tra Co, Mgr Nguyen Minh Nhat, a eu beau appeler les manifestants à la retenue, des incidents ont eu lieu quand la police a dispersé la foule.

Après deux journées tendues et l'arrestation non confirmée de soixante-dix manifestants, le calme était revenu lundi 10 novembre, même si plusieurs dizaines de personnes continuaient à manifester devant le siège du comité populaire. L'un des litiges porterait sur l'expropriation d'un terrain du diocèse pour y construire un marché. D'autres terrains devraient être également transférés afin d'aménager des écoles et des bâtiments publics dans une province où les catholiques sont nombreux.

ARRESTATIONS

Depuis la victoire communiste de 1975, les catholiques, qui représentent de 7 % à 8 % de la population vietnamienne, se sont rarement manifestés. Les relations non officielles entre Hanoï et le Vatican ne progressent que lentement depuis l'ouverture du pays en 1986. La presse officielle n'avait pas encore fait état, mardi matin, de ce mouvement dans une région qui s'intègre peu à peu à la ceinture industrielle de Ho-Chi-Minh-Ville, premier pôle de développement du pays. Un responsable du comité populaire du district affecté par les manifestations a cependant reconnu l'existence de troubles, tout en affirmant que la situation était désormais *« normale »*.

Depuis deux ans, les arrestations, procès et condamnations d'officiels se multiplient. Ces dernières années, l'atmosphère est devenue, en effet, plus volatile. Si les médias, tous officiels, sont encouragés à dénoncer les scandales de corruption, les autorités entendent, cependant, garder le contrôle de telles campagnes. Pour avoir franchi la limite, Nguyen Hoanh Linh, éditeur de *Doan Nghiep*, publication d'affaires, a été arrêté le 8 octobre et inculpé de révélation de *« secrets d'Etat »*. Cinq journalistes seraient ainsi détenus. Leurs confrères étrangers ont saisi l'occasion de la proximité du sommet de la francophonie pour attirer l'attention sur leur sort.

Tran Thi Tuc, épouse du journaliste Doàn Viêt Hoat, condamné à quinze ans de prison en 1990, a été reçue, mardi à l'Elysée, par Catherine Colonna, porte-parole de la présidence, laquelle a également fait savoir que *« la France est attachée à voir progresser partout le respect des droits de l'homme »*. M. Chirac devrait donc évoquer, à Hanoï, la question des droits de l'homme avec des dirigeants vietnamiens qui ne s'attendaient pas à ce que la première conférence internationale organisée par leur pays leur donne ce fil supplémentaire à retordre.

Jean-Claude Pomonti

Lire aussi page 9

Perspectives de « gros contrats » franco-vietnamiens

La visite de Jacques Chirac au Vietnam, mercredi 12 et jeudi 13 novembre, à la veille du sommet de la francophonie, pourrait être l'occasion de la finalisation de plusieurs gros contrats évoqués lors du passage dans le pays, à la mi-octobre, de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Les enjeux : un contrat France Télécom pour l'installation, dans une première phase, de cent quatre-vingt mille lignes téléphoniques sur un total d'un demi-million de lignes à Ho-Chi-Minh-Ville (3 milliards de francs) ; de licences pour la construction d'une cimenterie (par le groupe Five-Lille-Babcock), d'une usine de fabrication de bitume (Total), d'une adduction d'eau (Lyonnaise des eaux) ; l'ouverture du marché vietnamien aux assureurs français (Axa et AGF). La France est le troisième pays donateur (près de 275 millions de francs en 1995) et le dixième investisseur étranger au Vietnam. En 1996, elle en était le cinquième fournisseur (3,9 milliards de francs, avec un solde positif de 2 milliards). – *(Corresp.)*

Le président du Botswana annonce son départ après dix-sept ans au pouvoir

JOHANNESBURG
de notre correspondant en Afrique australe

Le président du Botswana, Ketumile Masire, a confirmé la réputation de modèle démocratique dont jouit son pays en annonçant, lundi 10 novembre, son départ de la vie politique. Après dix-sept ans au pouvoir, M. Masire a justifié sa décision par le souhait de donner sa chance à une nouvelle génération de dirigeants. *« J'ai rempli mon rôle, l'ordre ancien doit céder la place à l'ordre nouveau »*, a affirmé M. Masire. *« J'ai fait mon temps et je dois laisser d'autres faire les choses à leur manière »*, avait déjà déclaré le chef de l'Etat, en octobre, pour expliquer son intention de quitter la scène politique.

En annonçant sa décision devant le Parlement réuni à Gaborone, la capitale, M. Masire a précisé qu'il se retirera en mars 1998, et sera remplacé par le vice-président, Festus Mogae, jusqu'aux élections de 1999. M. Masire a appelé son successeur à poursuivre *« la tradition de démocratie et de gestion prudente du pays »*. Sous la pression de l'opposition, la réforme constitutionnelle récemment adoptée prévoit d'ailleurs que le prochain chef de l'Etat pourra seulement prétendre à deux mandats de cinq ans, et elle confie la surveillance du scrutin à une commission électorale indépendante.

Agé aujourd'hui de soixante-douze ans, M. Masire était devenu, en 1980, le deuxième président du Botswana depuis l'indépendance en 1966. Il a été réélu à trois reprises à la tête de l'ancien protectorat britannique, pays semi-désertique d'un million et demi d'habitants, situé entre l'Afrique du Sud, la Namibie et le Zimbabwe. Salué pour sa gestion avisée des richesses en diamant du Botswana, M. Masire a fait de son pays un exemple de prospérité et de stabilité.

Cette image avait été récemment quelque peu ternie par un projet de loi, finalement reporté, renforçant le contrôle de la presse. Le gouvernement du Botswana a aussi été accusé de bafouer les droits des Bushmen Basarwas, tribu du désert déplacée afin de développer le tourisme. Par ailleurs, la persistance du chômage, qui touche près d'un quart de la population active, a contribué à l'usure du pouvoir de M. Masire.

Inquiets pour l'avenir de la formation dirigeante, les jeunes du Parti démocratique du Botswana (BDP) souhaitaient le départ de M. Masire. Le chef de l'Etat s'est montré fidèle à son image de sage en se rangeant à leur avis. Il quitte le pouvoir avant les élections de 1999 pour renforcer la stature de son successeur désigné.

Même prise sous une certaine pression, la décision de M. Masire a valeur d'exemple en Afrique, y compris dans la zone australe. Comme le montre notamment les tensions sociales ou politiques au Zimbabwe et en Zambie, les dirigeants ont tendance à s'accrocher au pouvoir ou à vouloir y revenir à tout prix, quitte à mettre en péril la stabilité de leur pays.

Frédéric Chambon

La Russie intervient pour défendre le rouble

MOSCOU. Réagissant à la crise des marchés financiers mondiaux et russes, la Banque centrale russe a annoncé, lundi 10 novembre, une hausse de ses taux d'intérêt et une modification de sa politique de change pour *« prévenir »* toute attaque contre le rouble. Le taux de refinancement de la Banque centrale passe, dès mardi, de 21 % à 28 %, alors que la marge de fluctuation au sein de laquelle le rouble peut flotter sera élargie le 1er janvier 1998, à 15 % plus ou moins sa valeur moyenne. Celle-ci, donnée en *« nouveaux roubles »*, sera de 6,1 pour un dollar en 1998. Un *« plan exceptionnel »* visant à augmenter les recettes de l'Etat devait être signé mardi. L'insuffisance des rentrées fiscales avait poussé le Fonds monétaire international a ajourner le versement d'une nouvelle tranche d'aide. – *(Corresp.)*

La dissolution du Parlement kényan ouvre la voie aux élections

NAIROBI. Annoncée, lundi 10 novembre, par le président Daniel Arap Moi, la dissolution du Parlement kényan ouvre la voie aux prochaines élections générales qui doivent avoir lieu dans un délai de un à trois mois. Ces élections présidentielles législatives et locales se dérouleront en principe dans un climat plus démocratique que les précédentes. Des réformes ont été concédées par la KANU (Union nationale kenyane et africaine) au pouvoir, à savoir une commission électorale où l'opposition a son mot à dire, une plus grande liberté dans la tenue des rassemblements politiques, ou encore un accès équitable aux médias publics. Des opposants et des éditorialistes relèvent que M. Moi a dissous le Parlement sans tenir compte des demandes pour un report des élections, afin que ces changements puissent entrer dans les mœurs des responsables de l'administration, accusés d'être à la solde du pouvoir. – *(Corresp.)*

Nouvelle étape dans la normalisation des rapports entre Israël et le Vatican

JÉRUSALEM. En application de l'*« accord fondamental »* du 30 décembre 1993 entre Israël et le Vatican, David Lévy, ministre israélien des affaires étrangères, et Mgr Andrea Cordero Lanza di Montezemolo, nonce apostolique, ont signé, lundi 10 novembre, un accord portant sur le statut des établissements catholiques présents sur le territoire israélien. Le patriarcat latin de Jérusalem, les différents diocèses, monastères, congrégations, instituts religieux ou caritatifs de cette Eglise disposeront d'une personnalité juridique et d'une totale autonomie de gestion. Cet accord, qui doit encore être ratifié par le Parlement israélien, s'appliquera *« là où la législation israélienne est en vigueur »*, ce qui, du point de vue israélien, inclut Jérusalem-est annexée, où se trouve le principal lieu saint chrétien, le Saint-Sépulcre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : le nouveau gouvernement polonais de Jerzy Buzek** a obtenu, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 novembre, la confiance de la Diète (Chambre basse). 260 députés de la majorité de centre-droit se sont prononcés en sa faveur, tandis que 173, principalement les ex-communistes, ont voté contre. Dans sa déclaration de politique générale, M. Buzek a affirmé vouloir relancer les réformes entamées par Solidarité après 1989, tout en renforçant les valeurs chrétiennes dans le pays. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : près de la moitié du gouvernement,** les présidents des deux chambres du Parlement, le sénateur-maire de Prague, une dizaine d'autres responsables politiques ainsi que cinq mille personnes ont défilé, lundi 10 novembre à Prague, lors du plus important rassemblement antiraciste jamais organisé dans le pays. Cette manifestation faisait suite à l'assassinat, samedi, de Hassan Elamin Abdelradi, un étudiant soudanais poignardé par un *« skinhead »*. – *(Corresp.)*

■ **TURQUIE : le défenseur des droits de l'homme,** Esber Yagmurdereli, qui avait été incarcéré en octobre pour purger en principe une peine de prison de vingt-trois ans, a été remis en liberté dimanche 9 novembre pour des raisons de santé, a rapporté l'agence turque Anatolie.

AFRIQUE

■ **NIGERIA : le rédacteur en chef** de l'hebdomadaire indépendant *Tell*, Onome Osifo-Whiskey, a été enlevé dimanche par des hommes soupçonnés d'être des agents de la sécurité de l'Etat, ont indiqué, lundi 10 novembre, ses collègues. *Tell* a récemment publié des articles critiques envers le régime du général Sani Abacha. Cet enlèvement fait suite à l'arrestation, le 2 novembre, du rédacteur en chef de *The News*, et à l'enlèvement, le 25 octobre, du rédacteur en chef d'*African Concord*. – *(AFP.)*

Un juge américain casse la condamnation à perpétuité de Louise Woodward

La jeune fille au pair britannique est libre

Louise Woodward a été libérée, lundi 10 novembre, après que sa condamnation pour meurtre a été requalifiée en homicide involontaire par un juge du Massachusetts. La jeune fille au pair britannique avait été condamnée par le jury populaire à la prison à vie pour avoir tué un bébé qu'elle gardait. Le juge a cassé ce jugement, et a condamné Louise Woodward à 279 jours de prison, soit la durée de sa détention préventive.

NEW YORK
de notre correspondante

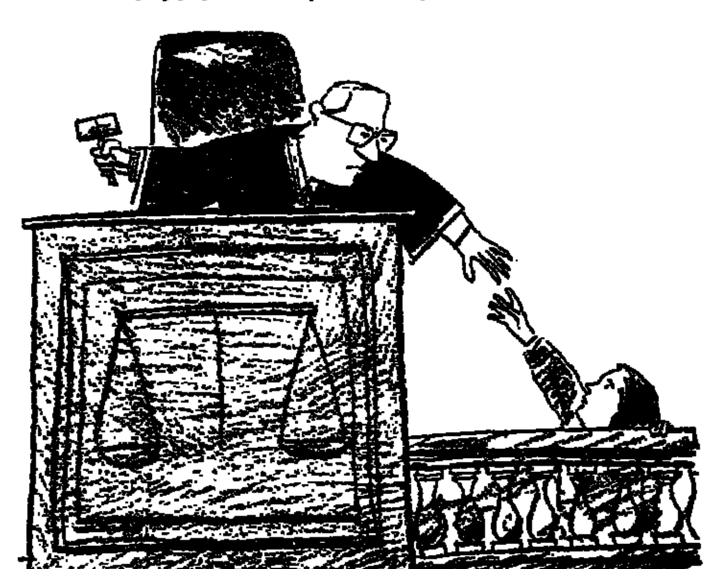
Lundi matin 10 novembre, Louise Woodward, dix-neuf ans, s'est réveillée en prison, comme les 279 jours précédents, avec la perspective d'y passer au moins les quinze années suivantes et peut-être le restant de ses jours pour le meurtre du bébé de huit mois dont elle avait la garde, Matthew Eappen. Ainsi en avait décidé, à l'unanimité, un jury populaire, le 30 octobre. A dix heures ce même lundi matin, Louise Woodward n'était plus coupable de meurtre, mais d'homicide involontaire. A 16 heures, elle était libre.

Guidé par *« la raison et sa conscience »*, et comme l'y autorise la loi de l'Etat du Massachusetts, un juge venait de mettre fin au principe de la souveraineté du jury. La condamnation de Louise Woodward, jeune Britannique placée au pair chez un couple de médecins de la banlieue de Boston, avait provoqué un choc considérable dans l'opinion des deux côtés de l'Atlantique. Outrés, ses avocats avaient aussitôt fait appel, affirmant qu'ils avaient apporté la preuve scientifique irréfutable que le bébé n'était pas mort de lésions infligées par la jeune fille lorsqu'elle l'avait secoué dans un moment de colère, mais de lésions antérieures, vraisemblablement consécutives à une chute.

INDIGNATION DU PROCUREUR

Onze jours plus tard, mettant fin à un suspense soigneusement entretenu par l'extraordinaire médiatisation de l'affaire, le juge, Hiller Zobel a commué à la fois le chef d'accusation et la peine, qu'il a réduite aux 279 jours que Louise Woodward venait de passer en prison : *« Au terme d'une réflexion intense, sereine et détachée*, a-t-il expliqué dans les attendus de sa décision, *je suis moralement convaincu que le maintien de la condamnation pour meurtre de cette accusée sur la base des preuves existantes constituerait une erreur judiciaire. »*

L'un des avocats de la défense, Barry Scheck – qui fut aussi l'un des avocats d'O. J. Simpson, le champion de football noir acquitté du meurtre de sa femme il y a deux ans – a salué *« le courage »* de ce magistrat réputé pour son indépendance d'esprit et qui, à trois reprises en près de vingt ans de carrière, avait déjà annulé le verdict de jurys populaires. Cette décision, a estimé Barry Scheck devant la presse, prouve *« la souplesse du système judiciaire »* américain et l'utilité des *« garde-fous »* prévus par ce système. Le procureur général, en revanche, Tim O'Reilly, la voix tremblante d'indignation, s'est déclaré *« écœuré »* par cette tournure des événements, *« la plus étrange* [qu'il ait] *jamais vue »*. *« Je n'ai jamais rien vu de pareil*, a-t-il ajouté, *jamais. Cela dépasse presque l'entendement. »*



Libérée de prison, Louise Woodward a retrouvé ses parents dans un endroit gardé secret ; elle restera aux Etats-Unis pendant la durée de la procédure d'appel, que le parquet a promis d'interjeter. Cette affaire a pris, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne, des dimensions démesurées : les Américains ont retrouvé dans ce procès, intégralement télévisé, une passion comparable à celle qui avait présidé au procès d'O. J. Simpson, et les mêmes interrogations sur la sagesse des verdicts des jurys populaires.

L'INFLUENCE DE LA TÉLÉVISION

Surpris par les virulentes critiques émises outre-Atlantique à l'égard de leur système judiciaire par un public britannique massivement mobilisé, dont les réactions étaient, elles aussi, retransmises en direct depuis les pubs du village natal de la *« nanny »* à toute heure du jour et de la nuit, ils ont eux aussi fini par prendre fait et cause pour cette jeune fille au visage rond et au comportement étonnamment calme.

Une fois de plus, la présence des caméras dans la salle d'audience, qui donne aux téléspectateurs l'impression d'être aussi bien placés que les jurés pour se faire une opinion, a joué un rôle crucial. Comme l'a souligné en marge du procès l'avocat Alan Dershowitz, désormais, *« les jurys n'ont plus le dernier mot »*.

L'affaire a touché une autre corde sensible dans l'opinion américaine : le casse-tête de la garde des enfants d'âge préscolaire lorsque les parents travaillent à l'extérieur. Cauchemar de toutes les mères, le drame du petit Matthew a rappelé à des millions d'Américaines la précarité d'un système où les équipements collectifs de type crèches ou garderies sont notoirement insuffisants et qui ne connaît pas les nourrices agréées.

Selon une récente étude effectuée par Yale University et présentée la semaine dernière à la Maison Blanche lors d'une conférence sur la garde d'enfants, les enfants *sont mal ou médiocrement traités* dans 86 % des crèches ou garderies. Reste le système des « nounous » et celui, *plus économique*, des jeunes filles au pair, parfois inexpérimentées et mal préparées aux responsabilités que constitue la surveillance d'enfants en bas âge.

Le débat a, ces dernières semaines, envahi les *talk shows* et les colonnes des journaux, contraignant les parents du petit Matthew à se défendre à la télévision contre ceux qui les accusaient d'avoir fait preuve d'irresponsabilité en confiant leurs deux fils à une jeune fille au pair alors âgée de dix-huit ans. *« Pour moi, c'est comme de dire à la victime d'un viol que tout cela est de sa faute »*, a amèrement protesté le père, Sunil Eappen, à CNN.

Sylvie Kauffmann

La panne d'Internet

Ce devait être une grande première technologique : pour éviter le cirque médiatique et les bousculades télévisées des grands verdicts, le juge, Hiller Zobel, avait annoncé qu'au lieu de convoquer la presse pour annoncer sa décision finale il la diffuserait sur Internet, avec tous les attendus. Il donna le nom d'un site (www. lawyersweekly. com), qui fut aussitôt pris d'assaut et irrémédiablement embouteillé.

Les grands médias, télévisions, journaux et agences de presse, s'associèrent alors à l'initiative, offrant leurs sites Web pour la diffusion instantanée du verdict *« sur toute la planète »*. L'heure venue pourtant, lundi à 10 heures, rien ne parvint sur Internet : le serveur utilisé par le tribunal de Cambridge, dans le Massachusetts, était tombé en panne une minute plus tôt. Et le juge en fut réduit à faire distribuer de bonnes vieilles photocopies sur papier aux reporters présents au tribunal. – *(Corresp.)*

Le Brésil adopte un plan d'austérité budgétaire

Le gouvernement veut éviter une dévaluation du real, la monnaie nationale

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Quand un ouragan est annoncé, on ne prépare pas un pique-nique dans le jardin » : c'est en ces termes que le ministre du plan, Antonio Kandir, a justifié à la télévision, lundi 10 novembre, la *« dureté »* des cinquante mesures économiques annoncées par le gouvernement brésilien quelques heures auparavant. Décidé à faire preuve de fermeté dans la défense du « plan real » – le programme de stabilisation lancé avec succès en juillet 1994 mais menacé depuis peu par les contrecoups de la crise asiatique –, le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso a opté pour la riposte agressive.

Le projet de loi que l'exécutif a transmis au Congrès est plus ambitieux que prévu et devrait permettre, combiné à la hausse des taux d'intérêt décidée la semaine dernière, d'éviter une dévaluation du real, la monnaie nationale. Le plan prévoit de réduire dès l'année prochaine le déficit public, actuellement de l'ordre de 4,7 % du PIB en rythme annuel, à 2,5 % du PIB, soit une économie de 20 milliards de reals (près de 103 milliards de francs).

« Il n'y a pas de pire impôt que l'inflation », a déclaré le chef de l'Etat dans une allocution télévisée. S'il est vrai que le « plan real » a mis fin, au bénéfice principal des *plus défavorisés, à la valse endiablée* des étiquettes – l'inflation brésilienne est tombée à 10 % en 1996 *après avoir atteint des sommets* à plus de 1 000 % dans les années 80 –, l'arsenal déployé pour sa sauvegarde *est douloureux pour le* contribuable. En témoignent l'augmentation de 1 % à 2,5 % de l'impôt sur le revenu ainsi que la hausse des taxes sur les alcools et l'essence (+ 5 %).

Le gouvernement s'est engagé, pour sa part, à effectuer une coupe de 15 % dans son budget prévisionnel pour l'an prochain, sans affecter les dotations réservées à l'éducation, à la santé et au programme de réforme agraire. Le tour de vis sera complété par l'abrogation de privilèges fiscaux régionaux et la suppression massive d'emplois dans la fonction publique (concernant 25 000 à 30 000 postes de fonctionnaires fédéraux).

Si l'on excepte la perplexité de l'homme de la rue, les premières réactions sont plutôt positives. Après une sévère dégringolade de – 32 % accumulés au fil des douze séances antérieures, la *Bourse de* Sao Paulo affichait, lundi 10 novembre en clôture, un gain de près de 2 %. En voyage officiel de deux jours au Brésil, le président argentin, Carlos Menem, a déclaré son *« soutien total »* au plan de rigueur dont il avait été préalablement informé : une dévaluation forcée du real brésilien serait catastrophique pour son pays, qui écoule le tiers de ses exportations vers le Brésil dans le cadre du Mercosur (l'union douanière associant les deux pays à l'Uruguay et au Paraguay).

ATTAQUES SPÉCULATIVES

Quant à Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international, il s'est pareillement félicité de la *« détermination »* de M. Cardoso, non sans rappeler que les réformes structurelles (fiscales notamment), indispensables à la consolidation du « plan real », se trouvaient toujours en souffrance au Congrès.

Les attaques spéculatives récemment lancées contre la devise brésilienne ont finalement contraint Brasilia à employer les grands moyens. La flambée des taux d'intérêt – le taux de base de la Banque centrale est passé, fin octobre, de 20 % à 43 % – n'ayant pas suffi à endiguer l'érosion des réserves de change, le gouvernement s'est résolu à s'attaquer au déséquilibre de ses finances, un indicateur qui traduisait une vulnérabilité croissante. Le sauvetage du « plan real » implique des sacrifices douloureux qui devraient logiquement déboucher sur une récession. Candidat à sa propre succession, M. Cardoso affirme *« ne pas craindre d'être impopulaire »*. Il n'empêche que, dans la perspective du prochain scrutin présidentiel d'octobre 1998, l'opposition de gauche, jusque-là en pleine déprime, retrouve quelques raisons d'espérer.

Jean-Jacques Sévilla

Bill Clinton renvoie sine die le vote sur la procédure du « fast track »

WASHINGTON
de notre correspondant

Saddam Hussein responsable de la déroute du *fast track*, cette procédure qui devait permettre au président américain de conclure des accords commerciaux que le Congrès peut rejetter en bloc mais non amender ? Si incongrue que l'explication puisse paraître, ce serait en partie pour ne pas placer l'exécutif américain en position de faiblesse, alors que l'épreuve de force avec l'Irak entre dans une phase cruciale, que les républicains et la Maison Blanche ont décidé, d'un commun accord, dans la nuit du 9 au 10 novembre, de renvoyer à des jours meilleurs (et indéterminés) un vote qui s'annonçait plus qu'incertain à la Chambre des représentants (*Le Monde* du 11 novembre).

Cette lecture très conciliante du revers politique essuyé par le chef de la Maison Blanche a été faite par Newt Gingrich, *speaker* (président) de la Chambre basse du Congrès, mais n'a pas été reprise par le principal intéressé lorsque, lundi 10 novembre, visiblement fatigué d'avoir longuement tenté de rallier ses propres troupes, Bill Clinton a concédé sa défaite. Celle-ci est écrasante, puisqu'en cas de vote le président n'aurait réussi à obtenir le soutien que d'une quarantaine des 205 parlementaires démocrates siégeant à la Chambre des représentants.

ÉCHEC IMPORTANT POUR LE PRÉSIDENT

« Ce que nous devons faire, c'est nous [les démocrates] *regrouper un peu, et trouver un moyen de l'emporter »*, a indiqué M. Clinton. Se disant *« déçu »*, il a remercié les républicains pour leur aide, et reconnu implicitement que le vote sur le *fast track* n'aurait pas lieu cette année, la session parlementaire se terminant dans les prochains jours. L'échec de Bill Clinton, comparable à celui subi en 1994 avec la réforme mort-née du système de santé, est probablement plus important qu'il n'y paraît, tant les chances de voir le *fast track* adopté en 1998 semblent minces.

L'année prochaine, les membres de la Chambre des représentants et un tiers de ceux du Sénat seront soumis à réélection. Les démocrates seront donc encore moins enclins qu'aujourd'hui à prendre le risque politique consistant à heurter de front les syndicats, principale force d'opposition au *fast track*, dont ils sont étroitement dépendants en période électorale tant sur le plan politique que sur le plan financier, notamment à cause de leur endettement estimé à quelque 15 millions de dollars (90 millions de francs). Selon l'organisation non partisane Common Cause, les contributions syndicales ont représenté 46 % du financement de la campagne électorale des démocrates en 1996, contre 35 % en 1994.

Pour les mêmes raisons électorales, les chefs du Parti républicain seront demain nettement moins disposés à offrir à M. Clinton les voix que ce dernier est incapable de lever dans son propre camp. Le chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, l'a confirmé, soulignant qu'il est *« pratiquement impossible »* d'envisager un passage du *fast track* en 1998. S'il est trop tôt pour évaluer toutes les conséquences du camouflet infligé à M. Clinton, la Maison Blanche a reconnu que l'échec présidentiel va *« compliquer »* les efforts pour obtenir un élargissement de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) au Chili.

Laurent Zecchini

Londres veut promouvoir l'usage de l'euro dès 1999 en Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT britannique fera son possible pour promouvoir l'usage de l'euro en Grande-Bretagne dès le 1er janvier 1999, date de démarrage de l'Union monétaire européenne, a indiqué le chancelier de l'Echiquier Gordon Brown, lundi 10 novembre à Birmingham, devant l'assemblée annuelle de la Confédération de l'industrie britannique (*CBI*). *Dès cette* date, a-t-il précisé, les entreprises britanniques, comme celles de la zone euro, pourront comptabiliser des résultats et passer des écritures dans la monnaie européenne. Elles pourront émettre des titres, ouvrir des comptes bancaires et payer leurs impôts en euros.

Pour établir ce nouvel environnement, le ministre des finances a indiqué qu'il allait proposer une modification des textes de droit des sociétés. Face à la concurrence attendue entre les places financières de l'Union, les principaux établissements financiers de la City ont commencé à se préparer à utiliser l'euro dans leurs transactions européennes et internationales, comme ils le font pour le dollar ou le yen. Mais, en plus de ce qui est déjà possible actuellement avec les monnaies étrangères, *« le système bancaire britannique aura la possibilité d'effectuer des paiements en euros à l'intérieur du Royaume-Uni »*, a précisé M. Brown. Cela permettra aux banques de répondre plus facilement à la demande potentielle de la part de leur clientèle, qui préférera se mettre sans attendre à l'heure de la nouvelle monnaie.

Ces mesures permettront à la Grande-Bretagne de ne pas se laisser découpler de ses partenaires et de pouvoir prendre rapidement sa place dans l'Union monétaire lorsque la décision sera prise de s'y joindre. Lors du discours traditionnel du chef du gouvernement au banquet donné par le lord-maire de Londres, Tony Blair a réaffirmé lundi soir l'importance qu'il attachait à ce dossier. *« Nous voulons que la monnaie unique soit un succès. En temps voulu, quand les circonstances économiques le permettront, nous tenons à ce que la Grande-Bretagne soit associée à ce succès »*, a-t-il indiqué.

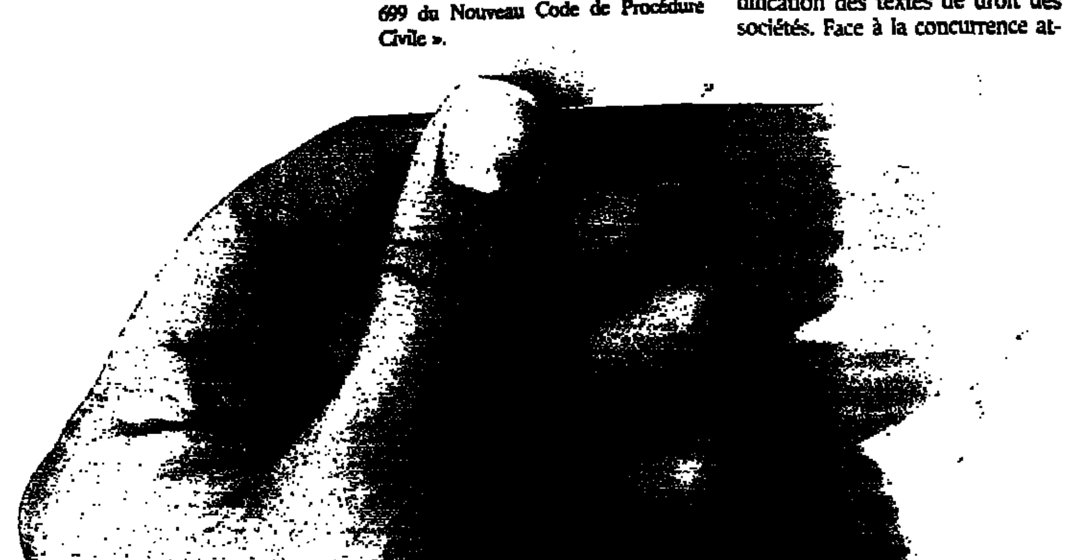
INQUIÉTUDE DU PATRONAT

Mais le gouvernement a indiqué qu'il n'envisageait pas de franchir le pas avant les prochaines législatives prévues pour 2002. Cette décision, qui doit permettre de préparer l'opinion publique, a inquiété le patronat, mais aussi les syndicats, qui craignaient de subir les conséquences de cette mise à l'écart si celle-ci devait durer trop longtemps et si les perspectives n'étaient pas claires.

Le président de l'Institut monétaire européen (IME), le Néerlandais Wim Duisenberg, principal candidat avec le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, pour assurer la présidence de la future Banque centrale européenne, a laissé entendre de son côté que les pays de la zone euro *pourraient être accommodants* avec la Grande-Bretagne le moment venu. Il a indiqué que la clause prévoyant qu'un pays doit appartenir pendant deux ans au système monétaire européen, qui règle les relations de change entre les monnaies européennes, avant son adhésion à l'euro pourrait ne pas lui être appliquée. Le gouvernement britannique estime que ce critère de participation n'est plus pertinent depuis l'élargissement de 2,25 % à 15 % des bandes normales de fluctuation du SME à l'été 1993.

Il est vrai que l'Allemagne à son tour, qui s'est tant battue pour le strict respect des règles, revendique elle aussi un peu de souplesse. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a pris lundi quelque distance à l'égard de l'objectif affiché par le gouvernement de respecter strictement cette année la limite de 3 % imposée au déficit budgétaire pour l'entrée dans l'Union monétaire. *« Nous respecterons à peu près l'objectif de déficit 97 »*, a-t-il déclaré à des journalistes à Zurich. Ces propos font suite à la publication par son ministère de nouvelles prévisions pessimistes sur les rentrées fiscales.

H. de B.



Le Brésil adopte un pla[n] d'austérité budgétaire

...ur la procédure du ...

...dès 1999 en Grande-Bretagne

هكذا من الاهل

DÉFENSE L'Assemblée nationale doit examiner, mercredi 12 novembre, les crédits du ministère de la défense. La priorité donnée à la professionnalisation des armées a contraint Alain Richard a réduire les crédits des équipements. ● LES INDUSTRIES de l'armement, qui, depuis plusieurs années, doivent faire face à une diminution des commandes de l'Etat et des exportations, vont devoir continuer à réduire leurs effectifs. ● LES ÉLUS des villes où sont implantées ces usines s'en inquiètent. Il n'est pas exclu que certains députés socialistes s'abstiennent s'ils n'obtiennent pas les réponses espérées. ● LE GROUPE COMMUNISTE a estimé que le budget de la défense n'était pas *« acceptable en l'état »*. La majorité de ses membres hésitent entre l'abstention et le vote contre. La position définitive du groupe sera arrêtée mercredi matin.

Les députés de gauche s'inquiètent de la baisse des crédits d'armement

Les arsenaux, les fabricants de chars et de pièces d'artillerie ont réduit leurs effectifs après la diminution des commandes de l'Etat et des exportations. Les pertes d'emplois vont continuer, alors que, dans bien des villes, ces usines sont le cœur de l'activité économique

CERTAINS VOTES de la majorité « plurielle » feront peut-être défaut au gouvernement lors de la mise aux voix du projet de budget de la défense pour 1998, mercredi 12 novembre, à l'Assemblée nationale. Les groupes socialiste et communiste doivent, mercredi matin, aborder le sujet et arrêter leur position. Celle du groupe socialiste sera sans aucun doute positive, mais il n'est pas exclu que certains députés, individuellement, s'abstiennent à défaut d'avoir obtenu les réponses qu'ils attendent du gouvernement.

Quatre députés socialistes se sont abstenus, le 4 novembre, lors de l'examen par la commission de la défense du projet de budget de la marine. Il s'agit d'élus de circonscriptions touchées par les projets de restructuration de la direction des constructions navales (DCN), les anciens arsenaux de l'Etat : Jean-Yves Le Drian (Morbihan), rapporteur de la commission ; Jean-Noël Kerdraon (Finistère) ; Robert Gaïa (Var) et Bernard Cazeneuve (Manche).

Ce dernier, élu de Cherbourg, où se trouve l'un des sites les plus importants de la construction navale militaire menacé par la diminution des commandes d'armement, affirme qu'il se montrera d'*« une très grande pugnacité »* afin de ne pas laisser Cherbourg *« sombrer dans un processus tragique de désindustrialisation »*.

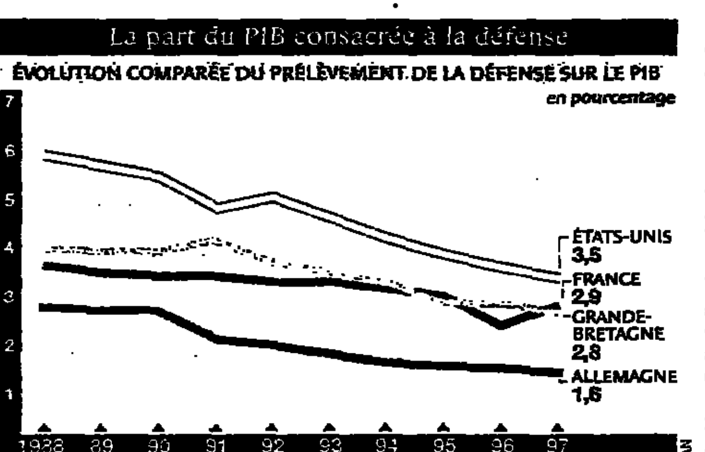
Après plusieurs réunions entre les députés concernés et le ministère de la défense, M. Cazeneuve, constant qu'*« un dialogue »* existe avec le ministère de la défense, affirme attendre du gouvernement *« des garanties concernant la pérennité et le maintien de la compétence industrielle du site de Cherbourg »*. *« La défense a pris conscience de l'ampleur du problème*, dit-il, *mais il faut maintenant que Bercy le comprenne. »* Un autre député socialiste, Yann Galut (Cher), hésitait encore, à la veille du débat, entre le vote pour et l'abstention. Rapporteur du budget de l'armée de l'air, M. Galut estime, *« sur le plan philosophique »*, que la baisse du budget de la défense *« est une bonne chose »*, mais il pense également qu'en la matière le projet de loi de finances pour 1998 a atteint le seuil au-dessous duquel *« la capacité de défense du pays serait atteinte »*.

RÉPARTIR AUTREMENT

Aussi, c'est au sein même des crédits d'équipement (titre V de la loi des finances) qu'il faudrait répartir les dépenses, en donnant moins, par exemple, au nucléaire et davantage aux pôles industriels terrestres (GIAT industries) et naval (DCN). Pour ce dernier dossier, M. Galut réclame la mise en place d'un plan, équivalent au plan de reconversion de la sidérurgie, qui *« sauvegarde les compétences et permette une diversification industrielle »*.

Elu d'une circonscription où se situe un important établissement du GIAT et où doit être transférée une usine du groupe Aerospatiale, M. Galut réclame ainsi qu'une commande par l'armée de missiles antichars Eryx ne soit pas repoussée d'une année. Selon lui, cela mettrait en cause un certain nombre d'emplois.

Les commissaires socialistes de la défense croient savoir qu'Alain Richard profitera du débat budgétaire pour annoncer des mesures d'âge, permettant d'atténuer les effets sociaux des restructurations.



La baisse des dépenses militaires a été plus lente et plus tardive en France. La diminution de l'effort de défense allemand résulte aussi de l'augmentation mécanique du PIB du fait de la réunification.

De leur côté, les députés communistes ont estimé, au cours de leur réunion de groupe, le 4 novembre, que le budget de la défense *« n'est pas acceptable en l'état »*, selon la formule de Jean-Claude Sandrier (Cher), responsable du dossier défense au groupe communiste. Après une rencontre avec M. Richard en présence de Robert Hue, le 29 octobre, et plusieurs réunions au ministère de la défense, les députés communistes ont présenté leurs propositions.

Ils attendent du gouvernement des engagements industriels : maintien des plans de charge, programmes de diversification, reconquête des marchés, etc. Alain Clary (Gard) souhaite notamment que la loi sur les 35 heures soit appliquée en priorité dans l'industrie de défense. Le gouvernement de Lionel Jospin a, en matière de défense, la même *stratégie que le gouvernement* précédent, juge M. Sandrier, qui assure que la loi de programmation militaire, contre laquelle la gauche avait votée, n'est pas remise en cause.

C'est pourquoi le groupe communiste n'approuvera pas le *budget de la défense, même s'il* reçoit certaines des assurances qu'il réclame. Le groupe *« balance entre l'abstention et le vote contre »*, affirmait, le 7 novembre, M. Sandrier. Sa position définitive sera arrêtée mercredi, ce qui n'empêchera pas certains de ses membres d'adopter *des attitudes différentes, comme* c'est de plus en plus souvent le cas.

Fabien Roland-Lévy

Les services spéciaux freinent la modernisation de leurs équipements

ÉCONOMIES obligent, les services spéciaux français n'ont plus l'intention de déménager. Faute de pouvoir le financer, à hauteur de plus de 1 milliard de francs, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a définitivement abandonné son projet de transférer ses activités de Paris dans l'enceinte du fort de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, où s'activent déjà des agents de sa direction des opérations spéciales et de ses services techniques.

En revanche, la dissolution d'unités de l'armée de terre à Paris permettra à la DGSE de récupérer pas moins de 3 hectares de bureau situés face à ses locaux actuels, de l'autre côté du boulevard Mortier, *dans le 20e arrondissement*, où elle est à l'étroit au point d'avoir empilé des préfabriqués dans la cour d'honneur de la caserne qui lui sert de « PC ». Cette extension, si l'on en croit le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée, Jean-Michel Boucheron (PS), *coûtera entre 350 et 450 millions* de francs, le tiers de l'investissement requis, à l'origine, pour le déménagement des services à Noisy-le-Sec.

Avec leurs 4 000 fonctionnaires et contractuels, dont deux tiers de civils, les services spéciaux ont été invités à faire des économies en 1998. Un coup d'arrêt est ainsi donné à une évolution commencée depuis quelques années et marquée par une hausse régulière des crédits de la DGSE. Avec 1 294 millions de francs pour 1998, le budget chute globalement de 5 % par rapport à 1997 . Mais, pour financer les activités opérationnelles de son service « Action » et de sa direction du renseignement, *la DGSE* a la possibilité de pouvoir puiser dans les fonds spéciaux du premier ministre, qui atteindront 346,7 millions de francs en 1998 (*Le Monde* du 25 octobre). En règle générale, elle est ainsi amenée à y prélever de 200 à 220 millions de francs chaque année, une *somme qui* s'ajoute à ses fonds propres pour subventionner ses actions clandestines.

DE FORTES DISPARITÉS

M. Boucheron relève toutefois, dans son rapport, de fortes disparités *au sein du budget de la DGSE*. Les rémunérations et charges sociales du personnel s'envolent, avec plus de 5 % d'augmentation par rapport à 1997, et l'embauche de 64 agents supplémentaires est garantie. En revanche, les crédits d'équipement enregistrent une *diminution brutale de 14 %. La DGSE* devra ajuster à la baisse ses investissements en moyens de calcul et en matériels destinés à ses centres d'interception des communications « sensibles » dans le monde. En six ans, cinq de ces stations d'écoute électronique, réparties en plusieurs *points du globe et subordonnées* au Groupement des contrôles radioélectriques (GCR), seront modernisées à raison, pour chacune, de 50 à 60 millions de francs.

J. I.

Les entreprises d'Etat de l'armement doivent réduire leurs effectifs

En trois ans, les arsenaux ont déjà perdu le cinquième de leurs heures de travail

LES SYNDICATS des travailleurs de l'armement, toutes centrales confondues, ont commencé depuis le 6 novembre une série d'actions qui doit culminer le mercredi 12 no*vembre, lors de l'examen, par les députés*, du projet de budget de la défense pour 1998.

Les mêmes syndicats avaient lancé un mot d'ordre identique entre le 20 et le 24 octobre. L'industrie française de l'armement fournit aujourd'hui quelque 184 000 emplois directs et environ 95 000 indirects dans des entreprises sous-traitantes ou cotraitantes dont les activi*tés ne se limitent pas à la défense.*

TROIS SECTEURS EN CRISE

C'est principalement dans trois secteurs que les inquiétudes des personnels sont les plus vives. Tous les trois sont directement et étroitement contrôlés par l'Etat et leurs sur-effectifs sont notables face à la baisse des *commandes françaises et étrangères*.

● **La direction des constructions navales** (DCN), d'abord. Ce sont les arsenaux de l'Etat, qui regroupent 20 400 salariés, notamment à Brest (5 600), qui construit le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. C'est là que le PS doit réunir son congrès du 21 au 23 novembre. Dans ces arsenaux, la charge globale de travail, qui *a atteint 25 millions d'heures en 1994, va tom*ber à 20 millions en 1997 et à 15 millions en 2002. Soit une chute probable de 40 % de l'activité. Cette baisse sera forte à Lorient et à Brest.

Alain Richard, ministre de la défense, prévoit d'élaborer, au milieu de l'année 1998, un plan d'entreprise sur dix ans qui déterminerait un niveau d'effectif et sauvegarderait un équilibre avec la main-d'œuvre occupée par les sous-traitants, en majorité des PME-PMI.

D'ici à 2002, les suppressions d'emplois à la DCN pourraient toucher le tiers des effectifs actuels, par départs naturels, pré-retraites à cinquante-cinq ans, aménagement du temps de travail ou par transfert dans les armées dès lors qu'il s'agit d'y accroître le nombre de civils pour compenser la fin des appelés.

● **GIAT industries**, ensuite. La situation y *est particulièrement préoccupante. En cinq* ans, GIAT industries, qui fabrique le char Leclerc, des véhicules blindés, des pièces d'artillerie, des armes légères et des munitions, a perdu 6 000 emplois et l'activité pour l'Etat Français, en raison de la baisse continue des budgets militaires dans le même temps, a été divisée par dix.

Fort aujourd'hui de 12 130 salariés et au bord de la faillite avec un besoin, estimé par la Cour des comptes, de recapitalisation à hauteur de 11 milliards de francs après deux premières dotations, en 1996 et 1997, de 3,7 milliards chacune, le groupe public d'armement terrestre a lancé un plan dit de retour à l'équilibre sur trois ans qui prévoit notamment de *ramener les effectifs à environ* 9 300 fin 1998.

Ce plan est aujourd'hui jugé insuffisant par le ministre de la défense qui a évoqué, au dé*but de novembre, la perspective que, par des* départs anticipés ou des pré-retraites à cinquante-quatre ans, GIAT industries n'occupe plus progressivement que 7 000 salariés.

Une indication que les syndicats ont immédiatement traduite par une volonté de l'Etat de fermer quatre (sur quatorze) des sites du groupe, notamment ceux du Mans (Sarthe), *Salbris (Loir-et-Cher), Rennes* (Ille-et-Vilaine) et de Saint-Etienne (Loire), en dépit des dénégations officielles qui font plutôt état de la nécessité de diversifier – sans préciser vers quoi – les activités de GIAT industries.

● **Le Commissariat à l'énergie atomique** (CEA), enfin. Après la fermeture des centres d'expérimentations nucléaires de Polynésie, *décidée par Jacques Chirac*, et étant donné la forte réduction des crédits – 20 % à francs constants durant les six ans à venir – attribués à la dissuasion, le CEA doit se restructurer pour passer à des essais simulés en laboratoires.

LE COÛT DE LA SIMULATION

Ce qui induit deux conséquences. D'une part, le CEA embauche des spécialistes pour ses nouvelles tâches mais, en même temps, il supprime des emplois (fin 1999, il comptera 4 500 salariés, au lieu de 5 200 en 1996) et il fermera trois sites, notamment à Vaujours-Moronvilliers (Seine-Saint-Denis) et à Limeil-Valenton (Val-de-Marne).

D'autre part, il doit s'adapter à une moindre progression des crédits consacrés à la simulation, qui coûtera plus cher que prévu et pour *laquelle les moyens nécessaires ne seront pas* complètement en place avant 2005 au plus tôt.

Jacques Isnard

Des experts dénoncent de graves lacunes dans la reconnaissance des maladies professionnelles

L'AFFAIRE de l'amiante n'a pas encore réveillé les esprits ni mobilisé l'administration sur le développement des maladies professionnelles. Un nouveau rapport, commandé par le gouvernement précédent en avril 1997, et remis en octobre à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, vient le confirmer.

Présidée par Alain Deniel, conseiller-maître à la Cour des comptes, une commission d'experts conclut que le coût de ces maladies pèse trop lourdement sur la branche maladie de la Sécurité sociale et trop peu sur celle des accidents du travail, dont la situation est pourtant assainie.

Cette situation s'explique, selon le rapport, par un *« décalage persistant »* entre la réalité des pathologies et les tableaux officiels re*connaissant* ces affections. S'y ajoute une sous-déclaration *« probablement très importante »* d'affections dont l'origine est d'autant plus difficile à prouver qu'elles *surviennent* souvent chez des retraités. Dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1997, Alain Juppé avait transféré 1 milliard de francs des accidents du travail vers l'assurance-maladie pour compenser ce surcoût, tout en créant une commission chargée de voir si cette somme correspondait bien aux charges indues supportées par l'assurance-maladie.

La commission estime entre 888 et 904 millions la charge annuelle à transférer sur la branche accidents du travail. Elle ne cache pas qu'*« il s'agit d'une hypothèse basse »*, car elle n'a pu obtenir aucune donnée exploitable sur les maladies les *plus coûteuses par leur nombre*, comme les troubles musculo-squelettiques qui se développent avec le travail sur ordinateur. L'évaluation de 900 millions est donc *« très inférieure à la réalité des dépenses que la branche des accidents du travail devrait supporter »*.

La commission a été *« frappée par la pauvreté des statistiques sur le problème des maladies professionnelles »*. Leur déclaration ne fait l'objet d'*« aucune exploitation au niveau national »*.

Les déclarations sont « très inférieures à celles constatées dans d'autres pays comparables »

Le nombre de cas de maladies *professionnelles* reconnues est pourtant passé de 8 847 en 1992 à 10 186 en 1995 (+ 15 %). Entre 1993 et 1995, les dépenses générées pour incapacité temporaire de travail (295 millions) ont progressé de 26,6 %. Les déclarations sont *« très inférieures à celles constatées dans d'autres pays comparables »*, comme le Royaume-Uni où, par exemple, *« le nombre de mésothéliomes* (liés à l'amiante) *reconnus est quatorze fois supérieur à celui de la France »*.

Il existe, par ailleurs, de *« très fortes disparités »* entre les régions. L'Ile-de-France (25,3 % des salariés) ne représente que 12,5 % des cas reconnus ; la région Pays de la Loire (5,1 %) donne lieu à 12,8 % des cas reconnus nationalement. *Cet écart s'explique par la* nouvelle procédure expérimentée à Nantes depuis 1987, qui a multiplié par sept le nombre de déclarations et qui a eu une incidence sur le nombre de cas d'affections reconnues comme maladies professionnelles.

Les maladies non reconnues sont nombreuses, le salarié ayant du mal à prouver son exposition au risque. *« Les enquêtes sont effectuées par des agents administratifs des caisses maladie peu qualifiés pour ce type d'investigation et qui se satisfont des réponses très restrictives ou négatives apportées par l'employeur quant à la preuve de l'exposition au risque »*, relève le rapport. Les sous-déclarations sont aussi imputables à la *« méconnaissance générale tant des victimes que du corps médical de l'étiologie professionnelle des pathologies »*, et au risque de perte de revenus ou de licenciement pesant sur le salarié en arrêt maladie.

La commission estime que les pouvoirs publics doivent poursuivre cinq objectifs : améliorer l'information statistique ; mettre en commun les compétences des médecins (libéraux, *Sécurité* sociale) et de l'inspection du travail ; améliorer *« très sensiblement »* la formation initiale et continue des praticiens ; renforcer le rôle des 6 000 médecins du travail pour identifier très vite ces maladies dans les secteurs à risques ; obliger *l'employeur à déclarer à la Sécurité* sociale et à l'inspection du travail les procédés susceptibles de provoquer ces maladies.

A son dernier congrès, réuni à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) du 16 au 20 septembre, la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés a rappelé *« l'incurie du système de prévention et de réparation des risques professionnels »* et dénoncé *« la compromission entre les industriels, les experts et les représentants des pouvoirs publics »*. Les chefs d'entreprise sont d'autant plus réticents qu'une véritable transparence entraînerait une hausse de leurs cotisations.

Jean-Michel Bezat

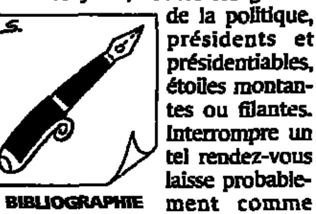


Alain Juppé fait son autocritique sur la campagne des législatives

Anne Sinclair a recueilli les premières confidences de l'ancien premier ministre

Après avoir arrêté son émission sur TF 1, Anne Sinclair a entrepris d'interroger les principaux acteurs de la vie politique française. Cela lui permet, dans son nouveau livre, d'apporter des éclairages sur la préparation de la campagne présidentielle et sur l'échec de la droite lors des législatives. Pour la première fois depuis son départ de Matignon, Alain Juppé a accepté de confier sa vision des événements.

IL NE DOIT PAS être facile de *« décrocher »* quand, chaque dimanche ou presque pendant des années, on a interrogé, les yeux dans les yeux, toutes les gloires de la politique, présidents et présidentiables, étoiles montantes ou filantes. Interrompre un tel rendez-vous laisse probablement comme un manque. Sans doute est-ce la raison pour laquelle, à peine eut-elle annoncé, au début de l'été, qu'elle mettait un terme à son émission « 7 sur 7 », Anne Sinclair a décidé de retourner voir la plupart de ces interlocuteurs et d'écrire ces *Deux ou trois choses que je sais d'eux*, que vient de publier Grasset.



Après d'autres, anecdotes et confidences à l'appui, elle refait le récit de ce qui – pour Edouard Balladur, Jacques Chirac ou Alain Juppé – *« aurait pu être une histoire d'amour »* avec les Français et dont il ne reste, aujourd'hui, que le goût amer d'un *« rendez-vous manqué, un jour de pluie, sous l'abri-bus »*. Sur *« l'étrange suicide politique »* auquel a conduit sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale au printemps dernier, Jacques Chirac reste laconique, le 24 juillet, lors d'un entretien en tête-à-tête avec Anne Sinclair. Sauf à prendre pour argent comptant cette surprenante explication : *« J'étais certain que le choix qui était devant nous, c'était les élections ou la rue. Or on ne sort de la rue que par des "Grenelle", comme en mai 1968. Et les "Grenelle", je connais, ça coûte horriblement cher, ce qui, dans la conjoncture européenne actuelle, se serait traduit par un bond en arrière. Dans de telles circonstances, un républicain donne la parole au peuple. »*

« Ce n'était qu'un devoir de bon élève, exhaustif, sans flamme »

Le témoignage d'Alain Juppé est beaucoup plus original. Non seulement parce qu'il revient, pour la première fois depuis son départ de l'hôtel Matignon, sur les deux années qu'il y aura passées, mais surtout parce qu'il le fait avec une franchise et une liberté de ton inhabituelles. Etait-il prêt à exercer les fonctions de premier ministre en mai 1995 ? *« Non et j'ai eu tort. »* Que pense-t-il, avec le recul, de son premier gouvernement ? *« Il était ni fait ni à faire. Je voulais une équipe resserrée et Chirac m'incitait à en rajouter tous les jours – trente-cinq, trente-six, trente-sept ministres –, en disant "Qu'est-ce qu'un de plus, alors que ça leur fait tellement plaisir" »*

Quant à son discours de politique générale, le 19 mai 1995, *« il n'était pas bon. Ce n'était qu'un devoir de bon élève, exhaustif, sans flamme »*. Enfin, sa manière de gouverner, en montant au créneau sur tous les sujets en lieu et place de ses ministres, appelle ce commentaire stupéfiant : *« C'est vrai, c'était une erreur. Mais la vraie question qui se pose est celle de savoir pourquoi la majorité d'alors, c'est-à-dire l'opposition d'aujourd'hui, est si pauvre en hommes de gouvernement. »*

Reste la dissolution et l'échec de mai-juin 1997. *« Ce qu'on n'avait pas vu, c'est le rejet de ma personne »*, note lucidement Alain Juppé, trois mois plus tard. Et il poursuit, à propos de la campagne législative : *« Chirac, Pilhan et moi avons fait l'erreur de ne pas choisir notre discours. Ou bien on disait : " C'est une nouvelle étape, il nous faut un nouveau premier ministre ", ou bien on se battait sur la ligne " Ce n'est pas un problème d'homme, Juppé reste en place et voici ce que nous ferons ". Il fallait aborder le problème de face. Nous avons voulu surfer sur la vague. Chirac voulait me garder, mais Pilhan lui disait tous les jours que c'est moi qui plombais la campagne. Il n'a pas choisi de ligne et la campagne a boité sur une cote mal taillée. »*

Alain Juppé revient enfin sur l'attitude du chef de l'Etat à son égard. En novembre 1996, assure-t-il, il tente de convaincre Chirac de changer de premier ministre et s'entend répondre : *« Je ne changerai pas pour deux raisons : d'abord parce que vous êtes le meilleur, et parce que je n'ai pas de solution de rechange. »* Au lendemain du premier tour des législatives, il rentre de Bordeaux bien décidé à annoncer qu'il quitterait ses fonctions quoi qu'il arrive. *« Ne brûlez pas tous vos vaisseaux. Si on gagne d'une voix, je vous renomme premier ministre ! »*, aurait alors plaidé Jacques Chirac. *« Juppé lui-même reste confondu devant tant d'obstination fidèle »*, remarque Anne Sinclair.

Gérard Courtois

★ *Deux ou trois choses que je sais d'eux*, d'Anne Sinclair, Grasset, 321 pages, 118 francs.

Les indépendantistes radicaux contrôlent l'Union calédonienne

LA RÉÉLECTION, lundi 10 novembre, de Bernard Lepeu à la présidence de l'Union calédonienne (UC) confirme la radicalisation de la principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). Les militants indépendantistes ont aussi éliminé du bureau politique de l'UC Léopold Jorédié, président de la province Nord, et Roch Wamytan, président du FLNKS, deux hommes qui avaient marqué leurs distances avec la décision prise il y a un mois de bloquer l'accès aux centres miniers du groupe Eramet-SLN. M. Lepeu avait été porté à la présidence de l'UC, il y a un an, avec la mission d'imposer à l'Etat l'approvisionnement en minerai de nickel pour le projet d'usine préparé par les indépendantistes. Cet *« accès à la source »* vient d'être approuvé par le gouvernement (*Le Monde* du 4 novembre). – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

SÉNAT : le bureau du Sénat doit examiner, mercredi 12 novembre, la demande de levée d'immunité parlementaire formulée par le parquet d'Evry à l'encontre de Xavier Dugoin, sénateur et président RPR du conseil général de l'Essonne, dans le cadre de deux enquêtes judiciaires concernant des salaires versés à trois proches de M. Dugoin par deux filiales de l'entreprise de bâtiment Parachini, et un *« manuel de corruption »* trouvé par la police au domicile d'un ancien élu RPR, qui met en cause M. Dugoin. – *(Corresp.)*

■ **SÉMINAIRE : le premier ministre** a réuni, samedi 8 novembre, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), l'ensemble de son cabinet pour *« fortifier sa cohésion »*, tirer le *« bilan des cinq premiers mois de gouvernement »* et tracer les *« perspectives de travail pour l'année 1998 »*.

Le maire FN d'Orange met les journalistes au pilori

AVIGNON
de notre correspondante

Le maire Front national d'Orange, Jacques Bompard, n'aime pas la contradiction, surtout lorsqu'elle provient des journalistes. Ces derniers jours, la pression est montée d'un cran, notamment entre les journalistes du quotidien *La Provence* en poste à Orange et la mairie, qui n'hésite pas à placarder des dazibaos dénonçant nominativement les « coupables ».

Tout a commencé le 24 octobre par un billet d'humeur signé Christophe Nobili, qui conteste l'analyse faite par M. Bompard de l'évolution de la délinquance. Cette diatribe provoque le jour-même la colère de la mairie, qui placarde une affiche sur le panneau d'information municipal : *« Christophe Nobili, journaliste à* La Provence, *dit n'importe quoi. »* Le 29 octobre, c'est un billet signé Alain Guttadauro, sur la traversée de la ville par les convois exceptionnels, qui a le malheur de déplaire. Le journaliste du quotidien régional est accusé nommément par affiche de prendre pour argent comptant les directives préfectorales.

Dans le bulletin municipal *Orange vérité*, Jacques Bompard se vante d'avoir réussi à organiser un spectacle estival ayant rassemblé 3 000 personnes alors que la ville de Vaison-la-Romaine a dû annuler un gala de Sylvie Vartan, faute de spectateurs. Réponse d'Alain Guttadauro : Vaison a annulé parce qu'il pleuvait des cordes. Preuves à l'appui : le bulletin du service de Météo France et de l'organisateur du gala. Et à nouveau l'affiche vengeresse fleurit. *« Alain Guttadauro, journaliste à* La Provence, *pris la main dans le sac. »* Avec cette conclusion : *« M. Guttadauro n'aime pas les vérités qui dérangent sa bonne conscience de militant journaliste. »*

Cette fois, c'est trop, le directeur de la rédaction de *La Provence*, Laurent Gilardino, prend sa plume le 7 novembre pour fustiger le maire d'Orange. *« M. Bompard n'est pas content de* La Provence, *c'est son droit évident et, pour tout dire, nous serions inquiets du contraire. M. Bompard croit pouvoir prendre à partie nos rédacteurs en clouant leurs noms sur les panneaux municipaux comme au pilori, ce qui pour le coup relève de la justice. »*

Monique Glasberg

CARNET

Naissances

Catherine ASTORG,
Didier GONZALEZ
et Justine
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le vendredi 7 novembre 1997, à 20 h 40, à Paris.

23, rue Sadi-Carnot,
92120 Montrouge.

Décès

– Mme Lina Benjelloun, née Floch,
sa mère,
Mme Simone Benjelloun, née Oscare,
son épouse,
Mme Joumana Schmidt Matray,
sa fille,
Ainsi que ses petits-enfants,
Bettina, Lydia et Mehdi,
Mme Latifa Benjelloun Laroui,
sa sœur,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté,

Jamil BENJELLOUN,
administrateur de sociétés,

survenu le 8 novembre 1997, à Casablanca (Maroc).

L'inhumation a eu lieu, dans le caveau familial, au cimetière des Martyrs, à Casablanca.

« Que Dieu veuille bien le recevoir en sa grande miséricorde. »

15, rue Louis-David,
510, boulevard Panoramique,
Les Crêtes, Casablanca.
24, rue de l'Annonciade,
Monte-Carlo,
Principauté de Monaco.

– L'Association nationale tzigane d'enseignement et de pédagogie scolaire,
Louise Falck,
sa directrice,
Arlette Laurent-Fahier,
sa conseillère,
Christiane Bénicourt,
sa secrétaire générale,
Eric Debarbieux,
son trésorier,
Ses monitrices,
Et les centaines d'enfants qu'il a aidés,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur président,

Fernand BÉNICOURT.

Il est parti pour le grand voyage le jeudi 6 novembre 1997.

ANTEPS,
34, sentier de la Jarrie,
93370 Montfermeil.

– Mme Gilbert Courtois de Viçose,
Mme Anne Courtois de Viçose,
M. et Mme Axel Courtois de Viçose,
M. et Mme François Courtois de Viçose,
M. et Mme Jean-Louis Courtois de Viçose,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Gilbert COURTOIS de VIÇOSE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de la Couronne de Belgique,
officier de l'ordre de Léopold,

survenu à Toulouse, le 9 novembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 novembre, à 10 heures, en l'église réformée, place du Salin, à Toulouse.

3, rue Mage,
31000 Toulouse.

– Le président Jacques Fossat,
Et les membres du conseil d'administration,
Ainsi que les collaborateurs de Courtois SA,
ont la tristesse de faire part du décès de son administrateur et président d'honneur,

M. Gilbert COURTOIS de VIÇOSE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de la Couronne de Belgique,
officier de l'ordre de Léopold,

survenu à Toulouse, le 9 novembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 novembre, à 10 heures, en l'église réformée, place du Salin, à Toulouse.

3, rue Mage,
31000 Toulouse.

Appelé très jeune à la tête de la Banque Courtois après la disparition de son père, mort en déportation, il a assuré dans cette époque difficile la fonction de consul général de Belgique, préservant la vie et les intérêts de nombreux ressortissants.

Tout au long de sa vie, par son action dans Tofinso et l'IRDI, il a participé au développement de la région toulousaine, en synergie avec la communauté bancaire, dont il fut pendant plus de trente ans le fédérateur en tant que président de l'Association française des banques Midi-Pyrénées et président de l'OCBF sur le plan national.

En outre, en accord étroit avec Pierre Guillaumat, il a présidé pendant de longues années « La Ligue contre le cancer », pour le comité de la Haute-Garonne, ainsi que de nombreuses autres associations.

Il restera un exemple pour chacun d'entre nous.

– M. Robert Burou,
son époux,
Annie Santamaria,
sa fille,
Norbert Santamaria,
et leurs enfants, Olivier et Inès,
François Burou,
son fils,
Mme Andrée Tardieu, née Poveda,
Mme Suzanne Dauriac, née Burou,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

Mme Robert BUROU,
née Paulette POVEDA.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 3 novembre 1997.

Des dons peuvent être adressés à l'Association « Les Jeunes handicapés », 31370 Lahage.

67-69, avenue Paul-Doumer,
75116 Paris.
2 *ter*, avenue de la Villa-de-la-Réunion,
75016 Paris.

– Les membres de l'IPSO
qui participaient chaque année à la journée scientifique commune IPSO-Centre A. Binet qu'avec P. Marty

le professeur René DIATKINE

avait fondée, il y a près de vingt ans, s'associent au deuil des siens et de ses proches et conservent vivante la richesse de sa pensée, de sa pratique et de ses échanges.

(*Le Monde* du 6 novembre.)

– M. et Mme Jean Gaulier,
ses enfants,
Laurence Gaulier,
sa petite-fille,
Ginette Gaulier,
sa sœur,
Mme Marguerite Bonnal,
sa compagne,
Et les familles Gallibert, Clavet, Dessoit,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges GAULIER,

survenu le 7 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

16, avenue du Général-de-Gaulle,
94160 Saint-Mandé.
27, route de Thenisy,
77520 Sognolles-en-Montois.

– Ses petites-filles,
Ses fils et belles-filles,
rendent hommage à

Magdeleine GUIBERT,

décédée le 9 novembre 1997.

Famille Chapront.

– Les Pères maristes
font part du décès du

Père Marcel JACOB,
ancien directeur
de Sainte-Marie de Sierck-lès-Bains
et de Notre-Dame de Bury,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 14 novembre 1997, à 14 heures, en l'église d'Offendorf, Bas-Rhin.

6, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

– Raymond et Liliane Pellerin,
Denis, Marie, Sophie, Laurent, Valérie,
Henri et Jacqueline Boublil,
Hervé, Florence, Thierry, Elisabeth Koskas et Julie,
Nelly Koskas,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Koskas, Chaltiel, Coscas et Guez,
Parents, alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Rachel KOSKAS,
née GUEZ,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante, survenu à son domicile, le 9 novembre 1997.

Les obsèques auront lieu mercredi 12 novembre, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Renée Lucas,
son épouse,
Dominique et Gilles,
ses fils,
Suzanne Avril,
leur mère,
Yvan, Alexandre, Nina,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard LUCAS,

survenu le 8 novembre 1997.

Les obsèques auront lieu le 12 novembre, au crématorium de Montpellier, dans l'intimité familiale.

Parc Saint-Clair,
Boulevard J.-M.-Grangent,
34200 Sète.

– Saint-Tropez, Paris, Nice.

Mme Robert Maddalena,
née Charlotte Oliva,
son épouse,
Gilles et Dominique,
ses fils,
Carole, Jane, Agnès, Cyril et Romain,
ses petits-enfants,
Les familles Dischamp, Robert, Oliva, Tari, Bonté, Ozenda et Soldaini,
Parents et alliés,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Robert MADDALENA,
architecte DPLG-urbaniste,

survenu le 6 novembre 1997, à Nice, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La crémation aura lieu le mercredi 12 novembre. Rendez-vous à 10 h 45, au crématorium de Vidauban (Var).

Ni fleurs ni couronnes.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

10, allée Château-Martin,
83580 Gassin

– Mme Georges Nay,
son épouse,
M. et Mme Jean-Gérard Nay,
Le docteur François Nay,
Mme Catherine Nay,
M. Dominique Nay
et Mme Micheline Morissonneau,
Jean-François, Alexandra, Jean-Arthur,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Georges NAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu le 8 novembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Périgueux, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Périgueux, dans le caveau de famille.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

146, rue Victor-Hugo,
24000 Périgueux.

– Un homme nous a quittés.

Joseph SIGRIST.

Nous l'avons beaucoup aimé.

Myriam Fellous-Sigrist,
Michèle Fellous,

44, boulevard de Lozère,
91120 Palaiseau.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 12 novembre 1987,

Robert GALLAND

nous quittait.

Ses proches et ses amis se souviennent.

– Souvenez-vous de

Kisryl BRZYSKI.

Arrêté le 14 mai 1941 par la police de Vichy, interné à Pithiviers, il fut déporté dans le convoi n° 42 à Auschwitz, où il fut assassiné le 11 novembre 1942. Il avait trente-cinq ans.

Il eut la douleur de voir sa femme,

Blima,

et ses quatre enfants :

Marcel, 11 ans,
Albert, 9 ans,
Rosette, 4 ans
et Victor, 2 ans,

arrêtés lors de la « rafle » du Vél' d'Hiv, le 16 juillet 1942.

Rosette SCHALITT-BRZYSKI,

seule rescapée, internée politique à quatre ans comme terroriste, n'oublie rien, ne pardonne rien.

– Le 12 novembre 1987, mourait

Emile CAMELOT.

Il a vécu dans l'amour de la vie. Avec amour, nous le suivons.
Il nous voit et nous le reverrons.

Jacqueline,
son épouse,
Ainsi que toute sa famille.

Remerciements

– Mme Marie Peretti,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Pietri,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et dons, se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Lucien PERETTI.

Communications diverses

Le département documentation Hypermedia
de l'université Paris-VIII
organise une journée d'étude
le 18 novembre 1997 :

« Pour une culture informationnelle ». Intervenants : Claude Baltz (université Paris-VIII), Bernard Stiegler (INA), Alain Lebaube (*Le Monde*), Eric Allart (IBM France), André Geoffroy (France Télécom), Daniel Confland (DISTNB), Hervé Seyriex (délégué interministériel à l'insertion des jeunes).

Au Carré des sciences, amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, Paris-5e, de 9 h 30 à 18 heures. Renseignements : 01-43-72-99-80.

– **Maison de l'hébreu : 01-47-97-30-22.** Lire en deux heures, maîtriser le langage biblique ou parler israélien en dix séances (ou à distance).

ÉDUCATION Un fort avis de tempête est annoncé dans l'éducation nationale à propos du dossier sensible des demandes de mutation et de la gestion des effectifs enseignants. ● NEUF SYNDICATS ont écrit, le 10 novembre, à Claude Allègre pour protester contre une réforme du mouvement national qui se ferait sans concertation. Le ministre souhaite déconcentrer ce mouvement qui organise les changements de postes. Dénonçant un *« coup de force »*, le SNES, principal syndicat du secondaire, menace d'une grève à la fin novembre. ● M. ALLÈGRE a par ailleurs publié une circulaire permettant la mise en œuvre d'une des principales dispositions de la réforme Bayrou de l'enseignement supérieur. Les établissements devront appliquer dès cette année les nouvelles modalités d'examen et de contrôle des connaissances. *Lire aussi notre éditorial page 10.*

Les syndicats s'opposent à M. Allègre sur la gestion des enseignants

Neuf organisations syndicales ont écrit, le 10 novembre, au ministre, l'accusant de vouloir réformer la procédure de mutation des personnels. Par ailleurs, une vive polémique se développe sur le nombre d'enseignants dits « en surnombre », 30 000 selon le SE-FEN

NEUF SYNDICATS d'enseignants, à l'exception du SE-FEN et de FO, ont envoyé une lettre commune à Claude Allègre, lundi 10 novembre, afin de protester contre le blocage de la procédure de mutation des personnels du second degré pour 1998. En déclarant, dès l'été, qu'il entendait *« dégraisser le mammouth »*, le ministre de l'éducation nationale n'avait pas caché sa volonté de déconcentrer le mouvement national.

Très attendue par les enseignants, une copieuse note de service lance tous les ans le « mouvement » qui permet à ceux qui veulent changer de poste de poser leur candidature. En 1996, elle était parue le 7 novembre. Les représentants syndicaux stigmatisent *« la méthode »* du ministre, qui retient cette note, afin de réfléchir, selon son cabinet, *« à des expériences ou à des simulations de déconcentration* [du mouvement] *sur une partie des académies »*. Alors que le texte a été établi en concertation avec la direction des personnels enseignants (DPE), les signataires estimeraient *« inacceptable »* de changer les règles du jeu *« sans que le débat ait eu lieu sur les différentes conceptions en présence »*. Ils ajoutent que *« différer plus longtemps la parution* [de la note de service] *conduira à désorganiser profondément la préparation de la rentrée 1998 »*.

« COUPS DE FORCE »

Est-ce à dire que tous les syndicats entrent en résistance contre le *« dégraissage du mammouth »* ? Pas tout à fait, car certains des signataires, comme le SGEN-CFDT ou le SNALC, sont partisans d'une révision du « mouvement », tout en désapprouvant la manière employée. De même, le SE-FEN, bien que demandeur de la déconcentration *« du mouvement et du recrutement, »* s'oppose à ce qu'elle ait lieu dès 1998. Il a écrit, de son côté, le 7 novembre, à Claude Allègre pour le mettre en garde contre la précipitation. Mais le SNES, principal syndicat du second degré et qui demeure un farouche défenseur des mutations gérées sur le plan national, est prêt à entrer en guerre. Dénonçant les *« coups de force »* à répétition du ministre, ce syndicat voit dans une réforme du mouvement *« une forme de démantèlement »* du système éducatif. *« C'est suffisamment grave pour que nous décidions de proposer la grève à compter de fin novembre si ces décisions ne sont pas revues »*, menace sa secrétaire générale, Monique Vuaillat.

Agacé par ces réactions, le ministre de l'éducation estime *« lamentable d'écrire des lettres sur des rumeurs »*, tout en reconnaissant que des *« déconcentrations sur des choses ponctuelles qui peuvent se faire simplement »* sont à l'étude. M. Allègre refuse d'en dire davantage, mais une réunion de cabinet doit avoir lieu, mercredi 12 novembre, à ce sujet. *« Je vais bien sûr engager une concertation, c'est la loi, et je ne suis pas connu pour violer la loi »*, ajoute le ministre. Pour leur part, les syndicats trouvent amer que le ministre vante la *« modernité du dialogue social dans le conflit des routiers, mais que celui-ci s'arrête à l'éducation nationale »*. Tous demandent l'ouverture rapide de négociations et la publication immédiate de la circulaire préparant la rentrée.

Ce conflit intervient alors que la gestion du personnel enseignant dans le second degré tourne au casse-tête. Bien que 28 000 maîtres auxiliaires (MA) aient été réemployés cet été, l'administration de l'éducation nationale a dû recruter depuis le mois de septembre, 2 000 nouveaux MA, contractuels ou vacataires. Le ministère avait pourtant indiqué en juillet aux recteurs que *« tout recours à de nouveaux maîtres auxiliaires* [était] *exclu »*. Par ailleurs, six membres du *« Collectif national des reçus-collés »* (des candidats admis sur listes complémentaires aux concours de l'éducation nationale) ont entamé, mardi 4 novembre à Paris, une grève de la faim. Ils réclament que les 104 personnes qui restent sur les listes du jury du Capes de mathématiques, soient intégrées.

« PROBLÈMES D'AJUSTEMENT »

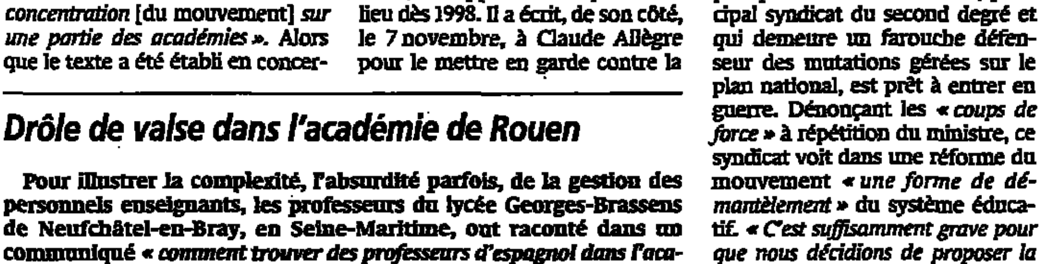
« Nous rencontrons des problèmes d'ajustement entre les postes à pourvoir et la ressource humaine dont nous disposons », concède-t-on du côté du ministère. D'après le SE-FEN, il existerait 30 000 enseignants en surnombre (*Le Monde* daté 19-20 octobre), *« dont quelque quatorze mille MA et dix mille titulaires »*. Ce chiffre représente près de 10 % des 365 000 enseignants du second degré public. On est bien loin du *« zéro défaut »*, réclamé par Claude Allègre, afin de parvenir à ce qu'il n'y ait *« aucune classe sans professeur et aucun professeur sans classe »*.

Toute la difficulté réside dans le croisement entre personnels disponibles, affectations géographiques et disciplines à assurer. Lors de la rentrée, des postes sont restés vacants dans certaines matières de lycées d'enseignement professionnel et général. En urgence, le ministère a fait appel à des étudiants admissibles aux derniers concours de recrutement, car ils sont *« susceptibles d'être admis aux prochains concours »*, et à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) en fin de contrat à l'université. *« Ainsi, le stock de MA ne devrait pas augmenter »*, parie la Rue de Grenelle. Parmi ces deux mille recrues, on trouve également des ex-surveillants, des anciens MA qui n'avaient pas de poste depuis plus de deux ans et même quelques reçus-collés. *« C'est bien la preuve que les besoins existent »*, s'insurge l'un d'entre eux.

Pour le SE-FEN, cette situation *« témoigne de l'absurdité d'un système qu'il faut impérativement réformer. Cette gestion ne peut plus durer »*. Pour sa part, le SNES conteste les « surnombres » dénoncés par son concurrent syndical et les estime à environ 3 000 ou 4 000, cantonnés à l'histoire-géographie et à la physique. En aucun cas, il ne s'agirait de 30 000 enseignants payés et inemployés.

Ainsi, en réemployant tous les MA, Claude Allègre a résolu *« un problème social aigu »*. Mais le recrutement de ces personnels a accentué les dysfonctionnements dans la gestion des affectations des enseignants. C'est l'ensemble de cette complexe machinerie qui est désormais au centre de la tempête syndicale déclenchée par les visées ministérielles.

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey



Drôle de valse dans l'académie de Rouen

Pour illustrer la complexité, l'absurdité parfois, de la gestion des personnels enseignants, les professeurs du lycée Georges-Brassens de Neufchâtel-en-Bray, en Seine-Maritime, ont raconté dans un communiqué *« comment trouver des professeurs d'espagnol dans l'académie de Rouen »*. Cela a été une valse à plusieurs temps.

Un maître auxiliaire enseignant cette langue a d'abord été nommé à l'année dans leur établissement. Puis, la Toussaint venue, on a été chercher à Perpignan, à 1 000 kilomètres de là, un chargé de cours de l'enseignement supérieur. Dans l'urgence, celui-ci a laissé en plan ses étudiants et pris la classe du maître auxiliaire, à qui l'on a demandé d'aller boucher des trous ailleurs dans l'académie. Mais, concluent les enseignants, *« on multiplie les déclarations fracassantes sur le "zéro défaut" et la gestion au plus près du terrain »*.

Certaines des mesures de la réforme Bayrou de l'Université sont confirmées

IL AURA FALLU quatre mois à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, pour se prononcer définitivement sur la mise en œuvre de la réforme des études des premier et deuxième cycle à l'université. *Quatre mois d'hésitations* avant de se rallier aux principales dispositions du texte adopté le 9 avril, sous la responsabilité de son prédécesseur, François Bayrou, avec l'accord de la quasi-totalité des syndicats d'enseignants et d'étudiants.

Dans une circulaire adressée à l'ensemble des universités, le 5 novembre, et signée par Christian Forestier, directeur général des enseignements supérieurs, le ministre confirme les modifications du contrôle des connaissances, avec l'organisation d'une session de rattrapage en septembre, l'évaluation des enseignements, l'anonymat des copies. Ces mesures s'appliquent dès cette année en DEUG, licence et maîtrise. Plus précisément, toutes les universités devront généraliser, lors des examens, les principes de la compensation sans note éliminatoire, de la capitalisation et du passage conditionnel.

Dans la réalité, cela signifie que les étudiants pourront passer dans l'année supérieure en ayant obtenu la moyenne générale à l'ensemble des matières. En cas d'échec, ils conserveront le bénéfice des notes dépassant la moyenne. Enfin, tout étudiant sera autorisé à s'inscrire en licence ou en maîtrise même s'il lui manque une ou deux unités de valeur, qu'il devra néanmoins obtenir l'année suivante pour valider son diplôme de DEUG ou de licence.

A première vue, Claude Allègre pouvait difficilement déjuger une réforme qui étend à l'ensemble des formations, droit et sciences économiques comprises, la rénovation pédagogique initiée, sous sa responsabilité, en 1992 puis en 1993. Il l'avait indiqué dès son arrivée rue de Grenelle, non sans introduire une nuance qui explique les atermoiements de ces derniers mois. *« Les universités qui ont adopté la réforme Jospin-Lang de 1992 peuvent oublier la réforme Bayrou. Celles qui avaient résisté, en revanche, devront l'appliquer »*, avait affirmé M. Allègre dans un entretien à *Libération*, le 11 juillet.

Certaines universités avaient en effet tenté d'obtenir un aménagement du texte prévoyant une période transitoire. A l'issue d'une rapide enquête, André Lespagnol, chargé de présider la commission de suivi de la réforme, avait relevé que sur 75 universités, 6 avaient conservé le régime de 1992, 14 appliquaient celui de 1997, 5 uniquement en première année et 43 ont adopté un régime « mixte ». Sur 56 facultés de droit, 52 avaient prévu de suspendre le système traditionnel d'admissibilité-admission, mais uniquement en première année.

« PLUS SUR L'ESPRIT QUE SUR LA LETTRE »

Face à cette diversité de situations, le ministre a tranché. *« Je ne souhaite pas*, écrit-il, *que des aménagements des dispositions transitoires, effectuées dans l'urgence, puissent laisser planer un doute sur la volonté du gouvernement d'appliquer la réforme. »* Ferme sur les principes du contrôle des connaissances – de toute évidence l'aspect le plus symbolique pour certaines organisations syndicales (SGEN, Snesup, UNEF-ID et UNEF) –, Claude Allègre n'en laisse pas moins une entière liberté aux universités pour compléter l'autre volet de la réforme avec l'organisation pédagogique, les nouvelles unités d'enseignement et la réorientation en fin de premier semestre.

Pour Bernard Saint-Girons, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, la circulaire ministérielle *« fournit des indications plus sur l'esprit que sur la lettre de la réforme »*. Tout en constatant la *« persistance de difficultés »*, il finit par donner raison au ministre de *« n'avoir pas agité le chiffon rouge d'une velléité de retour en arrière auprès des syndicats »*. L'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, l'a d'ailleurs salué comme tel, en évoquant à nouveau une *« victoire des étudiants »*.

Les responsables de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) ne dissimulent pas, en revanche, leurs inquiétudes. Selon eux, la publication tardive du texte risque de placer la majorité des établissements dans l'illégalité. Soit parce qu'ils auront décidé de ne pas appliquer les nouvelles dispositions à l'ensemble des formations, soit parce qu'ils auront dépassé le délai d'un mois après la rentrée, prescrit par la loi Savary de 1984.

Malgré la crainte de recours de plus en plus fréquents devant les tribunaux, Claude Allègre a choisi d'assumer ce risque. Le ministre mise sur le renouveau de la politique contractuelle et sur l'autonomie des établissements pour encourager les efforts d'innovation assortis d'incitations financières. Pour preuve, précise-t-on dans son entourage, 400 à 500 postes d'enseignants, sur les 3 000 prévus au budget, devraient être affectés à la rénovation pédagogique, notamment en droit, pour relever les taux d'encadrement des étudiants.

Michel Delberghe

Des annonces tous azimuts qui suscitent l'exaspération

ANALYSE

Déstabilisés, les interlocuteurs syndicaux du ministre pourraient resserrer les rangs

L'ÉDUCATION NATIONALE est-elle le champ de ruines que Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, se complaît à décrire au fil de ses interventions télévisées et de ses entretiens dans la presse ? Depuis son arrivée rue de Grenelle, l'ami et conseiller de Lionel Jospin, à qui l'on ne peut faire grief de méconnaître le système, ne cesse de dénoncer les travers et les carences du système éducatif.

Ces discours flattent sans doute une opinion publique qui n'en revient toujours pas d'entendre un ministre, de gauche qui plus est, s'en prendre le matin aux enseignants, à leurs absences et à leurs syndicats, à midi à l'administration centralisée du *« mammouth »* qu'il faut dégraisser, et le soir aux programmes de l'école primaire qu'il faut alléger. La nuit, il s'occupera du lycée qu'il convient de revoir toutes affaires cessantes. Entre-temps, il aura pris de solides dispositions à l'égard des enseignants pédophiles, créé 40 000 emplois-jeunes, lancé un nouveau plan contre la violence et amorcé un programme d'équipement en faveur des nouvelles technologies.

Le lancement d'une nouvelle réforme du lycée, annoncée dimanche sur TF 1, n'aura pas manqué de surprendre. Après tout, les nouvelles séries du bac et les programmes rénovés ne sont encore qu'en période de rôdage. Qu'importe. Le constat est sans appel : le lycée est *« en panne »*, décrète le ministre de l'éducation. Dans la foulée, ce dernier annonce la tenue de nouvelles assises, peu éloignées dans le temps de la consultation préparatoire au nouveau contrat pour l'école en 1994. Et il ne se passera sans doute pas une semaine avant que M. Allègre ait trouvé un nouveau champ où exercer son talent modernisateur.

RIDEAU DE FUMÉE

Mais contrairement aux soupirs de contentement que les discussions sur le nouveau contrat pour l'école avaient provoqué chez les interlocuteurs de François Bayrou, chaque nouvelle sortie de Claude Allègre suscite une réaction plus exaspérée des milieux syndicaux. Qu'il clame ses intentions ou qu'il agisse dans la discrétion, les partenaires du ministre de l'éducation semblent se lasser de sa volonté réformatrice tous azimuts. La cible favorite de Claude Allègre, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), vient même de réussir à rassembler la quasi-totalité des autres organisations à propos du *« dégraissage du mammouth »*, un sujet sur lequel il était jusqu'à présent isolé. *« C'est une agression d'une extrême gravité dont les conséquences peuvent être particulièrement lourdes »*, clame le SNES, en rencontrant pour la première fois quelque écho.

La stratégie du ministre de l'éducation nationale consisterait-elle à attaquer toutes les portes à coups de boutoir en se disant que l'une d'entre elles finira bien par céder ? M. Allègre va répétant qu'il se sent libre car il ne joue pas une carrière politique.

Mais au sein d'un gouvernement, cette marge de manœuvre a des limites. De plus, cette agitation finit par créer un rideau de fumée autour de l'édifice éducation nationale dont personne n'aperçoit plus les contours ni les structures. Quelles sont les priorités ? Quelles sont les urgences ? Claude Allègre affirme avec constance qu'il n'est pas un magicien qui disposerait d'une recette-miracle : chaque semaine pourtant apporte son lot de surprises et de nouvelles annonces. A ce rythme, il n'est pas impossible que les enseignants se crispent et que l'opinion se lasse. Et surtout que les uns et les autres finissent par manquer du vrai carburant qui fait fonctionner une réforme : la confiance.

M. D. et B. G.

DÉPÊCHES

■ **INTERPELLATIONS : quatre Basques espagnols, trois hommes et une femme, membres présumés de l'ETA,** ont été arrêtés, lundi 10 novembre, à Orléans (Loiret). Des faux documents d'identité, de fausses cartes de policiers basques, des cartouches et des composants de systèmes de mise à feu d'explosifs ont été retrouvés dans leur appartement. Ces arrestations font suite à l'interpellation, le 7 novembre, à La Rochelle (Charente-Maritime) de trois ressortissants basques espagnols, membres de l'organisation séparatiste ETA : José Ramon Naveiro Gomez, décrit comme l'animateur des membres de l'organisation séparatiste basque *« en réserve »* en France, sa compagne Idoia Martinez Garcia, membre présumé du commando Madrid, et Roberto Murguiondo. Ceux-ci ont été mis en examen et écroués, lundi 10 novembre, par le juge Laurence Le Vert.

■ **TERRORISME : des peines de deux à huit ans d'emprisonnement ont été requises,** lundi 10 novembre, devant le tribunal correctionnel de Paris, par le substitut du procureur, Mme Anne Vosgien, contre les 29 membres, en majorité tunisiens, d'un réseau de présumés terroristes islamistes. Accusés d'être liés au Front islamique tunisien (FIT), ils avaient été interpellés entre 1994 et 1997.

■ **DIVORCE : la possibilité de divorce sans passage devant le juge est une question qu'*« il va falloir regarder »*,** a indiqué, lundi 10 novembre, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Elle a toutefois jugé cette mesure *« très délicate parce qu'il ne faut pas fragiliser le mariage »*.

■ **JUSTICE : cinq anciens détenus innocentés ont été indemnisés,** lundi 10 novembre, par la Commission nationale d'indemnisation en matière de détention provisoire (CNI). Mis en cause dans des affaires d'escroquerie, de fourniture illégale de médicaments et de viols sur mineurs, ils ont reçu entre 12 000 et 50 000 francs.

هكذا من الاصل

HORIZONS

PORTRAIT



Manuel Maria Carrilho, ministre philosophe

Ce jeune professeur de philosophie contemporaine, néophyte en politique, a su mettre en place la première véritable politique culturelle au Portugal. Il est l'un des personnages les plus en vue du gouvernement

IL y a quelques mois, au Portugal, une nouvelle marionnette a fait son entrée à la télévision. Tête *brune à lunettes*, aux grandes dents blanches et aux airs de dandy, empressée auprès d'un premier ministre qu'elle submerge de sa science et de ses bons conseils, la plus savante et la plus déterminée de toutes les marionnettes politiques des « Guignols » portugais est en fait ministre de la culture et s'appelle, « pour de vrai », Manuel Maria Carrilho.

Exception faite de son arrogance, *les marionnettistes* satiriques, tout comme les critiques de l'opposition, ont du mal à lui trouver des défauts flagrants, et ce n'est pas faute d'en avoir envie. Car, lorsque Antonio Gutteres, le premier ministre du gouvernement socialiste élu le 1er octobre 1995, est allé chercher son ministre de la culture dans les amphithéâtres de la faculté de philosophie, cela passait pour une idée bizarre. Un Tournesol ou un Nimbus à la tête des affaires culturelles ? Un savant *dans les nuages pour un métier* d'action et de pragmatisme ? Qu'il soit en outre assez jeune (quarante-cinq ans), bel homme, vaguement play-boy et toujours élégant n'était pas pour arranger ses affaires dans un pays où l'attendaient au tournant ceux qu'avait pris de cours une situation politique inédite : pour la première fois depuis l'avènement de la démocratie portugaise, en 1974, le Parti socialiste se trouvait, en effet, en mesure de gouverner tout seul. *L'élection du socialiste Jorge Sam*paio à la présidence de la République, le 14 janvier 1996, mettait fin à une décennie de cohabitation houleuse entre un gouvernement de droite libérale et le président de gauche Mario Soarès.

Manuel Maria Carrilho les a bien eus. Jouant habilement de tous les registres, il suffit de l'observer, citoyen toujours pressé chinant les *bouquinistes dans les rues de* Lisbonne, client faussement anonyme, dans les restaurants « branchés » où il ignore sans déplaisir les regards des voisins, ou, là encore, ce lundi matin dans le palais ministériel, chef d'équipe courtois et efficace, pour un tour d'horizon avec la dizaine de membres de son état-major qu'il impressionne sans effort, d'une autorité laconique et *naturelle*.

Le ministère de la culture, c'est lui, pour ainsi dire, qui l'a créé. Car, sous le précédent gouvernement, seul un secrétariat d'Etat réduit à une fonction essentiellement économique se trouvait consacré à la culture – la relève étant assumée pour une grande part, de fait, par la puissante fondation Gulbenkian. Dans un pays encore marqué par l'analphabétisme, il s'agissait de mettre en place, outre un renforcement du budget ministériel (0,6 % *des recettes budgétaires de l'Etat)* et un *« esprit de dialogue »* rompant avec le genre figé des prédécesseurs, quelques orientations fondamentales, comme la loi sur le prix unique du livre, l'équipement de bibliothèques au Portugal et dans les pays de l'Afrique lusophone, la protection du patrimoine ou le prestigieux essor donné au centre culturel de Belém. Les adversaires du ministre les plus déterminés reconnaissent la légitimité de ces premières entreprises et, notamment, dans un pays trop concentré autour de Lisbonne, la décentralisation vers la région de Porto qui a fait de lui *« le héros du Nord »*.

Admirateur de Malraux, Manuel Maria Carrilho l'est aussi de Jack Lang, qui l'a *« beaucoup aidé par son expérience du terrain »* et semble le fasciner par son aptitude spectaculaire à se faire connaître. La controverse française sur le bien-fondé d'un *« Etat culturel »* ? *« C'est l'histoire et la continuité du ministère de la culture qui autorise, en France, ce type de critiques*, répond Carrilho. *Au Portugal, ce serait luxueux même de poser le problème. Nous sommes au début de tout. Quand Marc Fumaroli attaque le principe de l'Etat culturel et, à travers lui, la politique de Jack Lang, il ne propose pas de solution alternative. Il feint d'ignorer qu'un ministère ne fait pas la culture, il appuie la culture qu'on fait. »*

Adolescent déjà, avant de s'inscrire au Parti socialiste en 1986 et de participer aux « Etats généraux pour une nouvelle majorité », Manuel Maria Carrilho avait des ambitions révolutionnaires. A l'université, il portait le béret du « Che », lisait Marx, Althusser, Barthes ou Foucault, animait un journal et des réunions gauchistes sous l'œil désapprobateur et complice de son père, Manuel August Carrilho, gouverneur de Viseú et fidèle suppôt de la droite salazariste, que l'opposition saluait toutefois comme *« un homme à part dans l'ancien régime »*. *« Nous nous opposions beaucoup, notamment sur la question de la liberté, dont il disait que c'était un état transitoire. C'était un homme d'un autre temps. Il m'a donné le goût de l'action »*, se rappelle le ministre, qui l'a perdu il y a cinq ans, avec sa mère, dans un accident de voiture.

ET il évoque avec joie l'unique fois où il a combattu sa famille de gauche : pour soutenir victorieusement, en 1986, l'élection de son père à la mairie de Viseú. Il n'en est *pas moins attaché* à redonner son sens, au sein même de la politique culturelle, à une opposition droite-gauche dont la définition a été perturbée, au Portugal, par la réaction au salazarisme et la révolution démocratique. Jouer la culture contre les profits économiques, *au nom d'un* intérêt national supérieur, c'est la mission que s'assigne le jeune ministre. Du moins aura-t-il réussi à prouver, depuis deux ans de pouvoir – et à l'image de son homologue de la mairie de Venise, le philosophe Massimo Cacciari – que la philosophie n'était pas seulement une science purement spéculative et détachée des contingences de l'action.

Ce n'est *pas un hasard s'il vient* à la philosophie à la fin des années 60, à une époque où l'ambi*tion de transformer le monde ten*dait à effacer les distinctions entre la théorie philosophique et l'action politique. « *Philosophe-roi* », il ne le serait que dans la mesure où ces deux dimensions sont, dans la tradition culturelle européenne, consubstantielles, et non pas au sens de la notion platonicienne. *« Je me sens à l'opposé de cette valorisation du philosophe-roi et de la théorie des essences, comme je ne crois pas au privilège de la philosophie pour l'action politique. En revanche, c'est la politique qui est, pour un philosophe, l'occasion unique d'accompagner l'action. Selon un pragmatiste américain que j'admire, John Dewey, un philosophe ne peut connaître ses possibilités tant qu'il n'a pas fait de politique. »* Après un détour par le structuralisme français (*il traduit en portugais L'Anti-Œdipe*, de Deleuze et Guattari), Carrilho se concentre, en effet, sur la philosophie analytique et pragmatiste anglo-saxonne, devient titulaire d'une chaire permanente de philosophie contemporaine à l'université nouvelle de Lisbonne et l'auteur de plusieurs ouvrages dont, en français, *Rhétoriques de la modernité* (PUF, 1992) ou *Rationalités* (Hatier, 1997).

La politique était-elle si loin d'une telle philosophie centrée sur les problématiques du langage, des jeux de langage, du pouvoir des *mots, de l'argumentation ou de la* rhétorique ? Cette attention donnée au discours n'a-t-elle pas le sophisme pour limite, et la valorisation des contingences ou des « rationalités » le scepticisme ? Mais, paradoxalement, le choix de la philosophie analytique contre les *systèmes de pensée n'est* pas allé de pair, chez Carrilho, avec un désengagement politique. Au contraire. *« Car la rhétorique dans le sens où je l'appréhende*, précise-t-il, *recouvre l'usage du langage dans la communauté. La politique, c'est aussi – d'abord ? – l'art de persuader. »*

La première application pratique de cet « art de persuader » a pris, pour Manuel Maria Carrilho, la *forme d'un coup de théâtre. C'était* lors de sa première séance au Parlement, en novembre 1995. L'enjeu était de taille : une campagne *contre la construction d'un barrage* hydroélectrique dans la vallée de Foz Côa, au nord-est du Portugal, mettant en danger l'un des plus riches « gisements » européens de peintures rupestres paléolithiques. Cette campagne, déjà menée pendant plusieurs années avec pour slogan *« les gravures ne savent pas nager »* avait pris, depuis les élections législatives, une tournure politique : l'opposition de droite, responsable de la construction du barrage (tout en ignorant à l'époque le trésor que renfermait le site), se trouvait en position de défendre le projet d'une réserve hydraulique gigantesque, où avait déjà été engagé plus de 1,6 milliard de francs ; à la gauche revenait, *contre le choix de la raison économique*, celui de la protection du patrimoine culturel.

> « Je ne crois pas au privilège de la philosophie pour l'action politique. En revanche, c'est la politique qui est, pour un philosophe, l'occasion unique d'accompagner l'action »

A travers ce débat essentiel, c'est le rôle du ministère qu'il s'agissait de définir : défendre le point de vue culturel dans la solution politique, lier la culture au développement du pays au lieu de les opposer, proposer le déplacement du barrage et la construction, à la place prévue initialement, d'un parc archéologique.

Rien n'était joué. Carrilho, il l'avoue lui-même, est un maniaque des dossiers. *« C'est vrai, j'ai l'obsession de tout connaître, d'étudier chaque chose jusqu'à l'inutilité. C'est une maladie ! Mais, à côté de Kant ou de Wittgenstein, tout me semble léger. »* Y compris les questions de physique liées à la préservation de gravures paléolithiques : il étudie en détail les effets de l'eau, de l'acide, de la profondeur, travaille des heures durant avec des archéologues. *« Ça a été une folie*, se souvient-il avec une excitation enfantine, *c'était la première fois que j'allais au Parlement. Personne ne me connaissait. On me prenait pour un intellectuel tête en l'air. L'ancien ministre de l'industrie, Mira Amaral, prétendait avoir recueilli l'avis d'experts selon lesquels les gravures n'auraient pas été d'époque. A la fin de mon exposé, je lui ai demandé : donnez-moi trois noms d'experts. Silence. Deux noms ! Silence. Un nom ! Il n'a rien pu dire. C'était fini. »*

DEPUIS, le gouvernement a décidé d'abandonner le projet de barrage et Manuel Maria Carrilho a fait son entrée aux « Guignols », signe absolu de la consécration. Mais ce que le ministre de la culture perçoit comme sa *« première victoire »*, l'un de ses adversaires politiques, Vasco Graça Moura (écrivain, avocat et directeur du service des *bibliothèques à la fondation Gul*benkian), considère qu'*« il n'y a pas de quoi en faire un fromage »*. Tout en reconnaissant au ministre ses rares qualités intellectuelles et nombre de dispositions *« extrêmement positives »*, il ricane de ce *« brouhaha extraordinaire »* orchestré par la gauche autour de ce barrage, *« alors que le gouvernement antérieur avait déjà donné l'ordre d'interrompre les travaux pour se donner le temps d'étudier toutes les solutions. »* « *Moi-même*, ajoute-t-il, *j'avais publié des articles pour préserver ces gravures – qui entre nous sont affreuses – pour leur intérêt scientifique. A l'Assemblée, c'est une ambition de type bonapartiste qui a fonctionné. De la pure mise en scène. C'est le côté le moins intéressant du ministre. »*

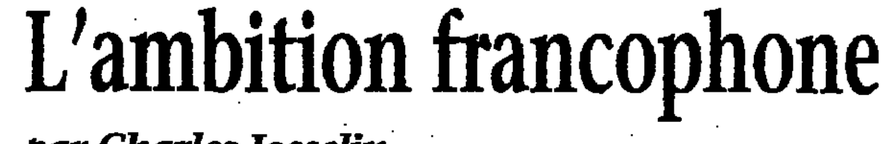
A Carrilho, le philosophe rhétoricien, il est souvent reproché, précisément, son art de la rhétorique, dont lui-même s'enorgueillerait plutôt : une propension à l'éclat, à l'habileté des formules assassines, comme cette *« gélatine politique »* dont il a qualifié l'un des chefs de l'opposition et qui a fait les choux gras de la presse nationale. Reproches peu substantiels à l'égard de ce « monsieur-je-sais-tout » qui impressionne d'abord par un sens politique conjuguant – selon le précepte de Machiavel – le secret et l'action, comme par son efficacité technique et par la foi en *sa mission*.

Mission provisoire, toutefois, car l'université se rappelle à lui comme le chant des sirènes. *« J'aime l'action, changer les choses, mais je suis toujours un peu ailleurs »*, avoue-t-il d'un air soudain, et très fugace, de mélancolie. Il a beau éviter les repas, raccourcir ses nuits, se lever à cinq heures du matin pour lire, écrire, réfléchir ou marcher, *« Ça ne va pas. Je suis un lecteur de longue journée, j'aime les auteurs qui créent des mondes, et il faut du temps pour y entrer. »* Mais ce curieux Diogène n'est là, dans la vie politique, que pour quelque *temps. Une façon de mettre à exé*cution, réellement, sa philosophie pragmatiste : *« C'est la contingence qui gouverne le monde. On ne la maîtrise que de façon temporaire. Je sais de quoi est fait mon passé, de quoi je suis investi à présent. Mais l'avenir, comme disait Valéry, l'avenir n'est plus ce qu'il était. »*

Marion Van Renterghem

Photo : Mariana Viegas pour « Le Monde »





L'ambition francophone

par Charles Josselin

LA francophonie est l'une des dimensions de la politique extérieure de notre pays. Force est pourtant de constater qu'elle ne suscite pas dans l'opinion publique ou la classe politique l'intérêt qu'y attachent la plupart de nos partenaires. Paradoxe à une époque où sont si présentes la crainte de perdre son identité, la volonté des collectivités comme des individus de rechercher leurs racines, l'inquiétude, enfin, que globalisation ne rime trop avec uniformisation.

Pour la première fois, la francophonie tient ses plus hautes assises loin de ses bases les plus traditionnelles. L'hôte en est le Vietnam, qui panse les blessures de l'histoire et auquel une économie renaissante promet en Asie du Sud-Est de belles perspectives.

Depuis cinq mois, je rencontre un nombre croissant de pays qui trouvent intérêt à l'espace francophone. Pour ces nations, aucune réminiscence historique ne justifie le choix de notre langue, comme ce fut le cas des pays de l'Est après la chute du mur de Berlin. Dans tous les cas, pourtant, le sens de la démarche est le même : intégrer plus facilement des espaces économiques régionaux, se faire entendre dans le débat international, donner aux jeunes générations des chances accrues de réussite. Partout l'échange francophone est un atout pour sortir de l'isolement.

Certes, la francophonie n'est pas pour la France un enjeu de politique intérieure ainsi qu'on le note chez beaucoup de nos partenaires. Certes, ses contours sont difficilement perceptibles, et bien des observateurs s'interrogent encore sur la possibilité de réunir quarante-neuf Etats et gouvernements représentant des situations géographiques culturelles, économiques, politiques, humaines si variées que la notion de projet commun n'a pas force d'évidence.

L'échange économique aujourd'hui privilégie l'anglais. Il n'est pas question de rompre des lances contre cette *« lingua franca »*, aussi indispensable chez nous qu'elle l'est dans le monde entier. Mais ce n'est pas un combat d'arrière-garde que de lutter pied à pied pour que le français, dans un contexte multilingue, conserve et étende ses positions. Il n'y va pas de nos seuls intérêts. Il y va de la survie de ce que nous avons de plus cher : nos cultures, notre histoire, notre façon d'imaginer et de construire le monde. Car la langue, c'est la vie. Comment la France, qui a su par la présence internationale la plus vigoureuse qui soit, depuis plus d'un siècle, faire adopter et le plus souvent aimer sa langue, pourrait-elle bouder la chance que lui offre la francophonie de partager et de faire fructifier l'héritage de ce qu'elle-même a conçu ?

Une nouvelle façon de prendre langue avec le monde. Un projet pour la France

La France s'est appuyée sur la solidarité francophone pour défendre au sommet de Maurice la notion d'exception culturelle. Il faut toutefois comprendre que la préférence francophone revient pour beaucoup de pays au choix d'une forme de non-alignement implicite, dont nous devons pourtant peser les chances et les conséquences, pour eux comme pour nous.

L'échange économique produit la modernité. Le monde n'est plus un village, il est devenu un réseau. La concurrence y est féroce, et la réussite fonction d'une parfaite maîtrise de l'information, par conséquent de l'audace et de la rapidité. Le premier ministre a récemment donné l'alerte sur cet enjeu. Pour les francophones, c'est une urgence car c'est là qu'en peu d'années se livrera le combat de la langue, et derrière elle de la recherche, mais aussi du droit, de la démocratie, de la culture, de l'éducation. Qui ne voit là le socle des valeurs communes recherchées par la communauté francophone ? Et qui ne voit que l'énorme investissement de la France dans le monde, de ses universités, de ses chercheurs, de ses juristes, de ses médecins, aux côtés de celui de ses partenaires, en sortira ou défait, ou gagnant ?

La culture francophone, faite de dialogue, de formation, d'expériences partagées, donne de la chair à notre présence. Elle lui garantit aussi un avenir. Tant que la francophonie n'a parlé que solidarité et générosité, la France, championne pourtant de l'idéal, n'a guère voulu y croire. Demain, à Hanoï, les chefs d'Etat et de gouvernement choisiront pour la francophonie un secrétaire général. C'est la volonté de dire, d'une voix résolue, ce qui intéresse la communauté francophone et la France au premier chef : non, la mondialisation ne saurait nous condamner à un modèle de pensée unique.

Premier contributeur de la coopération francophone, la France doit maintenant se convaincre que, forte d'une conviction commune, qu'elle a puissamment aidé à forger, la francophonie lui offre la chance de redéfinir le sens d'une solidarité qui caractérise son engagement international. Moins elle sera seule, plus elle sera crédible dans cette difficile entreprise. Le mouvement francophone n'est ni une utopie ni une partie perdue. C'est une nouvelle façon de prendre langue avec le monde. C'est un projet pour la France.

***Charles Josselin** est secrétaire d'Etat à la coopération, chargé de la francophonie.*

Vietnam : libérez Doàn Viêt Hoat

par Patrick Poivre d'Arvor

HANOÏ, ville interdite. C'était il y a peu. Rares étaient à l'époque les journalistes à pouvoir enquêter, témoigner des heurts et malheurs d'un régime sous chape de plomb.

Hanoï, ville ouverte. Cela va durer une semaine. Profitez-en. Par centaines, les journalistes du monde francophone vont affluer dans la capitale vietnamienne pour suivre les 29es Assises de la presse francophone, puis la visite d'Etat de Jacques Chirac, et enfin le 7e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Qu'ils aient tous en tête le sort de l'universitaire Doàn Viêt Hoat, qui va commencer sa 20e année de prison et ne sera officiellement libéré qu'en novembre 2005. Il aura alors passé près de la moitié de sa vie en prison.

Emprisonné sans jugement pendant douze ans, il fut une première fois libéré en 1988 et ne put s'empêcher de rester fidèle à ses convictions. Il publia clandestinement quatre numéros de sa revue *Dien Dan Tu Do* (*Tribune libre*), tirée confidentiellement à une vingtaine d'exemplaires polycopiés qui circulèrent sous le manteau. C'était déjà trop pour les autorités qui l'arrêtèrent à nouveau il y a tout juste sept ans. On l'accusa d'avoir publié des articles *« anticommunistes »*. Lors de son procès, en mars 1993, il eut cette réponse limpide : *« Je ne suis contre personne, je suis démocrate, et accepte tout le monde. Il est plus approprié de dire que le Parti communiste est contre moi, parce qu'il est contre la démocratie. »* La cour n'apprécia pas et le condamna à vingt ans de prison. En appel, la sentence fut ramenée à quinze ans d'emprisonnement et cinq ans de résidence surveillée. Depuis, l'universitaire changea par cinq fois de lieu de détention. Les conditions furent toujours plus difficiles et les camps de travail à chaque fois plus reculés. C'est à Thanh Cam, dans la province de Thanh Hoa, non loin de la frontière laotienne, qu'il est aujourd'hui interné.

Je reviens de Thanh Cam. Avec Sébastien Renouil et Patrick Michel, pour TF 1, et Robert Ménard, pour Reporters sans frontières, qui m'a demandé il y a longtemps de « parrainer » Doàn Viêt Hoat, nous avons pu accéder aux portes du camp, après huit heures de route, et même pénétrer quelques instants dans la prison. De maigres bonzaïs atrophiés nous y accueillent. Artificiellement montés en graine le long de tiges de fer, ils prennent la forme de chiens ou d'animaux de compagnie. Leur sort évoque irrésistiblement celui des prisonniers détenus sous un climat insalubre. Remis de sa surprise, un gardien nous conduira poliment vers la sortie et le commandant en chef du camp feindra de ne pas reconnaître le prisonnier sur la photo que nous lui montrons.

Il va commencer sa vingtième année de prison et ne sera officiellement libéré qu'en novembre 2005. Il aura alors passé près de la moitié de sa vie en prison

Il est vrai que l'état physique et moral de Doàn Viêt Hoat inspire les plus vives inquiétudes. Selon RSF, ses jours sont en danger. Seul prisonnier politique de cette prison pour *« grands criminels »*, il est isolé dans une cabane entourée de barbelés. Une fois par jour, un policier lui apporte sa ration, la dépose silencieusement aux pieds d'un homme qu'il croit fou : il ne cesse de parler tout seul en vietnamien, en français, en anglais... Depuis que son épouse, l'infatigable Tran Thi Thue, a été contrainte de s'exiler aux Etats-Unis avec ses trois enfants, Doàn Viêt Hoat n'a reçu pour seule et unique visite que celle de son jeune frère, Huy Doàn, il y a plus de vingt mois et pour vingt minutes à peine !

Sa femme, invitée aujourd'hui à Paris par Reporters sans frontières – elle doit être reçue à l'Elysée –, témoigne : *« Les jours où je suis à l'étranger, au loin, je ne peux plus voir et apporter des biens à mon mari, je ne peux plus m'occuper de lui, assurer la pincée de sel, le comprimé de médicament, la petite friandise, le vieux journal que je mettais dans le colis pour sa lecture. C'est vraiment une grande privation pour moi. Je ne peux plus voir son regard plein de résolution et de sentiment, entendre ses conseils pour moi, nos enfants, nos amis proches et lointains. Il garde constamment la foi dans l'idéal pour lequel il a sacrifié presque toute sa vie : la liberté, la démocratie et les droits de l'homme pour le peuple vietnamien. »*

En écho, lui répond ce texte de son mari, qui date de plus de vingt ans (il était à l'époque au camp Phan Dang Luu) :

« Sur les cendres du rêve insensé anéanti
Le pouvoir spirituel et matériel s'est écroulé
Pour laisser les droits de l'homme répandre partout les lumières
Dans le monde nouveau que toute l'humanité attend.
Le peuple vietnamien lance un appel pour que soit
Fondée la civilisation
Du gouvernement de l'homme pour l'homme qui
Ouvre l'ère de la grande concorde. »

Il sera difficile aux chefs d'Etat réunis à Hanoï de rester insensibles à ce gouvernement de l'homme pour l'homme. La francophonie, c'est une langue en commun, mais d'abord une culture en partage. Celle de la déclaration des droits de l'homme, de la tolérance et de la liberté d'expression. Pour cette seule raison, libérez Doàn Viêt Hoat.

***Patrick Poivre d'Arvor** est journaliste.*

Pour une université européenne

Suite de la première page

C'est dans le but de susciter et d'entretenir l'identité européenne *que nous recommandons* la *création* d'une université européenne. Pourquoi une université ? Comment la concevoir ? Où l'implanter ? Nous le reconnaissons, par leur nature même et le contexte dans lequel elles doivent être résolues, ces questions sont autant politiques que pédagogiques. Nous nous exprimons en tant que pédagogues engagés depuis nombre d'années dans l'enseignement et la recherche, *mais* nos préoccupations respectives nous ont appris qu'aucun projet – surtout de cette ampleur – ne pouvait demeurer purement et simplement un exercice intellectuel.

Il faut d'abord admettre le formidable défi que représente la création d'une université européenne. Il n'existe en fait aucun modèle à un tel projet. Il y a certes de grandes institutions nationales qui, *grâce à leur prestige* et *à leur* excellence, ont acquis une dimension internationale. Mais l'échec par lequel s'est soldée la création d'universités internationales devrait nous mettre en garde contre les obstacles qui peuvent se présenter. A vrai dire, l'Union européenne a déjà ouvert certaines institutions universitaires – le Collège d'Europe à Bruges, l'Institut universitaire européen de Florence. Toutefois, *leurs objectifs sont très précis*, et elles sont réservées à des étudiants diplômés.

A long terme, il sera sans doute nécessaire de créer plusieurs de ces universités. Ces institutions constitueront le plus solide fondement de l'Union européenne, car elles feront accepter l'Europe aux citoyens de l'Europe ; elles transmettront des valeurs et une culture partagées par les citoyens des Etats membres ; elles faciliteront enfin la mobilité de ces citoyens (et des professionnels) d'un bout à l'autre de l'Union – mobilité restée, jusqu'ici, très théorique. Les citoyens vont ainsi vivre l'idée européenne, au lieu de la craindre, ou de s'y résigner.

L'Université est le seul domaine où l'Union européenne a réussi à créer une véritable mobilité. Les étudiants et les savants se déplacent nombreux, par le biais de nombreux programmes d'échange entre nations. Ces programmes permettent, par exemple, à plus de 5 000 jeunes Allemands d'aller étudier en France et à quelque 4 000 Français d'étudier en Allemagne *chaque année. Mais ces échanges* d'un pays à l'autre restent cantonnés aux divers milieux nationaux. L'université européenne implique l'acceptation de l'international et une mobilité au sein de ce milieu.

Les citoyens vont ainsi vivre l'idée *européenne*, au lieu de la craindre, ou de s'y résigner

La construction d'une véritable université, multidisciplinaire donc, qui délivrera un diplôme européen à des étudiants européens, se fera sur les bases déjà érigées par les *nombreuses universités d'Europe* qui ont mis en place des programmes d'échange.

Des universités européennes devront être créées dans plusieurs villes d'Europe. Elles devront couvrir tout le cycle des études, des premières années jusqu'au doctorat. Elles devront aborder l'ensemble des disciplines.

Les universités européennes recruteront leurs professeurs essen*tiellement*, mais non exclusivement, en Europe. Leurs diplômes devront être reconnus de façon équivalente dans tous les Etats membres et donner accès aux instituts universitaires et de recherche comme au secteur privé, et même (pourquoi pas ?) à la fonction publique.

Ces établissements, pour être de qualité et reconnus au niveau international, devront aussi abriter des centres de recherche. Il n'est pas d'exemple d'une grande université où ne sont menées des recherches importantes.

L'université européenne doit éviter les problèmes qui pèsent sur l'enseignement de masse en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, pour ne donner que quelques exemples des plus manifestes. Dans tous ces pays, les universités sont surchargées, manquent de moyens, ont peu de prestige dans la société. Il se pourrait bien, d'ailleurs, que la création de l'université européenne ait en soi un effet bénéfique à l'échelon national en encourageant les gouvernements à entreprendre une grande réforme universitaire.

A l'université européenne de faire ce que l'Université, d'une manière générale, ne fait pas : se respecter elle-même, en respectant ses étudiants et son corps enseignant. Elle doit, en effet, permettre d'accueillir les étudiants différemment : les aider à résoudre leurs problèmes de logement ; leur assurer durant leurs études un emploi à temps partiel (dans les bibliothèques, les *cafétérias, etc.*) ; les *assister enfin, leur* diplôme obtenu, dans la recherche d'un emploi dans l'Europe tout entière.

Le label *« Europe »* devra marquer cette institution dès le départ. L'enseignement et la recherche se dérouleront en plusieurs langues. Il n'y a pas de raison qu'il n'en soit pas ainsi. Car la seule langue commune à l'Europe – ou du moins, ce qui s'en rapproche le plus – *est l'anglais.*

L'université européenne réussira à une seule condition, impliquant un seul et unique idéal : l'excellence. Celle des étudiants. Des enseignants. Des chercheurs. Il faut avant tout éviter que cette institution ne fonctionne sur le modèle des Nations unies, à savoir sur la représentation nationale. Ou bien sera adopté le principe de l'excellence et ce sera un succès ou bien sera suivi l'exemple usé de la représentation proportionnelle et l'on versera rapidement dans la médiocrité.

Nous proposons une formule qui emprunte au meilleur de deux mondes, l'américain et l'européen. Il n'est pas nécessaire, en effet, de suivre de façon rigide un exemple unique. Toute innovation doit faire appel à l'imagination et exige donc de combiner différentes pratiques.

Comment sera financée cette *université ? A l'évidence, dans sa* première phase, du moins, l'essentiel des fonds viendra des Etats membres. Mais pourquoi ne pas aussi demander aux étudiants issus de familles aisées d'assumer le coût de leurs études, tout en réservant les bourses et les prêts à ceux qui ne disposent que de faibles moyens ? Cette idée sensée a du mal à faire son chemin dans les pays d'Europe, mais elle peut être mieux acceptée au niveau européen.

Une participation, même limitée, des étudiants à leurs études donnera à l'université européenne une légitimité accrue vis-à-vis de ses financiers, les contribuables des Etats *membres. Elle permettra aussi de* lui gagner le respect de ses partenaires. L'université américaine, qu'elle soit publique ou privée, jouit et profite de l'immense fierté qu'en tire l'Etat qui l'accueille, de la fierté de ses étudiants et de ses professeurs, de celle de ses commanditaires (publics et privés). C'est cet attachement (à la fois public et privé) des différentes parties prenantes qui manque à l'université de *masse des pays d'Europe au*jourd'hui.

Eviter les problèmes qui pèsent sur l'enseignement de masse en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne

Comment ces universités nouvelles doivent-elles être créées ? Où devra voir le jour la première d'entre elles ? Un certain nombre d'initiatives ont été lancées, qui partagent l'idée d'une université européenne. Il existe actuellement un projet franco-allemand. De son côté, George Soros, qui est déjà à l'origine de l'université d'Europe centrale, envisage la fondation d'un autre établissement européen à Varsovie. Jack Lang a poussé à la création d'une telle institution.

Mais pour être viable, cette université doit être véritablement européenne. Une initiative franco-allemande associant d'autres pays de l'actuelle et de la future Union ne *peut être que la bienvenue*. En revanche, un projet uniquement franco-allemand sentirait le bilatéralisme et la domination, et ne servirait guère l'idée européenne.

Si, donc, il ne faut pas empêcher la France et l'Allemagne de mener le jeu, l'Espagne, l'Italie et d'autres pays devront aussi apporter leur contribution.

L'élargissement de l'Union européenne est inévitable. Les pays d'Europe centrale vont devenir, dans les années qui viennent, des partenaires à part entière. Pourquoi ne pas aider à cette intégration en créant la première université européenne, par exemple, à Varsovie ? Le gouvernement polonais s'est déjà, par la voix de son président M. Kwasniewski, dit prêt à accueillir le projet. Il a même proposé de faire don du site. Bronislaw Geremek, grand défenseur de ce programme, s'est déclaré disposé à le prendre en main, à assurer même la direction d'une telle institution.

En menant à bien cette initiative, la France et l'Allemagne rendraient un service immense à l'idée d'iden*tité européenne, ce qui est très dif*férent d'une culture européenne uniforme. Elles tireraient parti de tous les efforts disséminés d'échanges culturels antérieurs entre les pays. Elles contribueraient à la formation de l'étudiant européen et donc du citoyen européen. Elles créeraient des instituts et des laboratoires de recherche européens. Elles faciliteraient, enfin, l'intégration des pays de l'Est dans la nouvelle Europe, qui, depuis la chute du mur de Berlin, n'est plus divisée entre l'Est et l'Ouest.

La seule objection que l'on peut opposer au projet, encore qu'il doive bien y en avoir d'autres, est celle de son coût. A l'évidence, la création d'un centre important d'enseignement de haut niveau est un projet onéreux. Mais quiconque a l'occasion de parcourir le budget de l'Union européenne s'aperçoit vite qu'une telle dépense se justifie bien davantage qu'un certain nombre d'autres. Le plus important, cependant, est que celle-ci ne vise pas à satisfaire les exigences de tel ou tel groupe de pression. C'est, en revanche, un investissement utile. Comme l'écrivait en 1944 Ortéga y Gasset, une grande nation ne se conçoit pas sans une grande université. N'est-il pas temps d'envisager une grande université pour la société, sinon pour la nation européenne de demain ?

Wolf Lepenies et Ezra Suleiman

AU COURRIER DU « MONDE »

UNE RECONNAISSANCE PARTIELLE

Une fois de plus, l'Eglise catholique reconnaît ses « erreurs », *mais si tard et de façon* si partielle qu'elle n'offre aucune garantie que d'autres erreurs, tout aussi criminelles, ne se reproduiront pas dans l'avenir. Que l'Eglise reconnaisse à la fin du XXe siècle qu'elle a eu tort de condamner Galilée est davantage la preuve du fait qu'elle veut redorer son blason que du fait qu'elle est avide de vérité : opération médiatique, sans plus. De même, reconnaître si tard qu'elle a eu tort de garder le silence tandis que se perpétrait le plus grand crime contre l'humanité, l'extermination des juifs, ne nous garantit aucunement contre d'éventuels silences ultérieurs ; d'autant plus que cette reconnaissance n'implique aujourd'hui aucun risque. De plus, la reconnaissance est partielle : la déclaration parle d'*« antisémitisme d'Etat »*, d'*« obéissance au pouvoir établi »*, de *« la législation antisémite édictée par le gouvernement français »* en omettant de préciser qu'il s'agit d'un Etat, d'un pouvoir, d'un gouvernement qui ont renversé la République et la démocratie, et que le crime de silence a été précédé du crime de soutien à cet Etat dictatorial : soutien dû à une parenté idéologique certaine et aux privilèges que cet Etat accordait à l'Eglise.

Guy Laval
Paris

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'université en panne

QUE reste-t-il de l'immense réforme de l'enseignement supérieur promise naguère par le gouvernement d'Alain Juppé ? En novembre 1996, François Bayrou se disait, dans *Le Monde*, convaincu d'avoir engagé *« pour la première fois depuis le début de la Ve République une très grande et très vaste réforme de l'université sans que cela ait explosé »*. Des états généraux furent organisés, l'opinion publique mobilisée, les consultations durèrent plus de dix-huit mois, le président de la République intervint à plusieurs reprises.

Il s'agissait alors de préparer *« l'université du XXIe siècle »*, de remettre sur pied un système décrit par une multitude d'experts comme gravement malade. Malade de son succès, avec plus de deux millions d'étudiants. Malade de ses formations, de son cloisonnement, de sa fermeture par rapport aux universités étrangères et aux entreprises. Malade de l'arrivée massive de jeunes bacheliers décrits comme immatures, mal formés. Malade des échecs massifs de ses étudiants des premières années.

Que reste-t-il de ce grand chantier ? Rien ou si peu. Les universités devront appliquer, dès cette année, les nouvelles modalités d'examen et de contrôle des connaissances. Presque à contrecœur, Claude Allègre a fini par avaliser cette disposition de la réforme Bayrou. C'est la seule mesure concrète qui subsiste du processus engagé il y a deux ans. M. Allègre a beau jeu de faire valoir que la plupart des dispositions envisagées et négociées par François Bayrou n'avaient pas connu le moindre début d'exécution et encore moins de financement. Il n'empêche.

***M. Allègre préfère remettre en chantier...* une rénovation des lycées. Le « grand soir » universitaire n'est pas du goût du ministre. Selon lui, la création de 3 000 postes d'enseignants dans le supérieur devrait largement suffire à apaiser les multiples inquiétudes apparues lors du mouvement des étudiants de l'automne 1995.**

A ce jour, aucune réflexion sérieuse n'a été engagée sur les méthodes pédagogiques et le contenu des programmes, seconde étape attendue de la rénovation. L'enlisement des discussions sur le statut de l'étudiant et la réforme des aides sociales n'est pas non plus de nature à rassurer sur les intentions du gouvernement. Jamais, pourtant, un ministre de l'éducation n'avait bénéficié d'un tel consensus, de l'UNEF-ID au RPR, autour de la nécessité de modifier un système *« coûteux et profondément injuste »*.

Fort du bilan de son passage aux côtés de Lionel Jospin Rue de Grenelle entre 1988 et 1992, Claude Allègre semble avoir relégué l'université au second plan de ses priorités. Partisan du renforcement de l'autonomie des établissements, formule qui s'apparente à la cogestion avec les présidents, il préconise simplement une adaptation du système. Le maintien de la « paix universitaire » appellerait plus d'ambition.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Souvenir d'une clairière *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

CET ANCIEN combattant de 14, malheur à l'enfant qui se perdait dans les boyaux de ses récits de guerre, vingt ans après ! Cela pouvait durer un dimanche entier. A l'arrivée des shrapnels le conteur se mettait à vouvoyer le gosse et l'appelait bizarrement : *« Mon cher ami. » « Vous auriez vu ces marmites, mon cher ami ! »* L'homme approchait son visage cabossé, un des yeux pendait un peu, ne regardait plus vraiment. *« La der' des der' ! »*, répétait-il pour lui-même, avec un sourire mauvais envers on ne savait quel supérieur qui aurait manqué de parole, ou plutôt envers sa crédulité. L'enfant insistait sur un point précis : y a-t-il eu un dernier soldat mort, juste le 11 au matin, au moment du coup de clairon ? Sûrement, disait le vétéran ; et son oeil valide se fermait lentement sur de sales visions.

C'était le seul oncle de la famille réchappé du massacre, alors qu'on ne l'espérait plus. Jusque-là, l'équilibre des sacrifices et des gloires était assuré, puisque chacune des grands-mères, veuves par ailleurs, comptait deux fils tués. Et voilà qu'en reparaissant, avec des palmes qui plus est, le borgne avait rompu la symétrie des larmes fières. En face, on le soupçonnait de s'être « embusqué ». Les deux « branches » ne se parlaient plus. Pour la recherche des corps – car il en manquait un de chaque côté –, il a fallu visiter les fosses communes pendant des années, en espérant reconnaître « son » disparu d'après un louis d'or glissé dans son ceinturon, ou les gants blancs avec lesquels il s'était juré d'« entrer dans Berlin ». Les « bonnes mamans » arboraient le même voile de crêpe, le même parapluie pointé comme un reproche, mais chacune pour soi, chacune le « sien », chacune son dû. Ce qui s'appelle une paix armée.

Il n'y aura pas eu que Vichy, dans ce siècle, pour brouiller les cousins et la mémoire. L'armistice de 1918 faisait déjà du grabuge en famille. Les grands-mères avaient pourtant un souvenir en commun. Toutes deux se rappelaient comme d'une extravagance que, place de l'Opéra, *« les passants s'embrassaient sans se connaître ! »*. Tout le monde, sauf... elles ; à cause du borgne. L'une attendait l'autobus AX, un De Dion-Bouton à plate-forme ; l'autre guettait le CM, nuance. De telles effusions entre inconnus, on n'en a revu qu'en 1944, pour la fin des Allemands, et en 68.

Le dimanche des années 30 où la descendance a renoncé à chercher dans les Ardennes l'oncle manquant, la Citroën familiale a fait un détour par le wagon de la « signature », à Rethondes : *Foch était assis là, Weygand juste à côté*, les boggies étaient repeints de neuf, un Musée Grévin en plein bois. Guides et manuels parlaient de « clairière ». L'histoire a le sens des lieux-dits. Après la cote 108, le bois de l'Homme-Mort, les trous de bombes à perte de vue, les casques explosés, les bandes molletières affleurant la boue lisse, les arbres rabougris comme des ceps par les obus, c'est égal : le mot « clairière » chantait, parlait de lumière paisible dans des branches.

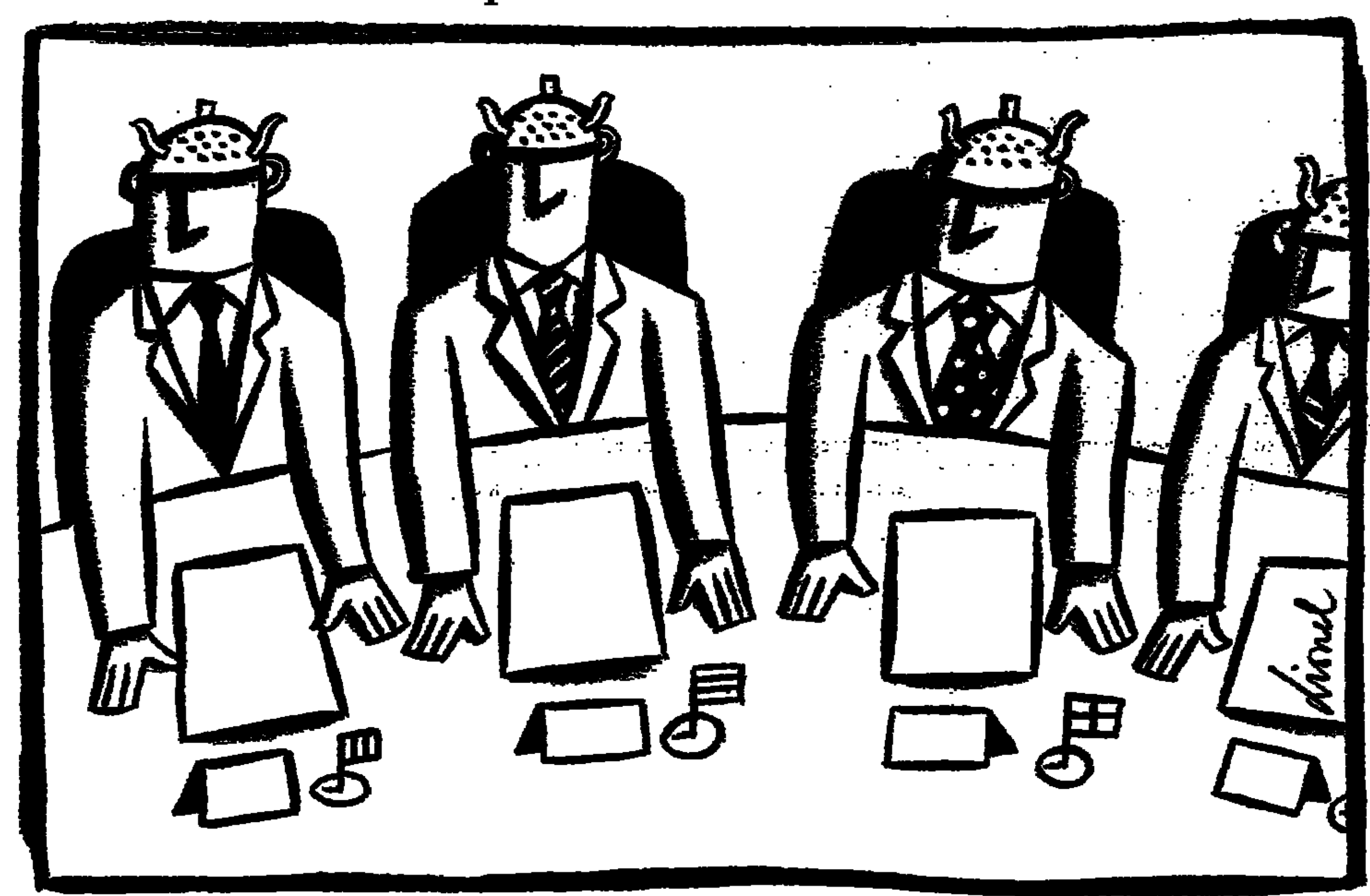
Et nos grands hommes rescapés, qu'allaient-ils en penser, de l'armistice ? Il y a eu les prisonniers frustrés de leur part de victoire : *« Il me semble que ce regret ne me quittera plus »* (de Gaulle à sa mère). Montherlant, ce sera l'inverse. Il prendra du service à Douaumont, mais après la bataille, en exaltant pour les futurs floués de 1940 une bravoure dont il s'était exempté lui-même. Difficile d'oublier que si Céline a éructé : *« Tout plutôt que de remettre ça ! »*, si Drieu La Rochelle et d'autres ont exigé la paix à tout prix, c'est que, de *« ça »*, ils avaient eu leur compte dans les tranchées de Quatorze, assez pour applaudir le répit de Munich, pour ne plus croire, rageusement, qu'à une vérité : la mort de tout.

Si les va-t'en-guerre de l'arrière ont continué à appeler aux armes, journaux intimes et correspondances d'écrivains offrent plutôt une variété rassurante de soulagements et de distractions. *« Cette sale connerie a donc pris fin »* (Roger Martin du Gard). *« Enthousiasme incroyable ; moi, je me suis emmerdé »* (Raymond Queneau). Gide réserve ses larmes pour plus mémorable qu'un armistice : c'est l'automne 1918 qu'a choisi son épouse pour brûler ses lettres de pur amour spirituel. Brûler des lettres de Gide : a-t-on idée ! Et ne pas garder de double, donc !

Proust bat les records de « tête ailleurs ». Le 11 novembre précisément, il n'a que deux problèmes : *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* a été composé en caractères bien trop petits à son goût ; et le frère de son coiffeur n'est pas décidé à lui acheter les tapis qu'il a déposés chez Madame Straus, et qu'on dit mangés aux mites. Valéry, à son habitude, prophétisait des généralités : après 14, il n'y aurait plus d'*« événements monumentaux »* (*Regards sur le monde actuel*).

Il n'y aurait plus rien que des affaires hautement frivoles, des histoires de tapis invendables... en attendant ce qui s'appelait déjà « la prochaine » !

Amnésie internationale *par Lionel Portier*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Léon-Paul Fargue, de verve et de jet

J'AI MAINTES FOIS mis dans mes projets d'écrire *La Soirée avec Léon-Paul*, où j'eusse consigné sur le vif, au hasard d'une rencontre, d'une promenade, les propos de Léon-Paul Fargue. Quelque chose comme *Le Neveu de Rameau*, de Diderot – mais il faudrait être Diderot, ou disposer d'un parlographe extrêmement précis et rapide pour enregistrer dans ses bonds, son éclat, sa diversité, la conversation du fameux auteur de *Tancrède*, de *Haute solitude* et du *Piéton de Paris*. Autrement, c'est vouloir fixer l'infixable et recueillir le Niagara dans un panier.

Fargue est probablement le plus prodigieux conversationniste de l'époque. Il parle, de verve et de jet, avec une abondance verbale inouïe. Ce n'est pas qu'il soit éloquent ; il a l'éloquence en horreur et le style suivi. Mais il dispose d'un vocabulaire à peu près illimité de mots rares, précis et baroques, où le terme de métier alterne avec l'argot ancien, la contrepèterie avec le coq-à-l'âne, le vocable inventé exprès, l'image neuve avec l'analogie, et l'assonance avec l'harmonie imitative.

Je n'écrirai pas *La Soirée avec Léon-Paul*. Ce ne serait qu'un travail de seconde main, et Fargue lui-même s'est chargé d'être le secrétaire et l'espèce d'Eckermann idéal de lui-même en ses divers volumes de souvenirs. Voici le dernier paru, *Méandres*. Un titre qui lui convient bien par ce qu'il implique de retours, de détours, de cours tortueux, à travers ces foisonnements d'un esprit sans cesse en éveil et en mouvement, témoin sans oubli de ses rêves, de ses rencontres, et ses innombrables images, imaginaires ou réelles, à sa perpétuelle disposition.

Emile Henriot
(12 novembre 1947.)

L'Asie en panne ?

MORT de Deng Xiaoping, remplacé apparemment sans histoire par un Jiang Zemin qui n'hésite pas, au prix d'un chômage massif, à ouvrir largement le capital de milliers d'entreprises publiques non rentables ; retour, également sans histoire, de Hongkong à la Chine ; terribles incendies de forêts en Indonésie, voilant durablement le ciel bien au-delà de ses frontières, crise financière en Thaïlande, s'étendant à la Malaisie, à l'Indonésie, à la Corée du Sud et secouant, jusqu'à Wall Street, la quasi-totalité des places de la planète ; voyage enfin de Jiang Zemin aux Etats-Unis, où il s'entend comme larron en foire avec Bill Clinton, sans écarter l'idée, en réponse à une question posée à Harvard sur le massacre de Tiananmen, que des *« insuffisances ou même des erreurs »* auraient pu être commises : l'Asie, ces temps-ci, fait décidément beaucoup parler d'elle.

Nombreux sont du coup ceux qui, jusqu'alors fascinés par le dynamisme du Japon, des *« quatre dragons »*, de la Chine et de leurs voisins embarqués à leur suite dans le train de la croissance accélérée, découvrent le poids croissant de l'Asie dans les affaires du monde et la fragilité de ses équilibres.

Une seule des quatre parties de l'Asie est relativement homogène : la Sibérie, dont personne ne remet sérieusement en cause l'appartenance à la Russie – et donc à l'Europe. On ne saurait en dire autant de la zone très majoritairement islamisée qui s'étend de l'Anatolie et de la péninsule Arabique au Sin-Kiang. L'Inde et le Pakistan, faute d'avoir enterré la hache de guerre sur le Cachemire, sont engagés dans une ruineuse course aux armements. On se bat toujours en Afghanistan et au Tadjikistan, comme au Kurdistan turc. L'Irak et les Etats-Unis ont engagé un nouveau bras de fer, tandis que l'Iran paraît toujours décidé à se doter d'un armement nucléaire.

Avec ses chiffres record de croissance, l'Asie du Sud-Est faisait jusqu'à un passé récent figure sinon de paradis, du moins de modèle. C'était oublier la dictature abominable qui pèse sur la Birmanie, rebaptisée Myanmar ; la persistance de la guerre civile au Cambodge ; la famine et le surarmement de la Corée du Nord ; l'indifférence de la Chine aux droits de l'homme, attestée par un taux d'exécutions capitales record et par l'utilisation massive de la main-d'œuvre concentrationnaire ; les visées réaffirmées de Pékin, appuyées sur un budget militaire en expansion et, à l'occasion, quelques bruits de bottes. Et l'on ne parle pas de la corruption généralisée, du trafic de drogue, de la prospérité des mafias, de l'exploitation des enfants ou du tourisme sexuel qui constituent trop souvent l'envers du *« miracle asiatique »*.

Il en va en réalité de ce miracle-là comme de tous ceux dont la lumière artificielle a éclairé un temps, depuis un demi-siècle, le ciel incertain de la prévision économique. Il n'y a pas de « modèle » qui ne finisse par s'essouffler, de courbe qui ne finisse par retomber. Après avoir longtemps bénéficié à l'Asie, les délocalisations dont nous nous plaignons tant ont commencé à affecter le Japon et la Corée du Sud, pays où la main-d'oeuvre est la plus chère. L'Inde, trop souvent oubliée par les futurologues, fait meilleure figure. Elle ne réussissait pas à nourrir ses habitants lorsqu'ils étaient cinq cents millions : elle y parvient maintenant qu'ils sont presque le double.

Entre Bangkok et Hongkong, un mythe formidablement porteur vient de faire naufrage : même si l'économie et avec elle la Bourse devaient rebondir, les chats ont été trop échaudés pour ne pas longtemps craindre l'eau froide.

S'ENRICHIR

Un seul pays, le Japon, s'est réellement employé à unir l'Asie : mais quand les généraux qui le gouvernaient alors parlaient de *« sphère de coprospérité »*, ils ne l'entendaient qu'au service des intérêts nippons. Le souvenir que les populations intéressées en ont gardé, joint au poids économique écrasant de l'empire du Soleil-Levant, a découragé toute tentative de bâtir en Extrême-Orient une réplique des communautés européennes. Et les Japonais eux-mêmes n'ont guère cherché à définir un projet politique, étant bien aises de profiter de la protection américaine et de la limitation de leurs dépenses militaires à 1 % du PIB, pour devenir en moins de cinquante ans la deuxième puissance économique du monde.

La Chine, de son côté, n'a jamais eu dans le passé de vision régionale. Mao prétendait prendre la relève du rôle de guide de la révolution mondiale abandonné par les *« nouveaux tsars »* du Kremlin. Ses successeurs n'ont pas cette ambition : ils veulent achever de réunifier la Chine, la conforter dans son rôle de grande puissance et pousser ses habitants à s'enrichir.

S'enrichir : si l'Asie orientale a eu depuis des années un mobile commun, c'est celui-là et celui-là seul. Partout, a pu écrire Jean-Luc Domenach (*Politique internationale*, hiver 1995-1996), *« la politique y est éclipsée par l'économie, comme activité et comme imaginaire »*. C'est cet imaginaire qui est aujourd'hui remis en cause, sans que les divers associations et forums mis en place depuis quelques années dans la région soient en mesure d'en proposer un autre. L'Europe, pendant les années de crise dont elle commence à émerger, s'est dotée, elle, d'institutions efficaces au service d'une ambition commune, dont l'euro va bientôt consacrer la matérialité. Va-t-on découvrir qu'elle s'est ainsi mieux placée pour affronter la brutale compétition planétaire que les dragons soudain bloqués dans leur ascension ?

André Fontaine

هكذا من الأصل

TÉLÉCOMMUNICATIONS Le conseil d'administration du *groupe américain de services de* télécommunications MCI a accepté, lundi 10 novembre, l'offre de rachat proposée par Worldcom. Ce dernier propose 37 milliards de *dollars pour fusionner ses activités* avec MCI. L'ensemble constituera le troisième opérateur américain, qui devrait générer un chiffre d'affaires de 32 milliards de dollars. ● *BT, qui dans un premier temps* avait envisagé de fusionner avec MCI, *renonce à son projet.* Le britannique va revendre sa participation dans MCI pour 7 milliards de dollars, *empochant à l'occasion* une belle plus-value. ● L'ÉMERGENCE d'un groupe capable d'offrir à la fois du téléphone longue distance, du téléphone local et des services Internet devrait susciter un mouvement de concentration dans le secteur.

En s'offrant MCI, WorldCom devient un des grands du téléphone américain

L'opération se fera par échange d'actions pour un montant équivalant à 37 milliards de dollars, soit environ 210 milliards de francs. Le britannique BT abandonne son projet d'alliance et cède les 20 % de MCI, acquis en 1993

PROMIS à un mariage avec l'exploitant téléphonique britannique BT depuis fin 1996, mais fortement courtisé depuis quelques semaines par ses homologues américains WorldCom et GTE, MCI a tranché. Lundi 10 novembre, le conseil d'administration du groupe américain de services de télécommunications a annoncé avoir accepté l'offre de rachat de WorldCom.

Ce dernier a, au cours du dernier week-end, revu à la hausse la proposition formulée le 1er octobre. WorldCom propose 37 milliards de dollars (plus de 210 milliards de francs) pour fusionner ses activités avec celles de MCI et donner naissance à un groupe représentant un peu plus de 32 milliards de dollars de chiffre d'affaires, ce qui le classera au troisième rang du téléphone aux Etats-Unis, derrière AT & T et SBC.

Le montant de la première offre de WorldCom était de 34,7 milliards de dollars. BT, qui détient 20 % du capital de MCI, offrait 18 milliards de dollars pour les 80 % restants (en partie par échange d'actions et en partie en liquide). Le 17 octobre, GTE avait fait une offre de 28 milliards de dollars en liquide.

Les actionnaires de MCI, hormis BT, se voient proposer d'échanger leurs titres contre des actions WorldCom sur la base d'une action MCI pour l'équivalent de 51 dollars de nouvelles actions qu'émettra WorldCom. Une technique que cette société, créée en 1983, a parfaitement rodée : c'est de cette façon qu'elle a scellé cinq grosses acquisitions ces trois dernières années, pour l'équivalent de 20 milliards de dollars.

Les actionnaires de MCI détiendront environ 45 % de la nouvelle entité issue de la fusion. BT, qui a accepté l'offre de WorldCom, renonce à son projet de fusion avec MCI et va revendre sa participation. Le groupe britannique recevra 51 dollars pour chacune des 137 millions d'actions qu'il détient, soit 6,98 milliards de dollars. MCI lui versera en outre 465 millions de dollars pour rupture d'accord. En 1993, BT avait payé 4,3 milliards de dollars les 20 % de MCI.

Le nouvel ensemble, baptisé pour le moment MCI-WorldCom, deviendra un distributeur non exclusif des services pour les entreprises de Concert Communications Services, la société commune à BT (75,1 %) et MCI. BT disposera d'une option de rachat sur les 24,9 % détenus par MCI.

L'opération reste soumise à l'approbation des actionnaires, ainsi qu'à celle des autorités de réglementation américaines et des autorités antitrust américaines et européennes. Les directions des deux groupes espèrent boucler la fusion d'ici six à neuf mois.

La direction du nouvel ensemble sera majoritairement marquée de l'empreinte des dirigeants de WorldCom : ils seront huit à siéger au conseil de direction, qui comptera quinze personnes. Bernard Ebbers, le patron de WorldCom, deviendra PDG. Bert Roberts, le patron de MCI, sera nommé président du conseil d'administration.

Si l'opération de fusion se déroule comme prévu, l'ensemble MCI-WorldCom s'affichera comme un nouveau poids lourd des services de télécommunications outre-Atlantique. Ce sera surtout un opérateur capable d'offrir à la fois du téléphone longue distance (appels nationaux et internationaux), du téléphone local et de l'accès à Internet – mais pas de services de téléphonie mobile. Près de deux ans après l'ouverture totale à la concurrence du marché américain, aucun opérateur n'offre encore une telle gamme de services. Les opérateurs longue distance comme AT & T, MCI ou Sprint ont du mal à se développer dans le téléphone local, qui reste un monopole des compagnies régionales, les Baby Bells.

> Près de deux ans après l'ouverture du marché américain, aucun opérateur n'offre encore une telle gamme de services

Ces dernières, à l'inverse, compte tenu de l'absence d'ouverture de leurs marchés locaux, n'ont pas encore été autorisées à offrir du téléphone longue distance dans leurs zones d'activités. MCI et WorldCom sont, respectivement, le deuxième acteur (derrière AT & T) et le quatrième acteur du téléphone longue distance, totalisant un quart de ce marché à eux deux.

Le nouvel ensemble sera présent avec des réseaux de téléphonie locale dans plus de cent villes américaines. WorldCom s'est développée dans ce domaine grâce, notamment, aux rachats des sociétés MFS et Brook Fiber Properties. MCI dispose lui-même d'une filiale, MCI Metro, moins avancée dans son déploiement.

Par ailleurs, MCI et WorldCom contrôlent trois des six principales infrastructures supportant les communications Internet aux Etats-Unis et 57 % du marché de la fourniture d'accès au réseau.

WorldCom promet des économies de l'ordre de 2,5 milliards de dollars dès 1999 grâce aux synergies entre les deux groupes. Mais le groupe de Bernard Ebbers sera-t-il capable d'absorber non pas seulement des actifs, mais aussi des hommes ? Jusqu'à présent, ses acquisitions ont porté sur des sociétés de taille modeste. MCI, lui, emploie 55 000 personnes.

Philippe Le Cœur

Les principaux acteurs

● **AT&T** : téléphone longue distance et mobile. 52,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **SBC** : téléphone local (ouest et centre des Etats-Unis) 33,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **MCI -WorldCom** : opérateur longue distance et local. Environ 30 milliards de dollars de chiffre d'affaires attendu.
● **Bell Atlantic-Nynex** : téléphone local (est, nord-est). 26,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **GTE** : téléphone local et longue distance. 21,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **BellSouth** : téléphone local (sud-est). 19 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **Ameritech** : opérateur local (nord-est). 14,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **US West** : compagnie locale (nord-ouest, nord, centre). 10,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
● **Sprint** : téléphone longue distance et mobile. 8,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Une belle opération financière pour BT

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Satisfaction des investisseurs institutionnels, qu'atteste la montée du titre à la Bourse de Londres, réserves des analystes sur les possibilités d'expansion aux Etats-Unis et embarras de la direction, dépourvue désormais de stratégie claire en matière de développement international : telles sont, en résumé, les réactions à l'annonce par BT (ex-British Telecom) de la vente, pour 7 milliards de dollars (environ 40 milliards de francs), de sa participation de 20 % dans MCI à WorldCom.

Les grands actionnaires n'avaient jamais caché leurs réticences devant la course au gigantisme engagée par BT, à commencer par cette obsession d'une présence sur un marché américain jugé hyperconcurrentiel et mûr. A leurs yeux, le rapprochement de BT et de MCI aurait fortement affaibli le bilan du premier, notamment en raison des lourdes pertes provoquées par les investissements substantiels entrepris par le second. La cession, avec une belle plus-value de 1,3 milliard de livres (12,6 milliards de francs), permettra de reconstituer le trésor de guerre, de distribuer peut-être un deuxième « super-dividende » et d'envisager, en toute sérénité, de nouveaux rachats. Enfin, BT garde 75 % de la joint venture Concert Communications Services, spécialisée dans les services internationaux aux entreprises, et conserve un droit de préemption sur le 25 % de MCI.

« Cet accord, bénéficiaire à long terme pour nos actionnaires, maintient à la fois la capacité de BT à satisfaire les besoins de ses clients et la flexibilité permettant de poursuivre une stratégie planétaire agressive avec une forte présence américaine » : comme l'a indiqué le président de BT, sir Iain Vallance, le groupe britannique s'engage à poursuivre d'autres alliances aux Etats-Unis. Mais certains opérateurs d'outre-Atlantique ont déjà noué des accords : Sprint est lié à France Télécom et à Deutsche Telekom, et ATT au consortium européen Unisource.

Pour bon nombre d'analystes, BT devrait se concentrer sur le marché britannique et européen. Dans son pays d'origine, la société, qui contrôle déjà plus de 90 % du marché des télécommunications locales, est soumise à la concurrence agressive de Mercury, filiale de Cable & Wireless et des cablo-opérateurs. De l'avis général, BT pourrait s'intéresser à nouveau à son rival Cable & Wireless, qu'elle s'était efforcée de racheter sans succès en 1996. Une fusion avec « C & W », troisième opérateur mondial pour le trafic international et qui possède une participation majoritaire très rentable dans Hongkong Telecom, présenterait l'avantage de renforcer le pôle asiatique de BT, autre point faible de son développement à l'étranger.

BT a multiplié les alliances avec des partenaires européens, en France (avec la Générale des eaux), en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Suède et aux Pays-Bas. Le groupe, privatisé en 1984, apparait bien placé sur le Vieux Continent pour tirer profit de la libéralisation du marché, le 1er janvier 1998, grâce à ces participations à des consortiums qui s'attaquent aux monopoles publics.

Marc Roche

La concentration devrait s'amplifier

EN ACCEPTANT l'offre de WorldCom, la direction de MCI va probablement susciter un mouvement de concentration sans précédent dans l'industrie américaine du téléphone. Dans l'immédiat, la balle est dans le camp des autorités de réglementation et antitrusts américaines, dont le feu vert ne ferait guère de doute.

Le poids de MCI-WorldCom dans le téléphone longue distance – il contrôlera 25 % des communications nationales et internationales – ne devrait pas poser de problème. La commission fédérale des communications (FCC) et le département de la justice devraient considérer que ce marché est suffisamment ouvert à la concurrence pour que cette opération vienne le perturber.

En revanche, la place de MCI-WorldCom dans les services d'accès à Internet et dans les réseaux acheminant les communications Internet pourrait être jugée excessive et poser problème. Les autorités antitrusts pourraient exiger la cession de quelques actifs.

Dès à présent, l'opération MCI-WorldCom va obliger les autres opérateurs américains à accélérer leur redéploiement. Au-delà de la naissance d'un nouveau poids lourd, c'est surtout l'émergence d'un groupe capable d'offrir à la fois du téléphone longue distance, du téléphone local et des services Internet. La plupart des autres acteurs restent présents majoritairement dans le téléphone longue distance, comme AT & T et Sprint, ou uniquement dans la téléphonie locale, comme les compagnies régionales (les Baby Bells).

Le « Telecommunications Act », adopté début 1996, a théoriquement fait tomber les barrières qui existaient depuis 1984 entre téléphone longue distance et téléphone local. Les acteurs du premier marché ont été autorisés à entrer sur le second, qui était un monopole des Baby Bells. Ces dernières ont à l'inverse été autorisées à proposer du téléphone longue distance. Dans la pratique peu de choses ont bougé.

Le téléphone local reste un monopole de fait des Baby Bells. Pour des raisons juridiques (blocage par les Baby Bells de certaines décisions en justice), mais aussi financières (déployer des réseaux coûte cher), les opérateurs longue distance n'ont fait que des pas timides sur ce marché, essentiellement auprès des entreprises. Leurs marchés n'étant pas suffisamment ouverts, les Baby Bells n'ont pas été autorisées à offrir du téléphone longue distance dans leurs zones d'activité.

A défaut de conduire à plus de choix pour les consommateurs, notamment au niveau du téléphone local, la loi de 1996 a conduit à des concentrations industrielles. Des compagnies régionales ont fusionné, dans un mouvemment défensif : Southwestern Bell avec Pacific Telesis pour donner naissance à SBC, Bell Atlantic avec Nynex. Avec la fusion MCI-WorldCom, ce mouvement de concentration devrait s'amplifier.

Les acquisitions devraient constituer la manière la plus rapide de faire pièce à ce nouvel ensemble. Des firmes comme Telemedia ou Teleport, qui disposent de réseaux locaux, pourraient être des cibles pour A T ou Sprint. GTE aussi, qui avait lancer une contre-offre sur MCI. Des rapprochements entre Baby Bells et opérateurs longue distance ne sont pas non plus à exclure. La tentative d'AT & T de se rappocher de SBC, avant l'été, a certes été bloquée par les autorités de réglementation. Mais l'opération MCI-WorldCom modifie considérablement la donne.

Ph. L. C.

Suez-Lyonnaise constitue le numéro un européen de la propreté

La filiale du groupe, Sita, rachète des activités hors Amérique du Nord de l'américain BFI

POUR la première acquisition depuis sa fusion, Suez-Lyonnaise des eaux a choisi une opération d'envergure, qui illustre la stratégie de développement qu'il entend poursuivre à l'avenir.

Sita, sa filiale propreté, a annoncé, lundi 10 novembre, le rachat de toutes les activités hors Amérique du Nord de son concurrent américain BFI (Browning-Ferris Industries). Cette acquisition permet à Sita de devenir numéro un en Europe et numéro trois dans le monde dans le secteur des déchets, avec un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs.

RÉVISION DE LA STRATÉGIE

Par cette opération, Sita met un terme à la grande offensive menée par ses concurrents américains en Europe. Arrivés à la fin des années 80, Waste Management comme BFI s'étaient lancés dans des rachats massifs et onéreux pour s'implanter sur le marché européen.

La tentative a tourné court : ils ne sont jamais parvenus à rentabiliser leurs actifs européens surpayés. Sous la pression de leurs actionnaires, ils ont dû revoir leur stratégie. Les dirigeants des deux groupes ont été changés et les nouveaux présidents ordonnaient d'arrêter coûte que coûte l'aventure en Europe. Au début de l'année, Sita rachetait les activités françaises et espagnoles de Waste Management. A la suite de la fusion entre Suez-Lyonnaise des eaux, *qui donne une puissance financière nouvelle* à toutes leurs filiales, la société de déchets a pu se porter très vite acquéreur des actifs de BFI. Elle rachète l'ensemble pour 8,6 milliards de francs.

L'acquisition, qui devrait être conclue à la fin du premier trimestre 1998, sera financée à hauteur de 6 milliards de francs en numéraire et de 2,6 milliards par émission d'actions nouvelles Sita en contrepartie des apports des activités britanniques de BFI. Pour payer, Sita va emprunter 3,6 milliards de francs et lancer une augmentation de capital de 2,4 milliards de francs, garantie entièrement par Suez-Lyonnaise des eaux. Si le groupe ne souscrit que sa quote-part, il détiendra, à l'issue de l'opération, 51 % du capital de Sita contre 63 % actuellement. BFI, lui, prendra une participation de 20 % dans Sita, faisant de lui *« un partenaire industriel de premier plan »*.

ÉCONOMIES

« Les deux groupes ont l'intention de travailler ensemble. Si Sita veut aller aux Etats-Unis, il le fera en s'associant avec BFI », affirme Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux. En dehors du marché américain, Sita a désormais les moyens de s'engager seul.

Déjà bien implanté en Europe et en Amérique du Sud, la reprise des activités de BFI lui ouvre les portes de l'Allemagne et des Pays-Bas, deux marchés européens où il n'était pas parvenu à s'implanter. Elle lui permet aussi de se renforcer en Grande-Bretagne, en Espagne, en Australie, à Hongkong et en Nouvelle-Zélande.

A la suite de ce rachat, Sita espère réaliser 200 millions de francs d'économies par an à partir de 1999. Le groupe, qui s'était fixé comme objectif de doubler son chiffre d'affaires en cinq ans, a désormais une deuxième priorité : doubler le bénéfice par action en cinq ans pour le porter à plus de 75 francs par titre.

Malgré un apport d'au moins 1,5 milliard de francs, Suez-Lyonnaise sera peu affecté par cette opération. Compte tenu des cessions d'actifs déjà réalisées, l'endettement du groupe devrait à peine dépasser 50 % des fonds propres contre 48 % actuellement. Il garde ainsi toute sa liberté de manœuvre pour poursuivre son expansion. *D'ici cinq ans*, il entend doubler son chiffre d'affaires dans ses principaux métiers et réaliser la moitié de son activité hors de la France et de la Belgique.

Martine Orange

Suppression de 42 000 emplois dans les mines allemandes

LES MINES de charbon de la Ruhr et de la Sarre vont supprimer d'ici à l'an 2000 42 000 emplois. Les effectifs totaux passeront à 36 000 salariés. Il n'y aura pas de licenciements secs, mais des mutations d'un site à l'autre. L'extraction devrait atteindre à cette date 30 millions de tonnes de charbon, contre 48 millions en 1996.

C'est la conséquence de la baisse des subventions décidée en mars 1997. Les aides devraient passer de 9,3 milliards de deutschemarks (31,3 milliards de francs) en 1998 à 5,5 milliards en 2005. D'ici à 2002, les deux principales entreprises minières allemandes, RAG, située dans la Ruhr, et Saarbergwerke (Sarre), vont fermer trois mines et en fusionner quatre. Les conseils de surveillance des deux entreprises devraient approuver définitivement ce projet le 25 novembre. – *(Correspondance.)*

DÉPÊCHES

■ **BANCA DI ROMA : la commission des opérations de Bourse italienne**, la Consob, a donné, lundi 10 novembre, son feu vert à l'opération de privatisation de la Banca di Roma sous la forme d'une offre publique de vente (OPV). Le montant de l'offre sera fixé avant samedi 15 novembre.

■ **SAN PELLEGRINO : Perrier-Vittel SA (groupe Nestlé)**, qui détient depuis 1994 49 % de la société italienne San Pellegrino (eaux minérales), a annoncé, lundi 10 novembre, le rachat des 51 % restants à la famille Mentasti.

■ **KDD : l'opérateur de téléphone japonais** a indiqué, mardi 11 novembre, *qu'il est engagé dans des discussions sur une possible fusion avec* ses homologues Teleway (filiale de Toyota) et DDI (filiale de Kyocera).

■ **THOMAINFOR : le tribunal de commerce de Versailles**, *« saisi d'une offre de dernière minute »* et *« pour des problèmes techniques de délais »*, a repoussé au 28 novembre sa décision sur le plan de cession de la société de maintenance informatique, en redressement judiciaire depuis fin juin.

هكذا من الأصل

VIENT DE PARAÎTRE

LA NOUVELLE STRATÉGIE MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS – Pages 4 et 5

Lettre au sous-commandant Marcos
Par JOHN BERGER

LE MONDE diplomatique

NOVEMBRE 1997

APRÈS LE KRACH DE HONGKONG
La Chine privatise mais avec prudence
Par ROLAND LEW

Soulager la planète
Par IGNACIO RAMONET

NOVEMBRE 1997

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

AFRIQUE
Des dictateurs sortis des urnes (*Martine-Renée Galloy et Marc-Eric Gruénais*). Au Congo, le pouvoir par les armes (*M.-R. G. et M.-E. G.*).

BALKANS
Lendemains amers pour les orphelins de la « Grande Serbie » (*Jean-Arnault Dérens*).

EAU
Bataille planétaire pour l'« or bleu » (*Mohamed Larbi Bouguerra*). – Quatre modèles de gestion (*Daniel Baudru et Bernard Maris*). – Pour un contrat mondial (*Riccardo Petrella*).

ASIE
L'alliance américano-japonaise cimentée (*Selig S. Harrison*).

IMMIGRATION
La politique française mise à l'épreuve (*Christian de Brie*). – Aux frontières des libertés (*Danièle Lochak*). – « Bons » étrangers et « mauvais » clandestins (*Emmanuel Vaillant*).

HISTOIRE
Pourquoi l'Union soviétique a fasciné le monde (*Moshé Lewin*).

Egalement au sommaire

● ISRAËL : L'immigration a changé de nature. ● QATAR : Dans la cour des grands. ● EUROPE SOCIALE : Trompe-l'œil. – Et si les classes existaient encore ? – « Misères du présent, richesse du possible » d'André Gorz. ● DROGUE : Le toxicomane domestiqué. ● TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : Internet, terrain de jeux pour les publicitaires. – Microsoft, monopole du prochain siècle. ● SPORT : Le football, symbole des vertus allemandes. ● CINÉMA : Les archives manipulées. ● AMÉRIQUE LATINE : L'industrie des enlèvements.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

TARIFS	1 AN	2 ANS
France (y compris DOM-TOM, et pays à accords postaux*)	230 F	418 F
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif. France métropolitaine uniquement)	200 F	340 F
Etranger		
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	290 F	538 F
Voie aérienne		
Tunisie	285 F	528 F
Autres pays d'Europe (sauf Union européenne, Suisse) Algérie, Maroc	310 F	578 F
DOM, Afrique francophone	330 F	618 F
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	350 F	658 F
Amérique Centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	395 F	748 F
TOM	410 F	778 F
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	435 F	828 F

* *Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.*

POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ABONNEZ-VOUS !

● OUI, je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique pour :*

☐ 1 an (12 numéros) ☐ 2 ans (24 numéros)

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

Code postal : ______ Ville : ______ Pays : ______

● *Je joins mon règlement libellé en francs français de* ____ *FF, par :* 701 MD 006

☐ Chèque bancaire ☐ Eurochèque ☐ mandat international

☐ Carte bancaire internationale n° : ______

☐ Carte American Express n° : ______

Expire fin : ______ Signature obligatoire :

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique*, service abonnement, 24, avenue du Général-Leclerc 60646 CHANTILLY - CEDEX, FRANCE





GÉNÉTIQUE L'annonce de la naissance de la première brebis clonée à partir d'une cellule adulte avait, le 23 février, suscité les espoirs les plus fous et réveillé les fantasmes les plus noirs. ● AU-DELÀ des implications éthiques, les retombées de cette fantastique percée scientifique ont ouvert la voie à la création d'animaux transgéniques, jusqu'alors très aléatoire. ● LA TECHNIQUE de la « recombinaison homologue » pourrait accroître encore les perspectives ainsi offertes. ● EN GRANDE-BRETAGNE, aux Etats-Unis, en Australie, les chercheurs préparent aujourd'hui la naissance de chèvres ou de vaches capables de donner du lait contenant des protéines humaines pour la fabrication de médicaments, en attendant les porcs transgéniques pouvant fournir des organes pour des transplantations chez l'homme.

Les sœurs de Dolly et Polly ouvrent une nouvelle ère à la pharmacologie

Neuf mois après la naissance de la première brebis clonée, le tumulte s'est calmé et les chercheurs préparent les mammifères qui remplaceront les bactéries manipulées pour la fabrication de médicaments nouveaux

LE 23 FÉVRIER 1997, le monde entier apprenait qu'une brebis clonée était née, sept mois plus tôt, au terme d'une gestation quasiment normale. Dans les jours qui suivirent, les dirigeants des plus grandes puissances prirent position, tandis que les comités d'éthique de tous bords commençaient de se réunir. Des semaines durant, Dolly défraya la chronique. Premier mammifère issu d'une cellule adulte, grâce aux bons soins du Roslin Institute d'Edimbourg (Ecosse), elle suscita les espoirs les plus fous, réveilla les fantasmes les plus noirs. Le tumulte calmé, l'ère de « l'après-Dolly » a vu les chercheurs commencer à exploiter, dans le calme de leurs laboratoires, les potentialités de cette fantastique percée scientifique.

Neuf mois plus tard, les biologistes ont au moins une certitude. Au-delà de ses retombées fondamentales et de ses implications éthiques, la naissance de Dolly ouvre une voie royale pour développer une technique qui ne décollait que péniblement depuis une dizaine d'années : la création d'animaux transgéniques. Ces animaux, qui – comme les plantes du même nom – ont intégré dans leur patrimoine héréditaire un ou plusieurs gènes étrangers, offrent d'immenses perspectives économiques, notamment dans le domaine pharmacologique. Dans les étables de la firme écossaise PPL Therapeutics (qui a financé les recherches menées par le Roslin Institute), dans celles également de la société américaine GTC (Genzyme Transgenic Corporation, Massachusetts), des centaines de chèvres transgéniques contiennent déjà dans leurs cellules mammaires les gènes humains de diverses protéines pharmaceutiques (antithrombine III, TPA, alpha 1 antitrypsine, etc), qui sont ainsi excrétées en grandes quantités dans leur lait.

9 SUR 22 000

Pourquoi utiliser des animaux transgéniques pour produire des protéines humaines ? Parce que ces « fermenteurs vivants », comparés aux autres techniques d'obtention, offrent de nombreux avantages. Les bactéries, agents de prédilection des manipulateurs de gènes, n'effectuent que partiellement les modifications chimiques nécessaires à l'activité et à la stabilité des protéines humaines. Il en est de même des levures et des cellules végétales. Les cellules des animaux supérieurs, en revanche, fabriquent des protéines humaines d'une structure très similaire à leur structure d'origine. Et le fait de pouvoir les recueillir en quantité dans un fluide biologique tel que le lait améliore considérablement le rendement de leur production.

Revers de la médaille : les gros mammifères transgéniques restent une denrée rare, extrêmement difficile à fabriquer (les souris se prêtent relativement bien au jeu, mais leur traite se révèle décevante). *« La seule technique efficace pour transférer un gène dans un génome animal consiste à injecter une solution contenant de nombreuses copies de ce gène dans une cellule œuf, juste après la fécondation. C'est la technique dite de « micro-injection » »*, résume Louis-Marie Houdebine, directeur de l'unité de différenciation cellulaire de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Jouy-en-Josas (Yvelines), spécialiste de la transgenèse animale. *« C'est extrêmement pénible, long et peu rentable, mais c'est tout ce dont nous disposons à l'heure actuelle »*, poursuit-il. Et de citer sans sourire *« l'excellent résultat »* de la société PPL, qui a annoncé récemment avoir obtenu neuf veaux transgéniques... à partir de 22 000 embryons manipulés.

Tant que le rendement en restera là, l'obtention d'animaux transgéniques restera un procédé de luxe. Eventuellement valable économiquement pour produire des médicaments à très haute valeur ajoutée, mais pas plus. Pour élargir le champ d'applications, il faut améliorer le rendement. C'est là que le clonage intervient. Là que Dolly, et plus encore Polly ont brusquement changé la donne.

LAIT D'OR

Polly est la première brebis obtenue à partir d'une cellule clonée « et » dotée d'un gène humain. Née en juillet 1997 – une fois encore dans la ferme de l'Institut Roslin et de la société PPL –, elle contient dans son lait le gène d'une protéine humaine d'intérêt thérapeutique, et a été « fabriquée » selon le même procédé que Dolly. A un détail près : le gène humain a tout d'abord été injecté dans la cellule de brebis « originelle ». Le noyau de cette cellule transformée a ensuite été introduit dans un ovocyte de brebis préalablement énucléé – le tout étant ensuite réimplanté dans l'utérus d'une brebis receveuse (*Le Monde* du 25 juillet).

Ce nouveau succès de la firme écossaise signifie-t-il que le clonage d'animaux transgéniques est véritablement entré dans sa phase de développement ? Pour les spécialistes, cela ne fait pas de doute. Aux Etats-Unis, en Australie, en Grande-Bretagne, la recherche s'organise pour maîtriser cette technique, qui permettra de reproduire, à grande échelle et de manière accélérée, la chèvre – ou la vache – au lait d'or. Un objectif qui ne sera atteint qu'au prix d'un réel investissement financier (les pays leaders, dans ce domaine, ont tous derrière eux une puissante industrie biotechnologique). Mais qui pourrait ouvrir des perspectives plus prometteuses encore : celles de la « recombinaison homologue ».

« Contrairement à l'addition de gènes par micro-injection, qui consiste à intégrer au petit bonheur la chance (et souvent sans succès) un gène dans le génome, la technique de la recombinaison homologue est infiniment précise », explique Louis-Marie Houdebine. Le principe est ici de remplacer un gène donné (le plus souvent pour l'inactiver, parfois pour amplifier son action) par sa copie quasi conforme, sur laquelle a été effectuée une petite mutation. Les deux séquences étant identiques, elles se « recombinent » entre elles, et le nouveau gène finit par remplacer l'ancien dans le génome.

Aujourd'hui pratiquée de manière courante pour obtenir des souris transgéniques, cette technique offre à la recherche biomédicale un fabuleux matériel pour étudier toutes sortes de pathologies humaines (*Le Monde* du 24 novembre 1995). Mais sa transposition de la souris aux gros mammifères n'est guère évidente – voire, pour l'instant, impossible. Là encore, la possibilité de regénérer des organismes entiers à partir de cellules en culture (embryonnaires, fœtales ou adultes), que les chercheurs pourraient préalablement manipuler à leur guise, devrait changer l'avenir de la transgenèse animale.

Catherine Vincent

Le clonage, voie royale pour la transgenèse

OBTENTION D'UN ANIMAL TRANSGÉNIQUE

PAR MICRO-INJECTION

FÉCONDATION IN VITRO

ŒUF FÉCONDÉ

CYTOPLASME

SOLUTION CONTENANT DE L'ADN

FORMATION DE L'EMBRYON

IMPLANTATION DE L'EMBRYON DANS L'OVIDUCTE D'UNE MÈRE PORTEUSE

VACHE TRANSGÉNIQUE

PAR RECOMBINAISON HOMOLOGUE

CELLULES EN CULTURE

CONSTRUCTION MODIFICATRICE

GÈNE MODIFIÉ PAR RECOMBINAISON HOMOLOGUE DANS LES CELLULES CULTIVÉES

SÉLECTION DES CELLULES DONT LE GÈNE A ÉTÉ MODIFIÉ

ASSOCIATION ET FUSION D'UNE DE CES CELLULES AVEC UN OVOCYTE ÉNUCLÉÉ, TRANSPLANTATION

VACHE TRANSGÉNIQUE

Infographie : LE MONDE • D'après LA RECHERCHE, avril 1997

Le clonage de cellules fœtales ou somatiques (qui ont perdu leur totipotence) permettra d'étendre aux gros mammifères **la transgenèse par recombinaison homologue, actuellement pratiquée seulement chez la souris.** Cette technique (à droite) permet d'insérer un gène dans le patrimoine héréditaire avec une totale précision. La micro-injection (à gauche), aujourd'hui employée par les entreprises qui fabriquent des animaux transgéniques, est plus aléatoire.

Chèvres, vaches, cochons

Dolly, Polly : il ne s'agit évidemment que d'un début. Ainsi que l'annonçait il y a quelques semaines Ron James, son directeur général, la firme écossaise PPL Therapeutics a désormais l'intention de cloner des vaches, avec pour objectif la production de lait dans lequel les protéines bovines seraient remplacées par des protéines humaines. Autre projet : la constitution, en Nouvelle-Zélande, d'un troupeau de brebis génétiquement modifiées, qui seraient capables de produire du lait contenant une protéine utilisée pour traiter une forme de fibrose humaine. M. James a également précisé que PPL travaille à la création de porcs transgéniques pouvant fournir des organes destinés à des transplantations chez l'homme. La France, quant à elle, restera-t-elle longtemps frileuse en matière de transgénèse animale ? Aucune entreprise privée n'a sérieusement investi dans le domaine de la micro-injection. Et aucune ne semble intéressée par les perspectives agronomiques offertes par le clonage.

Apple mise sur une puce plus puissante que les Pentium d'Intel

LE G3, le microprocesseur fabriqué par Motorola et IBM, équipe les nouveaux ordinateurs présentés par Apple le 10 novembre. Steve Jobs, cofondateur et directeur général par intérim de la marque à la pomme, n'a pas lésiné sur la démonstration de ses performances lors d'un show à l'américaine. Sur une scène de théatre, il a mis en compétition des ordinateurs PowerPC équipés du G3 fonctionnant à 266 mégahertz (MHz) et des PC équipés de la puce la plus puissante d'Intel, le Pentium II à 300 MHz.

Devant un public émerveillé, les machines d'Apple ont largement battu leurs concurrentes. Les ordinateurs fonctionnaient simultanément sur des applications comme Photoshop, une séquence vidéo et l'ouverture de logiciels de bureautique comme Word et Excel. Dans tous ces cas, choisis par Apple, les PowerPC ont fini leur tâche bien avant les PC. Apple estime l'avantage de G3 à 44 % et 15 % suivant les types d'opérations effectuées.

Steve Jobs a souligné les différences entre les deux gammes de microprocesseurs. La taille des puces et la puissance électrique qu'elles consomment attestent l'avance prise par le consortium PowerPC. La surface du G3 (67 millimètres carrés) est trois fois inférieure à celle du Pentium II (203 millimètres carrés).

ACCÈS IMMÉDIAT

Les électrons ayant une distance plus faible à parcourir, ils se contentent d'une puissance de 6 watts avec le G3 contre 43 watts avec le Pentium II, selon Apple. D'où un échauffement très inférieur qui permet à la puce d'Apple de s'intégrer sans difficulté dans l'espace très confiné des ordinateurs portables. La taille des derniers Pentium, tout comme les processeurs de Cyrix, impose l'installation d'imposants ventilateurs.

Avec le G3, Motorola et IBM exploitent la largeur de gravure (0,25 micron) la plus faible utilisée industriellement aujourd'hui, qui améliore la compacité de la puce. De plus, le processeur possède, à l'intérieur même de la puce, une mémoire, dite cache, de 64 000 octets permettant d'enregistrer à la fois les instructions et les données les plus souvent utilisées. L'accès à ces informations devient ainsi immédiat.

Pour exploiter le G3, Apple lance trois modèles d'ordinateurs. Le bas de gamme des machines de bureau est doté d'un G3 à 233 MHz et coûte 1 999 dollars, soit environ 12 000 francs aux Etats-Unis. En France, il devrait être commercialisé aux alentours de 14 000 francs. La deuxième version dispose d'un G3 à 266 MHz et d'un lecteur de disques Zip (Iomega) de 100 mégaoctets chacun en complément des disquettes classiques. La machine coûte 2 399 dollars (14 400 francs aux Etats-Unis).

La vedette de la gamme revient au modèle portable : le PowerBook G3, équipé d'une puce fonctionnant à 250 MHz, revient à 5 699 dollars (34 000 francs), soit un prix similaire à celui des modèles haut de gamme précédents pour des performances très supérieures qui en font *« le portable le plus rapide du monde »*, selon Steve Jobs. Un titre déjà détenu par son prédécesseur, le PowerBook 3400c. Si sa batterie lithium-ion confère au PowerBook G3 une autonomie de deux à quatre heures, son poids de 3,5 kilogrammes reste son principal handicap.

Mais la surface de son écran – 12,1 pouces – est également sensiblement plus faible que celle de nombreux portables concurrents équipés en 13,3 ou 14,1 pouces. La puissance constitue donc l'atout essentiel du PowerBook G3.

Reste à savoir si sa vitesse compensera l'inconfort de son utilisation et si son prix, qui le réserve aux plus fortunés, ne l'exclura pas presque totalement du marché grand public.

Avec ses modèles de bureau, Apple vise le milieu de gamme des ordinateurs et reste en tête de la course à la performance que se livrent les constructeurs d'ordinateurs, avec l'avantage de son nouveau système d'exploitation, MacOS 8, dont Steve Jobs déclare avoir vendu deux millions d'exemplaires depuis son lancement, cet été. Mais le système Rhapsody, tant attendu, reste dans les limbes.

Michel Alberganti

Super-disque dur

Un disque dur de 16,8 gigaoctets a été présenté par IBM, lundi 10 novembre. Ce composant, baptisé Deskstar 16GP, utilise un nouveau type de tête de lecture/écriture dite Giant Magnetoresistive (GMR). Il sera commercialisé le mois prochain. Son introduction intervient deux semaines seulement après celle du dernier disque dur le plus pluissant du marché, le Bigfoot de 12 gigaoctets produit par Quantum. Capable de stocker l'équivalent de *« 16 camionnettes pleines d'informations écrites »*, le Deskstar 16GP permettra de faire tourner sur des micro-ordinateurs des logiciels multimédia de haute performance, avec une qualité vidéo équivalente à celle de la télévision.

COMMENTAIRE

ESPOIRS DÉÇUS

Steve Jobs, le mythique cofondateur d'Apple, a déçu le 10 novembre les espoirs que de nombreuses rumeurs avaient fait naître aux Etats-Unis concernant la firme à la pomme. La solennité de sa prestation laissait présager une annonce majeure, un changement de cap *assez vigoureux* pour éviter à l'entreprise l'issue fatale souvent pronostiquée. Les dirigeants d'Apple eux-mêmes ont entretenu les bruits de lancement d'un ordinateur de réseau (NC) vendu aux environs de 500 dollars (3 000 francs) et dérivé du modèle eMate conçu pour les écoliers (*Le Monde* daté 21-22 septembre). La présence de Larry Ellison, père du NC et patron d'Oracle, dans le conseil d'administration d'Apple laissait envisager une telle orientation. Steve Jobs n'en a soufflé mot. Au contraire, il a vanté les mérites d'une gamme d'ordinateurs située dans le milieu et le haut de gamme.

L'annonce tombe au moment précis où les grands constructeurs comme Compaq et IBM se rallient aux ordinateurs à moins de 1 000 dollars (6 000 francs) qui se vendent comme des petits pains outre-Atlantique. Intel lui-même travaille sur des puces capables de s'intégrer dans de telles machines afin de réagir à la concurrence des microprocesseurs économiques de Cyrix. Il semble par ailleurs qu'un marché existe pour des appareils intermédiaires entre les mini-ordinateurs *portables ou les assistants* numériques personnels et les ordinateurs de bureau.

L'eMate préfigure une telle machine qui, idéalement, devrait coûter moins de 3 000 francs, peser environ 1 kg et ne pas dépasser la surface d'une feuille de papier format A4. Apple semble l'entreprise la mieux placée pour lancer un tel produit. Outre sa créativité, c'est elle qui a le plus besoin de retrouver un produit phare capable de redorer son image auprès du grand public et de rassurer ses adeptes sur sa pérennité. Le 10 novembre, Steve Jobs s'est interdit les annonces anticipées, préférant révéler seulement ce qu'Apple peut immédiatement offrir sur le marché.

M. A.

Vente directe et fabrication à la commande

APPLE traverse, depuis maintenant près de deux ans, une période difficile. La firme de Cupertino (Californie) voit son déficit se creuser et ses ventes se réduire. Elle a clos, fin septembre, son dernier exercice fiscal sur une perte nette de 1,04 milliard de dollars. Son chiffre d'affaires s'est établi à 7,1 milliards de dollars, en recul de 28 % par rapport à l'année précédente. A la fin de l'année fiscale 1996, les ventes étaient déjà en repli de 11,4 % et les pertes atteignaient 816 millions de dollars. Placé (par intérim) à la tête de la firme à la suite de l'éviction de Gilbert Amelio en juillet, Steve Jobs, cofondateur de firme, a dévoilé lundi 10 novembre la stratégie commerciale qu'entend désormais suivre Apple pour enrayer la chute de sa part de marché (actuellement 3,3 % du marché mondial en nombre d'unités vendues contre 9 % en février 1996).

Cette stratégie a pour point d'application la vente directe et la construction à la demande :

● à l'instar de Dell, Apple va construire des ordinateurs personnels d'après les spécifications requises par chaque client *« en un ou deux jours »*. Cela doit permettre de réduire le plus possible les stocks et éviter les coûteuses erreurs de prévisions de ventes qui ont ponctué le recul de la part de marché des Mac ;

● la vente directe sur un site Internet doit aussi permettre un abaissement des coûts de l'ordre de 15 % à 20 % ;

● les consommateurs pourront continuer d'acheter les produits d'Apple chez les détaillants, a indiqué M. Jobs. Aux Etats-Unis, Apple a conclu un accord avec une importante chaîne de magasins spécialisés, CompUSA, qui va réserver une section spéciale dans chaque lieu de vente aux Macintosh et aux logiciels écrits pour les Mac.

Contrairement à ce qu'attendaient les observateurs, Steve Jobs n'a pas annoncé d'alliance avec Oracle, le spécialiste des ordinateurs personnels fonctionnant sur le réseau Internet.

هكذا من الاصل

Tonnerre de chefs

Nouveau et violent malentendu chez les grands étoilés

EST-CE l'idée d'un ultime et tragique festin à consommer sans tarder sur le bûcher de nos angoisses ou bien la stratégie de certains bailleurs de fonds des grands établissements français, férocement attachés à la rentabilité de leurs mises : jamais on n'aura donné autant d'importance à ce que l'on qualifiait, il y a peu de temps encore, des termes vagabonds de « plaisirs de la table ». Préoccupation soudainement dévorante, l'actualité des soupières se mêle désormais de chasser les grandes ombres des banales catastrophes du quotidien. C'est furieux comme engouement.

Tout fait drame et grandiloquence, affaire d'Etat et avis de tempête. On en appelle à la fierté nationale, au sursaut patriotique. Le peuple est pris à témoin : citoyen, on brade ta gastronomie, on la truque, on insulte la mémoire de tes ancêtres, on piétine ton patrimoine ; l'étranger est aux portes, bientôt Valmy. Aux armes !

« Je veux que les Français admettent que le chef n'a pas obligatoirement à être dans sa cuisine »

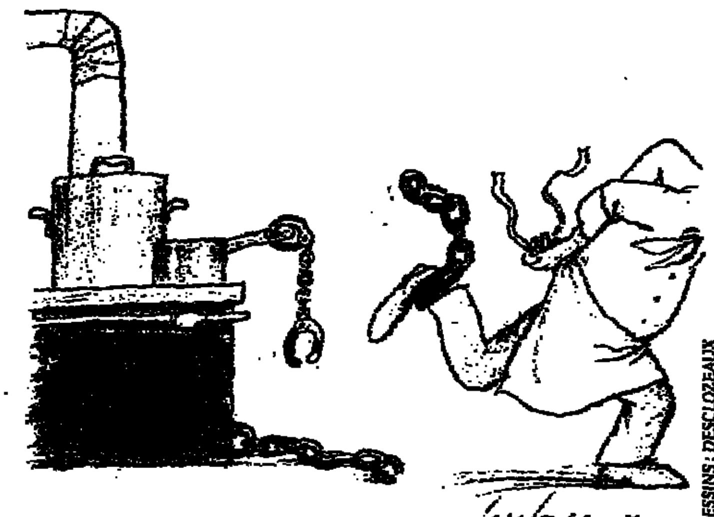
L'ère des Japonais dérobeurs de secrets étant terminée – nos toques les plus fines se sont chargées de leur livrer sur un plateau l'essentiel de leur confidentiel-défense –, c'est au tour des Américains de pointer le nez et de saupoudrer la zizanie sur nos fourneaux incertains et coquets. Dernière provocation en date, l'entretien décroché, fin octobre, à Alain Ducasse par un journaliste bien intentionné du *Washington Post*. Titre de la bombe : « Le chef français qui veut changer l'attitude de sa nation. » Diable !

Des plaintes et des coups de colère nous étaient parvenus de la province sur l'insolence et la morgue des propos tenus par ce nouveau cuisinier du siècle, remplaçant flamboyant de Robuchon, incomparablement plus vif que lui à trouver les bonnes tribunes pour faire entendre ses prêches. Le dernier était particulièrement inspiré, dans lequel le « cinq étoiles » – trois à Paris, deux à Monaco – lançait au pays une sorte de *« Vive le Québec libre ! »*, sous une forme plus définitive encore : *« Je veux que les Français admettent que le chef n'a pas obligatoirement à être dans sa cuisine. »* Cela méritait explication.

Quand il y a urgence, ce nouveau Capitaine Fracasse reçoit sur la passerelle de commandement de l'hôtel particulier, avenue Raymond-Poincaré, qui abrite son restaurant ; plus précisément dans une courte et smart salle à manger, qui tangue dans la bataille quotidienne du Horn. On appelle l'endroit « l'aquarium ». Gabiers et maîtres d'équipage, mousses et officiers de quart, sommeliers et chefs de rang, tous agités par le calme impatienté des mangeurs d'en dessous. Ordres, cris, jurons, engueulades : la galère royale trace sa route. On ne s'entend plus ; c'est le moment de parler.

Très à l'aise, Ducasse est entré avec son dossier sous le bras. Alors, on me cherche des noises, j'ai l'habitude. Voilà l'article du *Post*, et sa traduction. Voyons le câble de l'AFP... Tout y est, mais pas dans le bon ordre, j'ai l'habitude. On dîne ? Coquilles Saint-Jacques poêlées, crème de laitue et truffes blanches. Pas compliqué, composition en trois temps, irréprochable. Blanc de bar cuit au plat, sauce hachée aux huîtres. Plus savant, plus risqué aussi ; de la marée très fraîche, très rude, à ne pas mettre entre toutes les mains. Pommes cuites et crues, jus beurré. Condrieu 1996, La Doriane. Reprenons.

Qu'est-ce que c'est que cette manière arriérée qu'ont les grands artisans de rester planqués derrière leurs pianos au lieu de partir vers le monde distribuer leur savoir ? Nous devons être visibles. Reconnus et entendus. Nous ne sommes plus seuls légataires du goût universel, d'autres sont sur les rangs, de très sérieux cuisiniers et bons gestionnaires qui commencent à étendre leur influence. La toque à bedaine a fait son temps, place au manager, au chef d'équipe, au designer. Je mets au point, je façonne, j'implique mes seconds dans cette nouvelle ligne de conduite et je passe à autre chose. Je bouge. Il aurait pu dire : vous me voyez, ici, dans cette maison, avec un chapeau gaufré et des taches de sauce sur le plastron, en train d'aller serrer des mains dans la salle et de débarrasser les dernières miettes de la nappe ? Il était implacable.


DESSINS : DESCLOZEAUX

Là-bas, dans les régions, les mêmes qui il y a quelques mois s'étaient violemment heurtées à lui quand il leur reprochait de parjurer la tradition en piquant leurs plats d'une touche de cannelle ou d'un copeau de gingembre, ceux-là trouvent aujourd'hui le coup du cuisinier immolé à ses forges savantes un peu gros. Pour eux, il serait moins question de céder à *« l'avidité du dollar »* que de consacrer au *« rôle d'aubergiste »* offrant, jour après jour, au rythme de sa région et de ses mannes – du travail le plus modeste au plus élaboré –, le simple et éternel devoir d'accueil. Le chef est aux îles Caïmans, demain on peut le joindre à New York, au Waldorf Astoria, mais, mangez sans crainte, sa grande présence ne nous quittera pas : c'est là un avertissement dont ils saisissent encore mal le sens.

Soyons sérieux. Est-ce bien *La Gazette de Lausanne* qui prévenait ses lecteurs des plus brèves absences à son chevalet de Fredy Girardet, le maître de Crissier, applaudi par tous ses confrères et unanimement considéré comme la meilleure palette du Vieux Continent ? Le débat est une nouvelle fois ouvert. Cette fois à voix haute, par un homme à qui on ne saurait reprocher de n'avoir peur de rien ni de considérer son succès comme non négligeable. Autrement dit, un champion aurait-il désormais le devoir de priver ses admirateurs de sa présence aux feux, sous le couvert de voix célestes lui recommandant des missions moins subalternes ? Attendons-nous à ce que personne ne puisse jamais raisonnablement trancher.

Jean-Pierre Quélin

BOUTEILLE



Coteaux du pont du Gard 1997

Vin de pays primeur

■ La vigne plantée aux abords de l'aqueduc romain dit assez l'ancienneté de ce vignoble situé dans la partie septentrionale de l'AOC costières-de-nîmes. Depuis vingt-quatre ans, sept caves, de part et d'autre du pont du Gard, ont sélectionné chacune une dizaine d'hectares réservés à la confection d'un vin primeur disponible dès le troisième jeudi d'octobre. Les communes autour de la cave vinicole de Sernhac s'emploient à la vinification très particulière d'un assemblage moitié syrah moitié grenache. Vin de soif, frais et agréable, il n'a ni le goût de bonbon anglais que certains décèlent dans le beaujolais nouveau, ni celui d'acétate d'isoamyle, qui sent la banane ! A consommer d'urgence, avant de s'intéresser aux AOC costières-de-nîmes, issus des mêmes cépages, ou à un blanc de blancs (grenache blanc, clairette et sauvignon) bien équilibré, disponible également à la cave de Sernhac.

★ Vin de pays des coteaux du pont du Gard en primeur 1997 : 17 francs la bouteille. Cave coopérative, chemin de Remoulins, 30210 Sernhac. Tél. : 04-66-37-18-03. Télécopie : 04-66-37-36-23.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

L'OUSTALOU

■ Une fresque réaliste évoque le site de Saint-Flour, et le sérieux de l'accueil et du service ajoute au plaisir de retrouver les solides nourritures arvernes de l'Aubrac et du Cantal que l'on propose ici, généreusement, avec quelque rutilant saint-pourçain, chanturgue ou châteaugay, les vins du cru, sans oublier l'inimitable marcillac. C'est le soufflé de cèpes, léger, parfumé, la ballotine de canard aux châtaignes, l'assiette de charcuteries, le chou farci, l'aligot et sa saucisse maison. Et encore le coq au vin, les tripoux, évidemment, le cassoulet aux lentilles vertes du Puy, et même le pounti et la flognarde. Formule (déjeuner) : 88 francs. Menu : 128 francs. A la carte, compter 200 francs.

★ Paris. 54, avenue Ledru-Rollin (75012). Tél. : 01-43-47-57-98. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

Le pain d'épices

Sur les recherches des grands pâtissiers d'aujourd'hui (goûts très marqués, textures évanescentes, mariages inédits de saveurs), la journaliste Marianne Comolli vient de publier un remarquable article dans le dernier numéro de la revue *Gault-Millau*. Elle y fait la démonstration, recettes à l'appui, d'un véritable mouvement de fond, une nouvelle physiologie du sucré. Détournés, réinterprétés, certains légumes ont ainsi fait leur apparition au dessert. La carte du restaurant de Régis Marcon à Saint-Bonnet-le-Froid (Haute-Loire) joue avec talent sur cette corde pourtant raide : petit fagot de céleri confit, glace à la verveine, caramel de morille. Parmi les produits que l'on utilise aujourd'hui de façon mille fois plus créatives, l'un d'entre eux tient la vedette : le pain d'épices. Depuis février, les magasins Carrefour proposent, sous leur marque d'épicerie fine Escapades gourmandes, un étonnant caramel au pain d'épices. Celui-ci est fait à Montereau, chez un confiseur plus que centenaire qui utilise pour cela, en plus du sucre et du sirop de glucose traditionnels, une grande proportion de beurre, qu'il fait venir d'une laiterie voisine. *« Ce n'est qu'en fin de cuisson,* raconte Bruno Augustin, le fabricant, *que l'on ajoute le pain d'épices, que nous avons préalablement broyé ainsi qu'un peu de cannelle et de gingembre. »* Le résultat ? Un caramel très tendre avec des petites miettes qui restent sur la langue. La maison Deneuville, qui vient de mettre sur le marché un chocolat au pain d'épices, semble avoir eu la main moins heureuse. Sa ganache au chocolat noir contient en fait non pas le biscuit moulu, mais un simple arôme pain d'épices, beaucoup plus décevant au goût. *« Il est essentiel de partir d'un véritable pain d'épices »*, confirme Fabien Phœnix, qui fait depuis six ans de la glace à ce parfum. Dans son petit atelier du 17e arrondissement, Mister Ice, il fabrique pour les restaurants, les traiteurs et quelques fidèles de son quartier sa glace au pain d'épices, où le biscuit est réduit en pâte puis infusé pendant deux heures dans du lait avant de servir de base à sa recette. *« Pour cuisiner, rien ne vaut le pain d'épices tendre »*, dit-il. Pierre Hermé, chef de file de la nouvelle pâtisserie, est bien de cet avis. Fils d'un artisan de Colmar, il se souvient que son père laissait reposer la pâte de son pain d'épices une année entière pour obtenir *in fine* une consistance très dure. Lui préfère aujourd'hui travailler avec du pain d'épices de Dijon ultra-moelleux... quitte à le rendre parfois sec comme du papier de verre pour certaines de ses créations. Il présente ainsi dans son livre *Plaisirs sucrés*, qui vient de paraître chez Hachette, un extraordinaire mille-feuille de pain d'épices à l'orange. Il l'émince en tranches ultra-fines, puis les badigeonne de beurre avant de les toaster au four. Une fois refroidis, ces petits rectangles croquants seront empilés, avec, en guise d'intercalaires, des quenelles de glace au pain d'épices.

Guillaume Crouzet

★ Caramels au pain d'épices Escapades gourmandes, 20 francs environ les 200 grammes. Glace au pain d'épices Mister Ice, 6, rue Descombes, 75017 Paris. 35 francs le demi-litre.

هكذا من الأصل

BOUTEILLE

Coteaux du pont du Gard 1997

TOQUES EN POINTE

Bistrot

Fortes pluies sur le Sud-Est

LA ZONE dépressionnaire sur le nord des îles Britanniques se comble lentement. Mercredi, une zone perturbée traînera sur l'extrême est du pays et un minimum se creusera sur le golfe de Gènes maintenant de l'instabilité sur l'extrême Sud-Est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Près des côtes, les nuages donneront des averses. Dans l'intérieur, les éclaircies seront plus larges. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h sur les côtes. Il fera de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les averses seront encore au programme sur les côtes. Dans l'intérieur, nuages et éclaircies alterneront avec un petit risque d'averse à la mi-journée et davantage de soleil l'après-midi. Il fera de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la dissipation des brumes et brouillards matinaux, le temps sera plutôt ensoleillé avec un léger risque d'averse à la mi-journée. Il fera de 10 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel reste bien chargé avec des averses parfois orageuses. Dans l'après-midi, une légère amélioration se fait sentir. Le vent de nord-ouest souffle à 60 km/h sur les côtes. Il fera de 13 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel restera nuageux avec des averses parfois orageuses dans la matinée. Sur Auvergne et Rhône-Alpes, après des brouillards matinaux dans les vallées, les éclaircies reviendront avec un petit risque d'averse. Il fera de 9 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse et les Alpes-Maritimes, le ciel restera couvert avec des pluies orageuses pouvant être fortes. Sur les autres régions, le ciel sera peu nuageux. La tramontane et le vent d'ouest souffleront à 70 km/h. Il fera de 13 à 16 degrés.

12 NOVEMBRE 1997 — Prévisions vers 12h00

Ensoleillé — Peu nuageux — Brèves éclaircies — Couvert — Brume brouillard — Averses — Pluie — Orages — Neige — Vent fort

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Tous les vols de British Airways seront non-fumeurs à partir du 29 mars 1998. Les compagnies Qantas, Canadian International, Deutsche BA et Air Liberté, partenaires ou filiales de British Airways, devraient également interdire la cigarette sur leurs vols en 1998. Les équipages ont reçu une formation pour répondre aux passagers qui refuseraient de se conformer à l'interdiction de fumer et ceux qui continueront d'allumer leurs cigarettes seront traités *« sévèrement »*. – *(AFP)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave SAS propose à ses passagers de classe affaires, jusqu'à la fin de l'année, une réduction de 35 % sur ses vols à destination de la Finlande et de 20 % sur ses vols à destination de Riga, Vilnius et Tallinn, les trois capitales baltes.

PRÉVISIONS POUR LE 12 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 P	KIEV	7/11 C	VENISE	12/15 P	LE CAIRE	16/25 S
				POINTE-A-PIT.	23/31 P	LISBONNE	12/17 S	VIENNE	7/14 N	MARRAKECH	12/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	6/10 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/24 N
				EUROPE		LONDRES	5/11 S	BRASILIA	20/29 P	PRETORIA	17/20 P
				AMSTERDAM	5/9 P	LUXEMBOURG	3/6 N	BUENOS AIR.	13/21 N	RABAT	12/19 S
FRANCE métropole		NANCY	3/11 N	ATHENES	15/20 S	MADRID	6/11 P	CARACAS	25/29 S	TUNIS	14/22 S
AJACCIO	11/16 P	NANTES	4/12 P	BARCELONE	10/16 N	MILAN	10/13 P	CHICAGO	-4/0 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/13 P	NICE	10/16 P	BELFAST	4/9 P	MOSCOU	2/6 P	LIMA	16/24 N	BANGKOK	25/33 S
BORDEAUX	5/13 P	PARIS	5/11 N	BELGRADE	9/18 N	MUNICH	3/7 N	LOS ANGELES	15/18 S	BOMBAY	26/31 P
BOURGES	4/10 N	PAU	5/11 P	BERLIN	2/7 S	NAPLES	16/19 P	MEXICO	14/19 C	DJAKARTA	27/31 N
BREST	6/12 P	PERPIGNAN	7/14 N	BERNE	3/6 C	OSLO	3/5 C	MONTREAL	-3/1 S	DUBAI	24/32 S
CAEN	6/11 N	RENNES	4/13 N	BRUXELLES	5/8 P	PALMA DE M.	12/14 N	NEW YORK	3/7 C	HANOI	24/29 N
CHERBOURG	6/12 P	ST-ETIENNE	4/11 N	BUCAREST	4/17 C	PRAGUE	0/10 S	SAN FRANCS.	11/16 N	HONGKONG	22/28 N
CLERMONT-F.	4/11 N	STRASBOURG	3/10 N	BUDAPEST	8/15 C	ROME	14/18 P	SANTIAGO/CHI	5/14 N	JERUSALEM	16/24 S
DIJON	3/11 N	TOULOUSE	4/12 P	COPENHAGUE	5/7 P	SEVILLE	11/17 S	TORONTO	-3/3 N	NEW DEHLI	14/24 N
GRENOBLE	6/11 N	TOURS	4/11 N	DUBLIN	5/9 P	SOFIA	7/16 S	WASHINGTON	2/10 C	PEKIN	5/11 C
LILLE	5/10 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/8 N	ST-PETERSB.	2/3 N	**AFRIQUE**		SEOUL	8/19 P
LIMOGES	5/10 N	CAYENNE	23/32 N	GENEVE	4/8 P	STOCKHOLM	4/7 P	ALGER	12/18 P	SINGAPOUR	27/31 C
LYON	4/12 N	FORT-DE-FR.	25/31 S	HELSINKI	1/3 N	TENERIFE	14/20 N	DAKAR	26/31 S	SYDNEY	18/23 P
MARSEILLE	8/15 N	NOUMEA	19/25 S	ISTANBUL	12/17 S	VARSOVIE	5/12 C	KINSHASA	22/31 N	TOKYO	10/21 S

Situation le 11 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 novembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Crimes et délits, quand et comment porter plainte

UN BAGAGE qui disparaît sans laisser de traces entre Bastia et Orly. Anne B. file au commissariat, et en sort furieuse : *« On a refusé d'enregistrer ma plainte ! »* C'est que le vol n'est pas prouvé ; il s'agit donc d'un litige privé entre la compagnie et son client. Si on avait restitué à Anne un sac dont la fermeture avait été forcée, et où manquaient des vêtements, sa plainte aurait été acceptée.

Pour porter plainte, il faut qu'il y ait infraction pénale. Or si les homicides, viols, coups et blessures, cambriolages ne prêtent guère à contestation, certains délits sont plus difficiles à caractériser. Preuve en est la mésaventure arrivée à ce cycliste randonneur, agressé par trois molosses sortis en trombe d'un portail grand ouvert, dans une banlieue déserte. *« Les gendarmes n'ont pas voulu enregistrer ma plainte parce que les animaux étaient coutumiers du fait, et que le propriétaire ne voulait rien savoir. »*

Le cas est plus complexe qu'il n'y paraît : *« Il y aurait eu délit si le propriétaire avait été présent, et avait incité ses animaux à l'attaque. Or là les chiens ont mordu de leur propre initiative »*, explique Alain Quéant, conseiller technique à la direction de la police judiciaire.

Mais comme il y a eu morsure, le propriétaire est tenu au suivi rabique de l'animal (trois examens, à dix jours d'intervalle). En cas de refus, il peut y avoir procédure pénale. Il restait le délit de blessures involontaires par le propriétaire de l'animal. Cette infraction a été retenue contre un apiculteur qui avait omis de prendre les mesures nécessaires pour éviter à son voisin d'être gravement piqué par les abeilles sorties de la ruche (19 février 1957). *« Le droit pénal est restrictif, et l'article qui s'applique aux abeilles ne sera pas forcément valable pour les chiens »*, conclut Alain Quéant. Au parquet de Paris, on estime pourtant que ces faits auraient pu justifier une plainte.

Pour décider s'il y a infraction pénale, les policiers et gendarmes disposent d'une marge d'appréciation. *« En refusant la plainte pour la disparition du bagage, ils savaient qu'il ne servirait à rien de déclencher une enquête lourde, avec perquisition chez les employés des deux aéroports ayant pu manipuler le bagage, d'autant qu'une action civile était possible »*, explique-t-on au parquet.

« Tout dépend de la personne qui reçoit la plainte », estime Béatrice Gérard, coordonnatrice de l'association Paris Aide aux victimes (PAV). Ainsi, un piéton renversé par un motocycliste s'est-il heurté à une fin de non-recevoir. *« Il s'agissait pourtant bien d'un délit, mais comme le piéton n'avait pas relevé le numéro minéralogique du motard, et que celui-ci lui avait donné un faux nom, on lui a répondu qu'il n'y avait aucune chance de le retrouver. »* L'association a pris contact avec le commissariat, qui a finalement accepté d'enregistrer la plainte.

On peut aussi écrire au proc x ureur de la République du lieu où se sont déroulés les faits, en précisant que l'on s'est heurté à la mauvaise volonté de la gendarmerie ou du commissariat. La lettre exposera clairement les faits et mentionnera les coordonnées de l'expéditeur pour qu'on puisse le joindre facilement. Le magistrat, s'il estime la plainte justifiée, diligentera une enquête. Sinon, il classera, en motivant sa décision.

Si l'auteur des faits demeure inconnu, la plainte contre X risque de rester sans suite : ce fut le cas pour trois millions de procès-verbaux, sur les 5 185 495 reçus en 1996.

Dans ces conditions, vaut-il la peine de porter plainte ? Oui, parce que cela aidera la victime à mieux supporter le choc psychologique de l'agression. La plainte lui permettra en outre, d'être indemnisée, surtout si l'auteur des faits est insolvable, en déposant un dossier à la Commission d'indemnisation des victimes (CIVI). L'indemnisation est versée, quelles que soient les ressources de la victime, si celle-ci a subi une agression sexuelle, ou un préjudice corporel ayant entraîné un arrêt de travail ou d'activité supérieur à un mois.

Pour les autres infractions (vol, escroquerie, dommage corporel entraînant un arrêt de travail de moins d'un mois), l'indemnité est plafonnée, et réservée aux revenus modestes.

Enfin, la plainte peut aider la police à élucider d'autres affaires et à restituer un bien volé, si on retrouve l'objet au cours d'une perquisition, car les plaintes sont conservées plusieurs années sur ordinateur. *« On ne compte plus les auto-radios retrouvés au cours d'enquêtes, et non réclamés parce que les propriétaires ne se sont pas signalés »*, remarque Alain Quéant.

Si les faits ne sont pas suffisamment importants pour justifier une plainte, on peut les faire consigner sur le registre du commissariat appelé *« main courante »*. Cela peut être utile, pour une procédure ultérieure : par exemple, en cas de tapage nocturne récidivant. Il faut veiller cependant à ne pas tomber dans l'excès. Une fois la procédure enclenchée, il n'est pas toujours possible de faire machine en arrière : le procureur peut continuer les poursuites, même si l'on a retiré la plainte. C'est fréquent dans le cas de violences conjugales. L'auteur de l'infraction risque d'être condamné, même si la victime ne réclame aucune indemnisation. D'autre part, il faut s'abstenir de porter plainte pour des motifs futiles : la voisine qui rentre à 2 heures du matin chaussée de talons-aiguilles et arpente bruyamment le hall de l'immeuble ne sera pas considérée comme se livrant à du tapage nocturne. Pour faire cesser le trouble, il vaut mieux s'adresser au syndic qui fera installer un tapis.

Michaëla Bobasch

Où s'adresser ?

● Les associations d'aide aux victimes donnent des conseils : Paris Aide aux victimes (PAV, 4-14, rue Ferrus, 75014 Paris. Tél. : 01-45-88-18-00).
Pour les adresses en province, s'adresser à l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem, 4-14, rue Ferrus, tél. : 01-45-88-19-00).

● Le bureau d'ordre du parquet, au tribunal de grande instance, permet de s'informer des suites données à sa plainte.

● La commission d'indemnisation des victimes, CIVI, 13, place Vendôme, 75001 Paris.

● Délais pour porter plainte : un an pour les contraventions, trois ans pour les délits, dix ans pour les crimes.

● A Paris, on peut porter plainte dans tous les commissariats, quels que soient le lieu et la nature de l'infraction.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97250

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Partisan du retour chez soi. – II. Invisible, et pourtant il éclaire. Sont descendus à Orléans avant de finir leur course en Italie. – III. Même vieilles, elles peuvent être à l'heure. A mis un nom sur la rose. – IV. Mère de Jean-Baptiste, on la retrouve souvent dans les cours d'Europe. En boîte. – V. Rejetas. Graissé. – VI. A de la classe. Cube qui roule. Valeur refuge. – VII. Sentiment de réconciliation. Avant la tournée. – VIII. Le béryllium. Va directement dans les poches de Bercy. En bonnes voies en ville. – IX. Vapeurs des années 60. Fin de verbe. Représente le groupe. – X. Rayée de la carte depuis 1991. Célèbre pour son temple du Soleil.

VERTICALEMENT

1. On pourra lui demander un peu plus. – 2. Du bon côté des barreaux. – 3. Capitale et ronde. Article. – 4. Se font entendre comme des anoures amoureux. – 5. Ville de Sicile. Donnent du goût à la salade. – 6. Bon travail. Ont régné en Russie et en Bulgarie. – 7. Eliminées définitivement. – 8. Fait plus chic que chambre de bonne. – 9. En friche. Se prend pour une dame ou pour une demoiselle. Gens du voyage. – 10. Conjonction. Prend la température. – 11. Comme des crochets. – 12. Ne devrait jamais atteindre le profane.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97249

HORIZONTALEMENT

I. Enchevêtrure. – II. Nouage. Rotin. – III. Turbinait. Dt. – IV. Résiduel. Air. – V. Etes. Lance. – VI. Feue. Héraut. – VII. Ivresse. Lô. – VIII. Lis. Cons. Lei. – IX. Et. Microbe. – X. Tétrasyllabe.

VERTICALEMENT

1. Entrefilet. – 2. Noue. Evite. – 3. Curseurs. – 4. Habitée. Mr. – 5. Egide. Scia. – 6. Vénus. Socs. – 7. Ae. Henry. – 8. Trille. Sol. – 9. Rot. Art. Bl. – 10. Ut. Ana. Léa. – 11. Ridicule. – 12. Entretoise.

SCRABBLE® — PROBLÈME N° 43

A la recherche du cinquième mot

1. Vous avez tiré ET+LRIAE

a) Trouvez quatre mots de sept lettres, tous implaçables.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des quatre mots placés sur la grille. A défaut, marquez 57 points sans scrabbler.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : A L O P S T U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A E H I S T V.

Trouvez deux sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 19 novembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 5 novembre

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

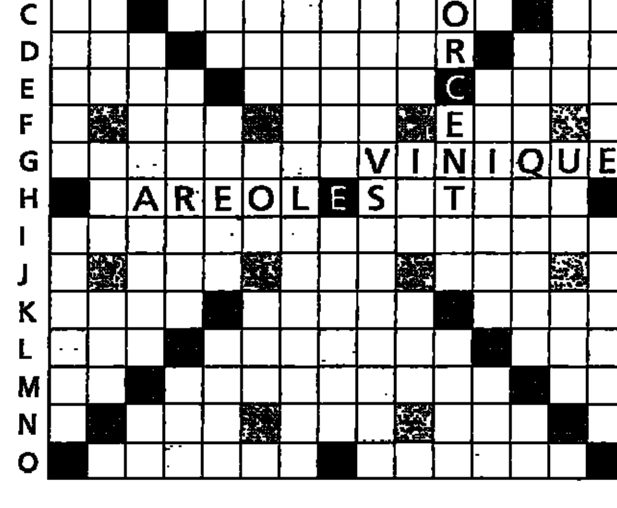
a) MANUELS, 12 B, 98

b) MUSELANT, F 4, 63-MALVENUS, 4 E, 74-ALUMINES, 5 D, 86 ou les anagrammes ALUNIMES et MELUNAIS-ALUNAMES, *aluminâmes*, 8 H, 80-ALBUMENS, 6 F, 67

c) AREOLES

d) VINIQUE

Michel Charlemagne

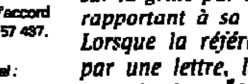



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex





Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الاصل

MUSIQUE Les ateliers d'écriture de rap se multiplient dans la plupart des grandes villes. Animés par des rappeurs reconnus, ils attirent des jeunes issus des cités les plus difficiles. Mauvais élèves, fâchés avec l'écrit, ces adolescents y apprennent pourtant à manier les dictionnaires, à soigner leur style. ● LA VIOLENCE des cités, la pauvreté de leurs parents, le rejet de l'extrême droite : les thèmes de leurs chansons sont ancrés dans la vie quotidienne. A Marseille, des amateurs bénéficient des conseils de professionnels proches du groupe à succès IAM. A l'échelle nationale, l'association Droit de cité va publier un recueil de textes écrits par des jeunes au cours des ateliers qu'elle anime. ● DANS LES CITÉS, ces ateliers connaissent un succès croissant, sauf auprès des jeunes filles, qui ont du mal à se faire accepter dans le monde encore très masculin du rap.

Les ateliers d'écriture de rap, un « prose combat » dans les cités

Cancres le jour, poètes le soir : à Paris, Lyon ou Marseille, de nombreux adolescents choisissent la rime et la joute orale pour exprimer leurs révoltes

« SI JE TE COUPE la parole, ce n'est pas que j't'aime pas, mais c'est à moi d'exprimer mes idées. Ma première passion, ma première ambition est devenue le pera [le rap]. *Pour n'importe quoi, je ne la lâcherai pas, car ça m'a apporté beaucoup d'avance, et je pense que c'est peut-être ma seule chance. J'ai réussi et appris à la perfectionner, l'utiliser. Si je débite des rimes, ce n'est pas pour de la frime. Je dégaine plus vite qu'une abeille en butinant mes merveilles. »*

Comme K-Mel, jeune auteur lyonnais de cette profession de foi, dans toute la France des cités, des dizaines d'adolescents se rencontrent une ou deux fois par semaine pour participer à des ateliers d'écriture de rap. *« Je m'appelle Ramzi, alias Staf. J'ai seize ans. Je fais partie du groupe 19 Clan »*, dit pour se présenter ce jeune Parisien du 19e arrondissement, blond comme les blés et frimeur comme Gavroche. Appliqué, il trace ses lettres maladroites sur une copie d'école, plonge dans un dictionnaire de rimes, vérifie le sens des mots dans Le Robert. Le texte s'en prend aux menteurs. *« La clique des hommes politiques tchatchent d'un monde magique, mais on sait qu'on vit dans un monde où la République est diabolique, maléfique, tragique. »*



SÉBASTIEN BOFFREDO

Atelier d'écriture à la friche Belle-de-Mai, à Marseille, pendant le festival Logique hip-hop 1996.

IDÉES FERMES

Son groupe de rappeurs amateurs, 19 Clan, se compose d'enfants d'Africains et d'Algériens – des « renois » (noirs) et des « rabzas » (arabes), disent-ils en verlan –, tous habitants des HLM proches du métro Riquet. L'orthographe et la syntaxe flottent ; les idées sont fermes. Le texte de Ramzi continue : *« Eteins la télé car elle t'attire comme le miel attire les abeilles. Une bombe explose devant la mosquée. On accuse les immigrés, surtout les rabzas et les renois. C'est le FN qui a la haine envers la France hétérogène. Ils la veulent homogène. Donc ils nous malmènent en nous coupant l'oxygène ; ça me fait de la peine que le FN raconte des mensonges. C'est comme ça que tout le monde plonge. »* Les deux animateurs de cet atelier, organisé par l'association Droit de cité, circulent parmi les adolescents, corrigeant la métrique, suggérant des améliorations. Bruno fait partie du groupe antillais Rootsneg, qui a enregistré une chanson du film *Ma 6-T va crack-er*, de Jean-François Richet. *« Quand j'ai commencé à rapper, ces ateliers n'existaient pas. Avec les copains, on comparait nos textes dans la rue, sous les Abribus »*, se souvient-il. Il distribue ses conseils pour que les plus jeunes évitent les clichés faciles comme ceux qui émaillaient ses premiers textes : *« galère »* y rimait souvent avec *« frères »* ou *« misère »* ; *« terre »* avec *« enfer »*.

Cancres le jour, poètes la nuit : fâchés avec l'écrit tel qu'ils l'ont connu à l'école, ces derniers de la classe noircissent des pages et des pages et savourent les dictionnaires. Alors que l'heure de la fin de l'atelier parisien a sonné, Abdoulaye, seize ans, écrit encore et toujours. *« Plusieurs se trouvent sur des listes de renvoi de leur lycée »*, observe Loucif Ikhlef, responsable de l'association Droit de cité à Marseille. Depuis mars, deux fois par semaine, une douzaine d'adolescents des cités du nord de Marseille viennent écrire leurs textes dans les locaux de la FNAC, près du Vieux Port.

Français d'origine comorienne ou algérienne, Marseillais avant tout, ils cognent sur la pauvreté, rêvent d'une vie meilleure. *« Moi je te dis, de ta vie, ne fais pas n'importe quoi. Alors ressaisis-toi, essaie de construire un projet, parce que la pauvreté est en train de nous ronger. Vise la misère de nos pères et mères qui galèrent, qui cherchent un travail et à être en situation régulière. Ne perds pas le fil car la vie est difficile »*, écrit Issouf Ibrahim, alias Stanley.

Un crime dans la cité, une jeune fille morte d'une overdose, le chômage de leurs parents, une agression raciste, un frère en prison : l'urgence d'exprimer leur réalité et leurs révoltes domine les chansons. Agés de quinze à dix-huit ans, ces garçons veulent croire qu'avec la musique ils peuvent trouver leur place dans la société, loin des trafics, du deal, de la *« galère »*.

Dans un texte intitulé *Les Yeux de l'enfance*, Abdoul, seize ans, dresse déjà un bilan de sa vie : *« Je me souviens du temps où ma mère me parlait souvent de mon avenir, de savoir si je finirais voyou. Car, de voir les grands voler, faire des casses, dealer nous donnait sûrement un aperçu de notre prochain gagne-pain. Les potes et moi vivions d'action, de risque, d'adrénaline. Alors d'entendre les pneus crisser d'une voiture nous excitait. Dans nos quartiers, pendant un bon moment, s'est installée la monotonie. Puis ont surgi les associations, les maisons de quartier, le comité, plein d'actions pour nous sortir de la déboche* [sic]. *Même sans argent de poche. Et moi je mène une vie et survis. Je combats chaque journée que Dieu fait pour avoir un futur honorant ma familia, surtout ma madre qui m'a dressé pour respecter autrui. »*

« VIOLENCE TRAVAILLÉE »

Deux animateurs, chanteurs de la Funky Family, proche du groupe à succès I Am, encadrent l'atelier marseillais. *« Il faut un ton hargneux pour se faire écouter »*, estime Christophe. *« Maintenant, je fais travailler le sens, la liberté d'expression »*, ajoute-t-il. Karim, le second animateur, précise : *« Les textes des jeunes parlent de ce qu'ils voient autour d'eux. On leur apprend que la violence peut être travaillée avec humour. Dans la rue, on pleure mais on rit aussi. Le rap est un art, une musique, une culture. Ce n'est pas seulement l'expression brute du malaise des banlieues. »*

Art du rythme, choix des mots, élaboration des figures : la poésie orale des rappeurs rejoint les traditions littéraires de la joute et des troubadours, avec leur dose d'improvisation. Comme elles, elle exige un travail de la voix et du corps. Dans ces ateliers, les apprentis chanteurs s'exercent à dire et à chanter leurs textes au micro. L'association Droit de cité en propose à Paris, Lyon, Marseille et Toulouse, sous le nom emprunté au titre du deuxième album du rappeur français le plus célèbre, MC Solaar, *Prose Combat*. De son côté, à Marseille, les musiciens de l'Aide aux musiques innovatrices (AMI) en organisent régulièrement dans leurs locaux installés à la friche artistique de la Belle-de-Mai. Pris d'assaut, tous refusent plus de candidats qu'ils n'en acceptent.

Catherine Bédarida

Abdoul, rappeur marseillais de Conscience noire

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Mince et élégant, Abdoul est un adolescent de seize ans *« et demi »* déjà élancé. Une fine boucle brune coiffe une tête presque rasée.

PORTRAIT

L'adolescent de la Busserine, qui dit « se *donner au rap à 100 %* », suit deux fois par semaine un atelier d'écriture

Etant né et ayant grandi dans les immeubles de la Busserine, dans le quatorzième arrondissement, au cœur des quartiers nord synonymes de pauvreté, Abdoul a l'accent des titis marseillais. A quatorze ans, il écoute des rappeurs connus tels MC Solaar, Fabe, 2 Bal 2 Neg' et écrit ses premières chansons. Peu après, il constitue le groupe amateur Conscience noire, avec deux filles et trois garçons de la Busserine. *« Au début, nous nous appelions Les Psychopathes*, explique son copain Azali. *Avec ce nom, le public s'attendait à ce qu'on fasse des trucs dingues sur scène alors qu'on est plutôt tranquilles. »*

Presque tous originaires des Comores, ils ont alors opté pour ce nom emprunté aux grands mouvements politiques noirs d'Afrique du Sud et d'Amérique du Nord. Ces jeunes Marseillais connaissent assez mal l'histoire des militants de la conscience noire mais ce titre évoque pour eux, avant tout, un *« rejet du racisme »*, une conviction forgée au jour le jour dans leur quartier.

« Ma mère chante. Mes sœurs dansent. Mon grand frère rape aussi. Nous avons la danse et la musique dans la peau », affirme Abdoul. Témoin de Jéhovah, sa mère élève seule ses enfants. Elle les a fait participer aux cérémonies religieuses : *« J'y chantais beaucoup »*, se souvient-il. Contrairement à la majorité des rappeurs, il s'intéresse aussi à d'autres musiques. Depuis qu'un campement gitan avait squatté sa cité quelques semaines, Abdoul adore le flamenco et les musiques espagnoles. Il parsème ses raps de mots espagnols, la seule matière à passionner ce lycéen qui redouble sa classe de seconde. Plus tard, il voudrait être représentant Tupperware, comme sa mère, mais en Espagne – un pays où il n'a encore jamais mis les pieds.

« Je me donne au rap à 100 % », explique Abdoul. Comme plusieurs membres de Conscience noire, il suit deux fois par semaine un atelier d'écriture à la Fnac depuis mars. *« J'ai changé ma façon d'écrire. J'utilisais le verlan, par imitation des rappeurs parisiens et lyonnais. Pourtant, ce n'est pas un argot local, alors que des mots s'inventent sans cesse à Marseille*, dit-il. *Les animateurs de l'atelier nous ont conseillé d'écrire comme des Marseillais et non comme des Parisiens. Ils nous poussent aussi à réfléchir sur nos textes, pour qu'ils aient plus de sens. »* Conscience noire a déjà donné quelques concerts dans des guinguettes locales et des lycées. Le 29 novembre, le forum de la Fnac marseillaise présente un concert d'Abdoul et de tous les participants au même atelier d'écriture.

C. Ba

Un livre et un festival

● **Droit de cité.** Cette association, fondée en 1992 par le champion de boxe Jean-Pierre Masdoua, propose des activités culturelles, sportives ou de formation continue pour les jeunes des cités. Elle organise depuis le début de l'année des ateliers d'écriture de rap, baptisés « Prose Combat », en partenariat avec la Fnac, qui met ses locaux et ses dictionnaires à la disposition des apprentis rappeurs.
En parallèle, elle a créé des ateliers de journalisme à Nancy, Nantes et en banlieue parisienne. Une sélection de chansons des groupes « Prose Combat » devrait être publiée à la mi-décembre, sous le titre *Poésies urbaines*. Le recueil est illustré par les grapheurs de Label 2 K 10 (un nom à prononcer à haute voix).
Droit de cité, 18, rue Stephenson, Paris 18e.

● **Logique hip-hop.** A Marseille, l'Aide aux musiques innovatrices (AMI) anime des ateliers d'écriture de rap plusieurs fois par an. Les « enseignants » sont des musiciens professionnels, figures du rap marseillais. MC Solaar en a animé un en 1996. Les stagiaires sont souvent des jeunes qui ont déjà une expérience de la scène. Même si la demande est forte pour le rap, l'AMI soutient aussi d'autres musiques. Elle prépare des ateliers de musiques gitanes, avec le guitariste Juan Carmona, et de musique techno.
Du 20 au 22 décembre, plusieurs ateliers auront lieu pendant le festival annuel de l'AMI, Logique hip-hop. Au programme des concerts : les Sénégalais de Positive Black Soul, les Américains de Tha Alkaholics, les Suisses de Sens Unik, etc.
AMI, friche de la Belle-de-Mai, 41, rue Jobin, 13003 Marseille.

Une poignée de pionnières décidées à en découdre

LES ÉCRIVAINS qui animent les ateliers d'écriture littéraire qui se sont multipliés en France depuis une quinzaine d'années le constatent : les femmes constituent plus de la moitié des participants. Aux ateliers de rap, elles sont presque absentes. Dans celui organisé par l'association Droit de cité à Paris : pas une seule. A la Fnac de Marseille, deux s'étaient inscrites, mais, très vite, leurs parents leur ont interdit de s'y rendre. A la friche de la Belle-de-Mai, à Marseille, elles sont deux parmi une douzaine de stagiaires.

Le disque du film *Ma 6-T va crack-er* fait entendre quelques voix féminines, notamment dans la chanson *Le Biz* de Rootsneg. *« Cette fille-là, elle n'a pas peur de rapper »*, dit Bruno, chanteur du groupe et animateur d'un atelier à Paris. Il ajoute ce compliment ambigu : *« On l'appelle LaScar, elle est comme un mec. »* Gaby, le musicien qui anime l'atelier avec Bruno, observe : *« Un garçon viendra quelques mois à l'atelier puis, quand il s'apercevra que ce n'est pas si facile de rapper, il abandonnera. Une fille, si elle commence, elle ira jusqu'au bout. »*

Fondateur de l'Aide aux musiques innovatrices (AMI), Ferdinand Richard organise régulièrement des ateliers de musique et de danse hip-hop à la Belle-de-Mai. *« Dans leurs familles, elles sont beaucoup plus astreintes que les garçons aux tâches domestiques et aux urgences de leurs frères et sœurs. Elles n'ont alors pas de temps à perdre avec le rap »*, remarque-t-il. Il prévoit néanmoins que quelques-unes vont percer. *« Celles qui se lancent écrivent des textes beaucoup plus durs, plus réalistes que les garçons : elles ne s'évadent pas, elles se battent. »*

Déjà plusieurs groupes locaux sont managés par des jeunes femmes. Chahira Hamadene est l'une d'entre elles : à vingt-cinq ans, elle s'occupe des rappeurs de Le Venin, 16e Sens et Le Spectre, ainsi que d'une compagnie de trois danseuses de hip-hop âgées de douze à quinze ans, Escape. Dans la musique, *« les filles sont encore très mal acceptées par les garçons, qui les empêchent de monter ; à leurs yeux, elles ne sont que des pétasses »*, dit-elle en s'excusant du terme. De longs cheveux noirs, la voix d'une grande douceur, Chahira vit toujours à la cité Félix-Pyat, où elle a grandi. Elle aurait aimé être éducatrice, mais les *« problèmes financiers »* de ses parents l'ont obligée à interrompre ses études quelques mois avant le bac. A défaut, elle a monté une association pour proposer des activités artistiques aux jeunes de sa cité. *« Au début, je croyais que les rappeurs étaient comme des voyous. J'ai compris, en les rencontrant, que le rap n'est pas contre la société. Mais bien avec. »*

C. Ba



هكذا من الأمل

Grasset réalise le doublé au Goncourt et au Renaudot 1997

Prudents, les jurys ont récompensé Patrick Rambaud et Pascal Bruckner

TOUTE FARCE a ses dindons. Cette fois, ils sont deux à faire les frais du palmarès Goncourt-Renaudot : Marc Lambron, auteur de *1941* (Grasset, « Le Monde des livres » du 19 septembre), donné comme un gagnant plausible, bien sous tout rapport, et Lydie Salvayre, signant, avec *La Compagnie des spectres* (Seuil, « Le Monde des livres » du 12 septembre), un récit colérique, qui surprend et dérange. Leurs romans n'ont qu'un point commun, celui de traiter de la même période : Vichy, la collaboration. Hormis ce thème – qui se retrouvait également dans un autre roman du Seuil, talentueux, trop vite écarté de la sélection Goncourt, *Les Deux Léopards*, de Jacques-Pierre Amette (« Le Monde des livres » du 5 septembre) –, tout sépare les livres de Lambron et de Salvayre. Autant le premier est convenu, succombant, avec une délectation trouble, aux charmes rassis de l'époque évoquée, autant le second est justement emporté, grinçant, inventif, semant le désordre là où Lambron se contente d'une plate reconstitution.

Les jurés Goncourt ont donc reculé devant un choix risqué, s'écartant d'une alternative littéraire que les manœuvres éditoriales compliquaient encore ; quant aux membres du Renaudot, qui avaient, comme les Goncourt, conservé le roman de Salvayre sur leur dernière liste, ils se sont également dérobés, témoignant de la même désolante prudence, obéissant, en sous-main, aux mêmes impératifs d'état-major. Encore une fois, ce n'est guère la valeur littéraire qui fit la différence. Ou simplement d'une manière contingente. Mais est-il même besoin de déplorer encore cette particularité bien française que tout le monde s'accorde à reconnaître, sans imaginer les moyens de la modifier ?

Grasset, dont la stratégie éditoriale se décide en fonction des prix d'automne, est donc le grand vainqueur. Après le doublé Gallimard au Médicis et au Femina, avec Philippe Le Guillou et Dominique Noguez (*Le Monde* du 4 novembre), la maison de la rue des Saints-Pères, qui se sentait mal aimée ces dernières années – le dernier Goncourt Grasset remonte à 1993 (Amin Maalouf) –, s'est donc imposée, au détriment du Seuil, qui n'empoche qu'un accessit (le Médicis essais à Michel Winock). Sans même parler des éditeurs moins en vue, rarement invités à jouer avec les « grands », qui n'ont manifestement pas voix au chapitre.

Faut-il une autre preuve pour mesurer l'étroitesse du terrain de jeu ? L'Académie Goncourt, qui n'aime pas avoir l'air de se faire dicter ses choix et ne souhaite pas considérer d'autres intérêts que les siens, a choisi de couronner le livre de Patrick Rambaud, *La Bataille*, que l'Académie française venait d'honorer quelques jours plus tôt (*Le Monde* du 25 octobre). Cas de figure inédit et humoristique. Andreï Makine, en 1995, avait, il est vrai, décroché un Médicis puis un Goncourt, pour *Le Testament français* (Mercure de France). Les mêmes susceptibilités produisant les mêmes effets.

Après un Goncourt 1996 peu convaincant, accordé à un premier roman qui surprit autant qu'il déçut du point de vue des ventes (*Le Chasseur zéro*, de Pascale Roze, Albin Michel), les académiciens réunis chez Drouant ont donc choisi un roman historique et populaire qui ne manque pas de mérites. *La Bataille* (« Le Monde des livres » du 26 septembre) ne révolutionnera pas la littérature, mais il est promis, lui, à de substantiels profits.

LES LYCÉENS PLUS INTUITIFS

Les Voleurs de beauté, de Pascal Bruckner (« Le Monde des livres » du 12 septembre), est un conte moral et cruel sur le caractère dangereux d'un mythe qui peut conduire à la folie destructrice. Le roman retrace les aventures d'un couple, un plagiaire et une femme riche et belle, séquestrés par un fou qui kidnappe de jolies filles pour les défigurer. De lecture agréable, mais d'intérêt inégal, le roman, qui manie avec bonheur l'humour noir, s'enlise dans plusieurs épisodes secondaires. Publié chez un autre éditeur que Grasset, le livre de Bruckner aurait-il été distingué ?

Ce sont peut-être les lycéens qui ont été les plus intuitifs, en décernant leur Goncourt au *Maître des paons*, de Jean-Pierre Milovanoff, auteur discret, n'ayant pas encore réellement atteint son public, en qui les lecteurs sourds aux modes trouveront un écrivain de qualité (« Le Monde des livres » du 17 octobre).

Patrick Kéchichian

Les lauréats

● **Prix Goncourt.** *La Bataille*, de Patrick Rambaud (Grasset), au quatrième tour, par six voix, contre quatre à Lydie Salvayre. Ont obtenu des voix aux tours précédents : Marc Trillard, Jacques Lanzmann et Jean-Paul Kauffmann (ces deux derniers non sélectionnés).

● **Prix Goncourt des lycéens.** *Le Maître des paons*, de Jean-Pierre Milovanoff (Juillard).

● **Prix Renaudot.** *Les Voleurs de beauté*, de Pascal Bruckner (Grasset), au deuxième tour, par cinq voix, contre deux à Lydie Salvayre, une à Jean-Philippe Arrou-Vignod, une à Martine Le Coz.



ALAIN AUBOIROUX OPALE

Patrick Rambaud (Goncourt) et Pascal Bruckner (Renaudot).

Le conflit se durcit entre Patrick Dupond et l'Opéra de Paris

Le danseur étoile se plaint vivement d'être « placardisé »

LE 7 NOVEMBRE, on apprenait par un communiqué de l'Opéra national de Paris qu'il était mis fin aux fonctions de danseur étoile de Patrick Dupond pour *« inexécution de certaines obligations de son contrat »*. De son côté, le danseur étoile, refusant les conditions d'un contrat d'artiste invité qui lui était proposé, décidait de saisir les tribunaux (*Le Monde* daté 9-10 novembre).

« J'attaque l'Opéra national de Paris en justice, car je dois préserver mes intérêts, explique Patrick Dupond. *Il ne faut pas qu'une voie soit ouverte à l'abus. Quand Hugues Gall, actuel directeur général, a été nommé en 1995 à la tête de l'Opéra, j'ai immédiatement remis à sa disposition mon titre de directeur de la danse, qui était, selon moi, antinomique avec ses fonctions. Tout s'est passé sans difficultés. Je pensais qu'après l'"affaire Chung", il avait besoin d'avoir les mains libres. Mais Hugues Gall a nommé Brigitte Lefèvre au poste que j'occupais depuis cinq ans et demi. Je ne peux pas dire que depuis cette nomination l'ambiance soit géniale. Je ne suis pas distribué. En d'autres termes, je suis "placardisé". »*

SILENCE À L'OPÉRA

Après l'« affaire Chung » et les 9 millions de dommages et intérêts versés par l'Opéra national de Paris au chef d'orchestre abusivement renvoyé, on voit mal l'illustre maison dénoncer le contrat de Patrick Dupond sans avoir pris de sérieux avis. « Comme il a été dit dans le communiqué de presse du vendredi 7 novembre, nous ne souhaitons faire aucun commentaire concernant les propos de M. Patrick Dupond, confirme Brigitte Lefèvre, directrice de la danse. *L'affaire est entre les mains de la justice puisqu'il l'a voulu. Il accuse, mais ce ne sont que ses propos. Si cela lui paraît utile de les tenir... »* Interrogé sur la possibilité d'un accord tardif entre lui et la direction de l'Opéra, Patrick Dupond répond qu'*« il n'en sait rien »* mais ne ferme la porte à aucune possibilité. Silence total du côté de l'Opéra et de son service de presse, qui a manifestement reçu l'ordre de se taire. Ceux qui parlent gardent l'anonymat. De sources bien informées, il nous a été confirmé que la direction de l'Opéra, c'est-à-dire Hugues Gall et Brigitte Lefèvre, est en l'affaire parfaitement solidaire *« et si le conseil d'administration n'a pas été saisi, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'il suivrait cette décision,* estime un professionnel avisé. *La proposition qui a été faite au danseur étoile de danser dix représentations annuelles pour 300 000 francs par an car, quelle que soit la notoriété d'une étoile, il n'y a pas d'exceptions à tolérer. Patrick Dupond est quelqu'un de très sincère mais il est mal conseillé par son entourage. Si la danse pour être populaire a besoin de Patrick Dupond, il y a des seuils à ne pas dépasser »*.

Patrick Dupond tient à s'expliquer sur sa présence en tant que juré au dernier Festival de Cannes : *« C'est vrai, j'avais fait des pieds et des mains pour être distribué dans* Le Sacre du printemps *de Pina Bausch, parce que je trouve que c'est un chef-d'œuvre. C'est vrai que j'ai manqué trois jours de répétition. J'avais demandé à Hugues Gall l'autorisation de m'absenter, il ne m'a jamais répondu... Mais revenons à mon contrat puisqu'il s'agit de lui ; il y est stipulé qu'au 15 mars de chaque année, je dois connaître mon planning pour les douze mois à venir. Ce planning ne m'a jamais été transmis. Il est alors devenu quasiment impossible d'organiser ma carrière à l'intérieur de l'Opéra, et à l'extérieur, où je suis très demandé. »*

Patrick Dupond, lui, à l'évidence, a décidé de ne pas se taire. *« J'avais de nombreuses interviews déjà fixées, car cette histoire arrive en même temps que la sortie en vidéo du film de Luc Riolon,* Patrick Dupond, le talent insolent. *Le titre n'est pas de moi ! Le réalisateur m'a suivi tout autour du monde, et même à l'Opéra quand je dansais* La Neuvième Symphonie, *de Maurice Béjart. D'ailleurs, Maurice m'a téléphoné pour me dire de ne pas m'en faire, que cela allait m'obliger à bouger ! »* Entre contrats et tolérances, il est difficile de définir *« le seuil à ne pas dépasser »*. Patrick Dupond nous rappelle, comme un bon souvenir, sa mise à pied par Rolf Libermann. *« J'avais dix-neuf ans, Natalia Makarova m'avait demandé de danser dans sa version de* La Bayadère. *C'était au Metropolitan à New York. C'était l'occasion de ma vie. Rolf m'a prévenu que si j'acceptais il était obligé de me mettre à pied. J'ai accepté, j'ai été sanctionné. Mais il m'avait aussi précisé que son contrat s'achevait dans six mois. Je savais donc la durée de ma mise à pied. »*

NOUVELLE GÉNÉRATION

« Personne ne parlera à découvert dans cette histoire, explique, toujours sous couvert de l'anonymat, notre spécialiste des milieux de la danse. *Les étoiles seront du côté de Patrick Dupond par solidarité, mais elles n'en pensent pas moins. Les jeunes piaffent. Aussi ne comprennent-ils pas quand leurs aînés ne remplissent pas leurs obligations contractuelles à danser. »* Une nouvelle génération talonne en effet ses prestigieux aînés. Parmi ces jeunes danseurs très doués, Agnès Letestu vient d'être nommée étoile (le 31 octobre, à l'issue d'une représentation du *Lac des Cygnes*). Le tribunal des prud'hommes devrait rendre son jugement dans le conflit Dupond/Opéra le 1er avril 1998.

Dominique Frétard

Un titi parisien célèbre à l'étranger

Patrick Dupond est célèbre dans le monde entier. A l'étranger plus qu'en France. Et au Japon plus que partout ailleurs. A neuf ans, sorte d'enfant prodige, il suit les cours de Max Bozzoni, qui le prépare au concours d'entrée de l'Ecole de danse de l'Opéra. Il y entre à onze ans. A dix-sept ans, il gagne le très réputé Concours de Varna, en Bulgarie. Déjà il est une star, prototype du Français gouailleur, dans le style du titi parisien. Il est nommé étoile en octobre 1980.

En difficulté avec Rudolf Noureïev, nommé en 1983 directeur de la danse, il accepte une première fois le statut d'artiste invité et part diriger le Ballet de Nancy (1988-1990). Après le départ de Noureïev, il revient à l'Opéra pour occuper le poste laissé vacant par le Russe. Il reste à ce poste jusqu'en 1995, jusqu'à ce que Hugues Gall vienne remplacer Pierre Bergé à la direction générale de l'Opéra national de Paris.

Pékin réclame à l'Occident la restitution du trésor de Dunhuang

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine, après avoir longtemps hésité à passer à l'action, a engagé des procédures en vue de récupérer ce qui constitue probablement le trésor culturel le plus précieux que lui aient pris les puissances occidentales au début du siècle, les reliques de Dunhuang. *L'affaire promet de donner lieu à une* longue et complexe bataille juridique et diplomatique tant le dossier est chargé de passion politique.

Les événements remontent à l'année 1900, quand un pauvre hère venu de l'intérieur chinois et répondant au nom de Wang Yuanlu, se disant moine taoïste, se réfugie dans l'oasis de Dunhuang pour fuir la famine. Au fond d'une grotte close, il découvre la bibliothèque secrète du monastère abandonné de Mo Gao, qui, mille ans auparavant, avait été le lieu le plus important du rayonnement bouddhique sur cette partie de la Route de la soie – elle traversait, en direction des déserts d'Asie centrale, des contrées alors soumises à l'empire mandchou. Wang exhume des milliers de manuscrits en sanscrit, tibétain, chinois et en d'autres langues utilisées dans ce couloir où se mêlèrent toutes les cultures brassées par des siècles de transhumances humaines. La découverte, d'une valeur inestimable, n'intéresse pas la bureaucratie mandchoue : elle donne au moine un pourboire pour qu'il garde enfouis ces vieux papiers.

Wang s'en considère, du coup, comme le propriétaire. Il commence à vendre des spécimens à des collectionneurs chinois jusqu'à ce que les savants occidentaux, qui confondent un peu exploration et rapine, en aient connaissance. A partir du milieu de la première décennie du siècle, des explorateurs d'envergure internationale comme le Britannique Aurel Stein, le Français Paul Pelliot, et, plus tard, des Russes blancs et des Japonais de passage, se servirent copieusement en acquérant, auprès de Wang puis de ses successeurs, des collections entières pour des sommes dérisoires. L'Allemand Albert von Le Coq se mordra les doigts d'avoir raté dans ses expéditions ce qui allait devenir la caverne d'Ali Baba de la sinologie.

Ces collections, principalement partagées entre le Musée Guimet, la Bibliothèque nationale de France et le British Museum, forment un corpus inestimable pour la connaissance de ce que Pékin qualifie d'*« histoire de la Chine de l'Ouest »*. En effet, le gouvernement fondé par Mao Zedong récuse catégoriquement l'idée que ces territoires n'ont pas appartenu en permanence à la Chine depuis des temps immémoriaux. A Dunhuang, dont les grottes aux fresques bouddhiques forment le musée probablement le plus politique de Chine, la seule évocation des noms de Pelliot et Stein soulève chez les guides chinois une haine venimeuse.

Un premier séminaire s'est tenu début novembre à *Pékin sur les moyens légaux dont* disposerait la Chine pour rentrer en possession de ces biens dont la France détient vraisemblablement les plus précieux. Des avocats étrangers sont sollicités pour imaginer un arrangement à l'amiable avant que Pékin n'ait recours aux tribunaux. Le *China Daily* a tiré la première salve le 7 novembre en révélant ces premières démarches.

Francis Deron

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le cinéma parisien L'Entrepôt,** créé en 1975 par Frédéric Mitterrand, annonce la suspension de ses activités Art et Essai à la fin de cette année. Dans une lettre adressée à Marc Tessier, directeur général du Centre national du cinéma, Patrick Compte, directeur de L'Entrepôt, souligne que le montant de la subvention Salle d'Edition accordée au complexe de trois salles du 14e arrondissement *« s'élève à 180 000 francs pour 1997 au lieu de 225 000 francs pour 1996 »*.

■ **Le réalisateur Christian Vincent** a reçu, dimanche 9 novembre, le Grand Prix 1997 du Festival France-cinéma de Florence pour son film *Je ne vois pas ce qu'on me trouve*, encore inédit en France.

■ **ART : la 31e édition de la Foire internationale d'art contemporain de Cologne** a ouvert ses portes, dimanche 9 novembre, pour une semaine, avec plus de 240 galeries allemandes et étrangères. Art Cologne célèbre les cent ans de la naissance du photographe Albert Renger-Patzsch.

■ **La 47e Biennale de Venise d'art contemporain** a fermé ses portes, dimanche 9 novembre, après avoir reçu 170 000 visiteurs.

■ **FONDATIONS : une Fondation Barbier-Mueller** pour l'étude de la poésie italienne de la Renaissance a été officiellement annoncée, lundi 10 novembre à Genève, par les collectionneurs suisses Jean-Paul et Monique Barbier. Elle est dotée de 1 million de francs suisses (4 millions de francs environ). Cette Fondation est constituée d'une collection rarissime de deux cents volumes du XVIe siècle italien. L'ensemble sera géré par la faculté des lettres de l'université de Genève.

■ **Le critique d'art Jérôme Sans,** trente-sept ans, a été nommé conseiller artistique, pour 1998, de la Fondation du Crédit commercial de France pour la photographie.

■ **POLITIQUE CULTURELLE : La ministre de la culture, Catherine Trautmann,** a confié à Guy Amsellem, directeur de l'Union centrale des arts décoratifs, *« une mission de réflexion et de propositions »* afin de *« rendre accessibles à un large public les collections des musées actuellement conservées dans des réserves situées à la périphérie des villes et d'en faire des "musées du deuxième type" »*.

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre autrichien Hans Graf** a été nommé directeur musical de l'Opéra de Bordeaux et de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Il prendra ses fonctions en juin 1998. Il sera secondé par Philippe Béran, nommé chef associé.

■ **Un Comité international Berlioz,** sous la présidence de l'académicien Jean-Pierre Angremy, président de la Bibliothèque nationale de France, est chargé de préparer la célébration, en 2003, du bicentenaire de la naissance du compositeur, a-t-on appris lundi 10 novembre.

■ **LIVRES : un manuscrit inédit de trente-neuf pages,** écrit en 1820 par Mary Shelley, a été découvert en Italie, rapporte le *Times* dans son édition du 10 novembre. Il s'agit d'un conte pour enfant intitulé *Maurice or the Fisher's Cot* (Maurice ou la maison du pêcheur).

هكذا من الاصل

Les nus de Félix Vallotton dévoilent leur vérité sous le signe de Saturne

Soixante toiles du peintre d'origine helvétique, venu en France en 1882, sont présentées à Paris

La Fondation Dina Vierny-Musée Maillol expose les nus de Félix Vallotton, la plupart issus de collections privées françaises et suisses. A l'érotisme et à la séduction des formes, le peintre préfère la violence de la vérité physique. Anatomies dissymétriques, cambrures provocantes, carnations cadavériques : il énumère les disgrâces et les disproportions. Un catalogue de désillusions qui met à mal le corps et les beaux-arts.

LE NU DANS L'ŒUVRE DE FÉLIX VALLOTTON, Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. Tous les jours, de 11 heures à 18 heures. Entrée : 40 F. Jusqu'au 10 mars.

Un peintre qui n'est pas parmi les plus célèbres, une sélection thématique : « Le Nu dans l'œuvre de Félix Vallotton » pourrait n'être qu'un divertissement pour amateurs de curiosités. Il conviendrait en ce cas de louer l'audace de l'initiative. L'éloge serait d'autant plus appuyé que l'exposition réunit soixante toiles, d'une étude académique du début des années 1880 à des tableaux de 1924, les derniers du peintre, qui mourut l'année suivante. Ces œuvres, la plupart issues de collections privées françaises et suisses, n'ont été que peu montrées, quelques-unes étant même inconnues. Ce sont les plus tardives, quand Vallotton n'était plus le nabi des années 1890, mais un solitaire acariâtre.

Si ces toiles exercent une attraction si forte, c'est qu'elles sont méchantes, désagréables, odieuses parfois. Elles ne respectent aucune tradition, aucun principe, pas même la plus élémentaire civilité. Elles ne font grâce d'aucun détail, d'aucune mocheté, d'aucun ridicule. Appliquée au nu féminin, une telle violence fait des ravages. Elle ne laisse pas la moindre place à l'érotisme et à la séduction. Elle met à mal le corps et les beaux-arts. Cette exposition est bien plus qu'un exercice monographique réussi : un abrégé des malheurs de la peinture au XXe siècle.

Vallotton, venu en 1882 de Lausanne à Paris, comprend très vite dans quelle situation se trouve son art : écrasé par l'Histoire et la tradition, il n'a le choix qu'entre la répétition et le renouvellement radical des sujets et de la manière. Le nu, depuis la Renaissance, a suscité tant de chefs-d'œuvre qu'il faut renoncer ou trouver autre chose. Le peintre, n'étant pas de ceux qui déclarent forfait, cherche cet « autre chose » du côté du motif. En 1889, il exécute une *Etude de fesses* : hanches, fesses dissymétriques et tordues, plis et cuisses. La vérité physique crue, telle que Courbet l'a représentée dans ses *Baigneuses*.

Ce vérisme désobligeant constitue tout le programme esthétique de Vallotton, qui énumère disgrâces et disproportions. La *Femme se regardant dans une psyché* serait acceptable si elle s'épilait. La *Baigneuse de dos, bras droit sur la tête* a les omoplates saillantes, les muscles effondrés, les fesses sphériques. La *Femme aux cheveux blonds et ruban vert* plairait, si elle ne soutenait à deux mains sa chute de reins trop imposante. Catalogue des désillusions : le peintre découvre, accablé, l'anatomie de ses modèles sous les robes et les chemises. Dix, Hubbuch, les Allemands de la Nouvelle Objectivité ont suivi la leçon, comme Fautrier à ses débuts.

PARADE DU PASSÉ ET DU PRÉSENT

Lorsque Vallotton observe les attitudes et expressions, c'est encore pire. Ces dames se prennent pour des déesses ou des starlettes. Elles vont au théâtre, chez le photographe, au cinéma. Dans aucun de ces lieux, elles ne se montrent telles qu'en elles-mêmes. Elles posent, elles mentent.

Mimiques stéréotypées, regards éplorés, cambrures provocantes, l'artiste peint tout, de telle manière que l'artifice se dégonfle. Couleurs trop aigres, constrastes trop intenses, dessin trop sec : ça ne prend pas. La parodie pointe sous l'allégorie pseudo-symboliste, le burlesque sous la scène mythologique ou biblique. Quand Vallotton pousse la provocation jusqu'à la satire, il se révèle le continuateur de Böcklin, le précurseur de De Chirico (confondant l'Olympe et Cinecittà) et de Picabia (auteur de nus comiques). Manière de le situer. Manière de dire qu'entre les traditions des beaux-arts et les images contemporaines il est menacé d'asphyxie. L'espace lui manque, comme l'air à ses figures coincées contre des fonds turquoise et rose bonbon. Alors il force la note. Il dispose ses modèles si près qu'il ne voit que des fragments aux carnations grisâtres et ocre, cadavériques. Il essaie des chromatismes impossibles : une femme verte sur un rocher bleu, les pieds dans une eau laiteuse. Ou il s'impose des morceaux de naturalisme, avec trompe-l'œil, clair-obscur, effets de matière et vernis, comme pour montrer qu'il peut faire aussi bien – aussi mal ? – que Derain vers 1920.

Les dernières toiles sont ahurissantes. Tout y passe : Courbet, Ingres, Maurice Denis, Titien, Holbein, Saint-Sulpice, la photo porno, la peinture de bordel et celle de sacristie. C'est la grande parade du passé et du présent, avec nymphettes et matrones, grosses filles honnêtes, entraîneuses fatiguées et bourgeoises lascives. On dirait que la peinture doit finir de la sorte, en bal masqué, en carnaval funèbre. Vallotton n'y croit plus et il peint, impitoyablement, son désenchantement.

Philippe Dagen

Björk, la petite sirène, au bord de la noyade

LA FERVEUR du public de Björk est proportionnelle à l'esprit aventureux de l'Islandaise. Rarement une artiste prospectant à l'avant-garde aura reçu une telle consécration populaire. Lundi 10 novembre, la salle de la Mutualité était bien trop petite pour accueillir tous les spectateurs potentiels de son seul concert parisien et français de l'année. Il y a plus d'un mois, les 2 500 billets du spectacle s'étaient évaporés deux heures à peine après leur mise en vente. Le soir venu, les heureux élus ont du mal à calmer leur impatience. Une heure avant l'entrée en scène de la Scandinave, on note les premiers évanouissements. Aux platines, DJ Sam tente de distraire les fans en plongeant savamment son drum'n'bass dans la sono mondiale. Mais tous ne rêvent que de l'étoile polaire.

Elle file enfin à son micro, pailletée de rose. Dans la queue de cette comète, Mark Bell, comparse techno, va se planquer derrière ses machines, et les huit musiciens de l'Icelandic String Octet se mettent à leur pupitre. Il y a deux ans, Björk donnait un extraordinaire concert au Zénith, accompagnée d'un bouquet d'instrumentistes jamaïcains, britanniques, iraniens... A l'époque, cette distribution multiculturelle illustrait la vivacité excentrique de *Post*, son deuxième album. Aujourd'hui, les ordinateurs et cet orchestre à cordes sont les ingrédients de base d'un disque aussi épuré que mélancolique, *Homogenic*. Ces derniers mois, l'elfe islandais avait besoin d'introspection. Les aléas de sa vie privée étaient tombés dans le domaine public. Un colis piégé envoyé par un fan qui s'est suicidé ; une liaison tumultueuse avec Goldie, DJ culte de la scène jungle ; une bagarre avec une journaliste dans un aéroport. Elle se devait de prendre du recul. Son troisième album s'est nourri d'une gravité nouvelle.

Dans la pâleur des spots, un décor fait de papier crépon, lambeaux de toile et bâches en plastique ne titille guère l'imagination. Les premières notes transforment en un clin d'œil ces ustensiles de patronage en éléments envoûtants. Par la grâce des jeux de lumière et d'un vent artificiel, Björk plonge dans un royaume aquatique. Les tissus ondulent comme des algues, un synthé se met même à faire des bulles.

Souvent éclairés en contre-plongée, les musiciens prennent des allures de fantômes accompagnant une petite sirène. *Hunter* puis *Human Behaviour* – morceau tiré de *Debut*, son premier album solo – ouvrent le show. Assez vite, on constate une faiblesse majeure. La section de cordes ne dégage aucune ampleur. Comme si elles étaient trafiquées après leur amplification, les envolées des musiciens classiques semblent s'échapper d'un pauvre synthétiseur. Compressés, réduits à une dimension primaire, ces violons n'atteignent jamais la sophistication baroque des arrangements d'*Homogenic*, signés du vétéran Eumire Deodato.

ENCERCLÉE PAR UN OCTET STATIQUE

Paradoxalement, les machines produisent des sons d'une sensualité plus organique. Cette tachycardie synthétique vit plus intensément que les harmonies post-modernistes de l'orchestre. Du coup, on apprécie mieux la bizarrerie techno de morceaux comme *All Neon Like* ou *Alarm Call*. La sauvageonne nordique se démène, elle, avec passion. Son visage s'est un peu arrondi et évoque de plus en plus celui d'une esquimaude. Sa voix unique, givrée de pointes d'accent viking, s'exalte en implorations romantiques, possédée par ses *« emotional landscapes »*. Parfois, elle se hérisse en crêtes hystériques, avant de caresser à nouveau. Nostalgique, poignante, insolite. Si l'ambiance générale du concert comme de son dernier disque est plutôt au vague à l'âme, Björk nous enchante de danses enfantines et de bonds espiègles. Rares, ceux qui peuvent afficher une telle présence et un tel charme. Ce talent naturel souffre pourtant du cadre qu'il s'est imposé. Encerclée par un octet statique, peu aidée par Mark Bell, programmateur informatique réfugié derrière ses ordinateurs, la chanteuse manque d'espace et d'échange pour se transcender. Trop souvent, elle donne l'impression de se soumettre à une bande enregistrée.

Une semaine auparavant, Portishead, à la pointe comme Björk du mariage entre machines et musiciens traditionnels, avait réussi à Paris un concert d'une puissance émotive exemplaire. Chaque instrumentiste avait imposé sa personnalité tout en affirmant une véritable cohésion de groupe. Dans cet exercice difficile qui consiste à retranscrire *live* des musiques de laboratoire, la formation de Bristol a repris un peu d'avance sur la fille de Reykjavik. Au cours de cette performance souvent frustrante, quelques moments d'exception – l'intensité romanesque de *Bachelorette*, la rage robotique de *Pluto* et le final frémissant de *All Is Full of Love* – ont laissé entrevoir un potentiel qui pourrait être mieux exploité dans les mois à venir. Quand Björk reviendra, par exemple, lors des grands festivals d'été.

Stéphane Davet

Les jongleries de Jean-Louis Florentz, rhapsode transculturel

ALY WAGUÉ : KANKANDIARABI. LOUMBAÏO : VARIATION SUR LOUMBAÏO. JEAN-LOUIS FLORENTZ : L'ANGE DU TAMARIS. DEBOUT SUR LE SOLEIL. Aly Wagué (kora, flûte peule), Dominique de Williencourt (violoncelle), François Espinasse (orgue). Maison de Radio-France, le 8 novembre. Concert diffusé sur France-Musique le 17 novembre à 23 h 07 et le 27 novembre à 20 heures.

Le mouvement de grève, lancé par les musiciens de Radio-France (chœur et orchestre national) pour protester contre la suppression de leur abattement fiscal, a limité l'intérêt de la soirée consacrée à Jean-Louis Florentz. Des deux concerts initialement prévus, l'un fut annulé et l'autre réduit à l'intervention de trois solistes. Dans ces conditions, le portrait du compositeur a paru à peine esquissé, mais la dominante de sa personnalité a tout de même filtré d'une attitude créatrice foncièrement tentaculaire.

Né en 1947, Jean-Louis Florentz a tiré davantage profit de traditions extraoccidentales appréciées sur le terrain que d'un bref passage au Conservatoire de Paris, dans les classes d'Olivier Messiaen et de Pierre Schaeffer. Il a donc convié un musicien malien à recréer l'une des ambiances qui ont contribué à l'éclosion de son langage. A la *kora* (instrument à cordes des griots) puis à la flûte *tambi* (utilisée par les bergers peuls), Aly Wagué s'est abandonné à la narration très vivante d'histoires difficilement accessibles au public parisien. Celles évoquées par les deux œuvres de Florentz inscrites au programme sont aussi demeurées plutôt mystérieuses, malgré les références détaillées par le compositeur dans la notice.

L'Ange du tamaris (pour violoncelle) renvoie à l'arbre planté par Abraham avant de s'adresser à Dieu. *Debout sur le soleil*, prologue du *Livre des enchantements* (un cycle en cours d'élaboration), comporte l'appellation *« madrosh »* pour orgue, terme dérivé de *« darasha »* qui signifie *« instruire, rechercher, ouvrir une voie, dans un sens amoureux »*.

SUCCESSION D'ÉPISODES

Cependant, en dépit de leur conception séquentielle correspondant à une succession d'épisodes plus ou moins suggestifs, ces deux pièces ne conditionnent pas un suivi anecdotique.

Elles affichent de manière symbolique la volonté d'indépendance qui anime le compositeur, et illustrent avec un inégal bonheur sa quête d'une expression fondée sur la synthèse des cultures. *L'Ange du tamaris* prend corps de façon magistrale à partir de trois figures principales : une amorce lyrique, un pizzicato irradiant et un trémolo insolite. L'art de Florentz consiste alors à aller au bout de chacune de ces options, sans les traiter simultanément et sans donner non plus l'impression de les abandonner. N'étaient la gravité du propos et le sens du développement (de l'arborescence à la quintessence), on parlerait volontiers d'un art de jongleur ! *Debout sur le soleil* procède d'une même ambition, organiquement protéiforme mais esthétiquement homogène. Ce solo d'orgue parfois écrasant (qui réclame l'appoint sporadique d'un second interprète « oublié » dans la distribution) présente cette fois les travers d'un parcours rhapsodique arpentant les cultures, d'hier et d'aujourd'hui ou d'ici et d'ailleurs.

Héritier des monumentaux Tournemire et Widor, Florentz passe dans le même temps pour un proche parent du minimaliste Steve Reich ; marqué par le travail modal de Messiaen, il emprunte aussi la thématique éthiopienne. *Debout sur le soleil* confine ainsi à une expérience de globe-trotter assez terre à terre.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Pereira prétend
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Didier Bezace, Maya Borker, Maurice Boyer, Laurent Caillon, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Jean-Paul Perez et Lisa Schuster. Didier Bezace inaugure son nouveau mandat de directeur du Centre dramatique national d'Aubervilliers. Il signe un spectacle créé au dernier Festival d'Avignon, d'après l'Italien Antonio Tabucchi, interprété par Daniel Delabesse, Thierry Gibault et Lisa Schuster.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 8 novembre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-48-34-67-67. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 30 novembre.

Gracias a Dios
de et par Bruno Boëglin. Il n'y a qu'un esprit aussi fantasque et poétique que Bruno Boëglin pour imaginer un spectacle comme *Gracias a Dios* : dix-sept minutes où, seul en scène, le Lyonnais amoureux du Nicaragua raconte cinq siècles d'histoire de l'Amérique centrale. Des bateaux qui abordèrent le continent au XVe siècle à une soirée chaude dans une boîte de nuit de Managua aujourd'hui, il joue tout, avec pour seule aide deux tables, un peu de son, un peu d'éclairage... et son grand talent. Un spectacle météore, un jour seulement, avec trois représentations.
Atelier du Chaudron, bois de Vincennes-Cartoucherie, 75012. 11 heures, 13 h 30 et 15 heures, le 12 novembre. Tél. : 01-43-28-97-04.

Spécial Fred Astaire
La Cinémathèque de la danse se nomadise. Cette fois-ci la voilà au cinéma Les Grands Boulevards, un bon endroit pour célébrer un des plus grands danseurs du siècle dans des films peu connus, tels *Talent Auction, Second Chorus, Holiday Inn et Whirl of Life*. Au programme également un film sur Vernon et Irene Castle *(La Grande Farandole)*, qui inspirèrent beaucoup l'aérien danseur. En collaboration avec le MoMa de New York.
Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010. Mº Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-47-04-24-24. De 14 heures à 20 heures, le 11. 28 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

100 % Arabica
de Mahmoud Zemmouri (France, 1 h 25), avec Khaled, Cheb Mami, Mouss, Najim Laouriga, Farid Fedjer, Youssef Diawara.

La Femme de chambre du « Titanic »
de Bigas Luna (France, 1 h 39), avec Olivier Martinez, Romane Bohringer, Aitana Sanchez Gijon, Didier Bezace, Aldo Maccione, Jean-Marie Juan.

Hana-bi
de Takeshi Kitano (Japon, 1 h 43), avec Takeshi Kitano, Kayoko Kishimoto, Ren Osugi, Susumu Terajima, Tetsu Watanabe, Hakuryu.

Imuhar, une légende
de Jacques Dubuisson (France, 1 h 22), avec Ibrahim Paris, Mohamed Ixa, Mohamed Ichika, Rhali Ixa, Atibou Aboubacar, Oumou Algabid.

Marian
de Petr Vaclav (République tchèque, 1 h 49), avec Stefan Ferko, Milan Cifra, Radek Holub, Jaroslava Vyslouzilova, Ludmila Krokova, Terza Zajickova-Grygarova.

Ne pas avaler (*)
de Gary Oldman (Grande-Bretagne, 1 h 59), avec Ray Winstone, Charlie Creed-Miles, Laila Morse, Kathy Burke, Edna Dore, Jamie Foreman.

The Game
de David Fincher (Etats-Unis, 2 h 8), avec Michael Douglas, Sean Penn, Deborah Kara Unger, James Rebhorn, Carroll Baker, Peter Donat.

Violetta, la reine de la moto
de Guy Jacques (France, 1 h 32), avec Florence Pernel, Dominique Pinon, Daniel Prévost, Eva Darlan, Julien Guiomar, Chantal Neuwirth.

Vive la république ! d'Eric Rochant (France, 1 h 30), avec Aure Atika, Antoine Chappey, Gad Elmaleh, Hippolyte Girardot, Atmen Kelif, Florence Pernel.

(*) Film interdit aux moins de douze ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Homme qui
de Peter Brook, d'après Oliver Sacks, avec Maurice Bénichou, Sotigui Kouyaté, Yoshi Oida, Bruce Myers et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes-du-Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e. Mº La Chapelle. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 130 F.

Compagnie Maguy Marin
Maguy Marin : *Ramdam.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Catherine Berbessou : Compagnie Quat'zarts
A fuego lento,
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Compagnie One Step Elsa Wolliaston
Elsa, l'amour fou.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Dana Reitz
Dana Reitz. Sara Rudner : *Necessary Weather.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, le 11. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Boris Godounov
de Moussorgski. Solistes, chœur et orchestre du théâtre Mariinski de Saint-Pétersbourg, Valery Gergiev (direction), Alexander Adabashian (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, le 11. Tél. : 01-49-52-50-50. De 190 F à 690 F.

REPORTS

La Place du diamant
Cette pièce – adaptée du roman de l'Espagnole Mercé Rodoreda, mise en scène par Gilles Bouillon et interprétée par Martine Pascale – devait être jouée au Théâtre national de Chaillot du 20 novembre au 31 janvier 1998, dans un petit théâtre aménagé dans le foyer. Les représentations sont reportées à mars 1998, la Commission de sécurité s'étant opposée au fait que soient joués à Chaillot *« de manière concomitante »*, *Cyrano de Bergerac* dans la grande salle, *Dommage qu'elle soit une putain*, dans la salle Gémier, et *La Place du diamant*, dans le grand foyer.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00.

Margaret Price
Le récital de Margaret Price initialement prévu le 24 novembre est reporté au lundi 10 janvier 1998.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.

RÉSERVATIONS

La Tête dans les nuages
de Marc Deruelle, mise en scène de Jean Bouchaud.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Mº Saint-Sulpice,-Sèvres-Babylone. Du 18 novembre au 21 décembre. Tél. : 01-44-39-87-00. 160 F.

DERNIERS JOURS

15 novembre :
Produire-créer-collectionner
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 01-42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; jeudi de 12 h 30 à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 novembre. 20 F.

16 novembre :
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois et Michel Aumont.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mº Gambetta. 19 h 30, mardi ; 20 h 30, du mercredi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.

هكذا من الأصل

MARDI 11 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 **Le Voyage fantastique** ■ De Henry Koster (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.10 **La Machine à explorer le temps** ■ ■ De George Pal (Etats-Unis, 1960, 100 min). Disney Channel
20.30 ***La Tour de Londres*** ■ De Rowland V. Lee (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Rendez-vous** ■ ■ D'André Téchiné (France, 1985, 85 min). Ciné Cinémas
20.35 **La Grande Attaque du train d'or** ■ ■ De Michael Crichton (Etats-Unis, 1979, 115 min). TMC
20.35 **Green Card** ■ De Peter Weir (France - Australie, 1990, 110 min). TSR
20.45 ***Sang chaud* pour meurtre de sang froid** ■ O De Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, 130 min). TF 1
21.55 **True Lies, le caméléon** ■ De James Cameron (Etats-Unis, 1994, v.o., 140 min). Ciné Cinémas
22.05 **La Fosse aux serpents** ■ ■ D'Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 110 min). Ciné Cinéfil
22.20 **La Veuve joyeuse** ■ De Curtis Bernhardt (Etats-Unis, 1952, 105 min). France Supervision
22.25 **Suspect dangereux** ■ De Peter Yates (Etats-Unis, 1987, 120 min). RTL 9
22.30 **Trafic** ■ ■ De Jacques Tati (France, 1971, 95 min). Paris Première
22.55 ***Une étrangère parmi nous*** ■ De Sidney Lumet (Etats-Unis, 1992, 105 min). France 2
23.10 **Soudain, l'été dernier** ■ ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 110 min). Arte
23.55 **The Phantom Light** ■ De Michael Powell (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
0.05 **Le Cri de la soie** ■ D'Yvon Marciano (France, 1995, 100 min). Canal +
0.15 **L'amour est une grande aventure** ■ De Blake Edwards (Etats-Unis, 1988, 100 min). Ciné Cinémas
0.55 **Toi, le venin** ■ ■ De Robert Hossein (France, 1958, N., 90 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Albert Jacquard ; Bernard Cathelat ; Marc Lavoine. Canal +
20.30 et 22.30 Téva Interview. Le professeur René Frydman. Téva
20.40 ▶ E = M 6 junior spécial. Les mystères de la forêt vierge. M 6
21.20 Défis. Le programme européen *Objectif 1* en Hainaut. RTBF 1
22.35 Bouillon de culture. Le passé d'une espérance. Avec Stéphane Courtois et Nicolas Werh ; Georges Wayzand ; Roland Leroy ; Roger Martelli. TV 5
22.55 Y a pas photo ! Avec Cyrielle Claire ; Marie-Claire Noah ; Marc Jolivet. TF 1
23.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. La francophonie. Histoire
23.15 Nimbus. Antibiotiques : la rébellion des microbes. Invités : Christian Perrone ; Denis Corpet ; Roland Leclerc. France 3
0.10 Capital. La chasse aux trésors. Un trésor dans votre maison. Collections : des tops et des flops. Reliques de stars. L'héritage Tintin. Voitures cultes : gouffre ou bonne affaire ? M 6
0.10 Femmes dans le monde. A travers le voile. Une femme du Sahel. Téva
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Carnets de prison. [2/2]. Planète
19.00 Sweet Home Chicago. Muzzik
20.10 Des hommes dans la tourmente. De Gaulle *versus* Pétain. Planète
20.35 La Royal Air Force. [6/8]. Sous les radars, le Bomber Command. Planète
20.45 La Vie en face. La Saga des Massey Ferguson. Arte
21.25 Animaux imposteurs. Planète
21.40 ▶ Tennessee Williams. Orpheus of the American Stage. Arte
22.25 La Course aux étoiles. Planète
23.25 Le Défi alimentaire. Planète
0.20 Madagascar, la parole poème. Planète
1.00 Mercredi, 19-7-61. Arte

SPORTS EN DIRECT

21.30 Boxe. Poids lourds-légers : D. Negus - K. Okhrey. Eurosport
2.00 Basket-ball NBA. Minnesota - San Antonio. Canal +

MUSIQUE

20.45 Les Inrockuptibles à l'Olympia 96. France Supervision
21.00 Symphonie n° 3 de Mendelssohn par Chailly. Muzzik
21.35 Les Inrockuptibles à la Cigale 96. *France Supervision*
21.45 Symphonie n° 7, de Mahler. Muzzik
23.10 Le Tour d'écrou. Mise en scène de Michael Hampe. Muzzik
0.05 Didon et Enée. Mise en scène de P. Maniura. France Supervision

VARIÉTÉS

20.50 Monsieur Montand. France 3

TÉLÉFILMS

20.30 Marie-Antoinette. De Caroline Huppert. Festival
22.10 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [1/4]. Festival
22.35 Rendez-moi mon enfant. O De François Labonté. M 6

SÉRIES

20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre X. Série Club
20.55 Guerres privées. Pour l'honneur. *L'avocat ne désarme pas.* Téva
21.30 Twin Peaks. Episode n° 5. Série Club
21.45 Docteur Quinn, femme médecin. Les otages. M 6
22.15 Profit. Forgiveness (v.o.). Canal Jimmy
23.05 *Star Trek : la nouvelle génération.* Prise de commandement (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **18.10 France Supervision**
Africolor
Ceux qui ont vécu le Noël mandingue au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis retrouveront l'ambiance de la veillée à forte coloration malienne qui, chaque année, vient clore un cycle de concerts de musiques africaines. Malheureusement le film d'Yves Billon ne donne pas d'indication sur les artistes *(seul le nom du leader ou du* groupe apparaît au générique) ni sur les morceaux interprétés.

● **20.45 Arte**
La Vie en face
L'usine Massey-Ferguson de Marquette-lez-Lille a été fermée au milieu des années 80. Parmi les milliers d'anciens ouvriers, Gilles Balbastre et Jérôme de Missoltz ont choisi quatre hommes au même passé syndicaliste mais au parcours social divergent : deux d'entre eux sont passés de l'autre côté de la barrière, l'un comme chef d'entreprise, l'autre comme agent de maîtrise, le troisième anime des soirées loto, le quatrième est chômeur. Les auteurs de *La Saga des Massey-Ferguson* ont voulu démontrer, parfois d'une manière didactique, que la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était mais leurs portraits croisés manquent de profondeur. – *B. C.*

● **0.55 RTL 9**
Toi, le venin
Un homme rencontre la nuit, sur la Côte d'Azur, une blonde nymphomane. Dans une riche villa vivent deux sœurs blondes dont l'une est paralysée. Laquelle est l'inconnue ? D'après un roman de Frédéric Dard, un suspense, façon Clouzot ou Hitchcock, réalisé par Robert Hossein. Interprétation attachante (Marina Vlady, Odile Versois, Robert Hossein). – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 **Walker, Texas Ranger.**
19.50 et 20.40 **Météo.**
20.00 **Journal, Résultat des courses.**
20.45 **Sang chaud pour meurtre de sang froid** ■ Film O de Phil Joanou.
22.55 **Y a pas photo !**
0.25 **Le docteur mène l'enquête.**
1.20 **TF1 nuit, Météo.**
1.30 **Reportages.**

FRANCE 2

19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **C'est toujours l'heure.**
19.55 ***Au nom du sport.***
20.00 **Journal, L'image du jour, A cheval, Météo.**
20.55 **Le Choix d'aimer.** Film de Joel Schumacher.
22.50 **Un livre, des livres.**
22.55 **Une étrangère parmi nous** ■ Film de Sidney Lumet.
0.40 **En fin de compte.**
0.45 **Journal, Météo.**
1.00 **Les Grands Entretiens du Cercle.**

FRANCE 3

18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.01 et 22.40 **Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Monsieur Montand.**
22.50 **Soir 3.**
23.15 **Nimbus.** Antibiotiques : la rébellion des microbes.
0.10 **Magazine olympique.**
0.40 **Rencontres à XV.**
1.05 ***New York District.***

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 20.35**
18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.** Invités : Albert Jacquard, Bernard Cathelat, Marc Lavoine.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Trois vœux.** Film de Martha Coolidge.
22.25 **Flash infos.**
22.35 **Le Cavalier du diable.** Film d'Ernest Dickerson.
0.05 **Le Cri de la soie** ■ Film d'Yvon Marciano.

ARTE

19.00 **The Monkees.**
19.30 **7 1/2.** Spécial Algérie.
20.00 **Archimède.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.45 ***La Vie en face.*** La Saga des Massey Ferguson.
21.35 ▶ **Soirée thématique.** Tennessee Williams.
21.40 **Tennessee Williams.** Orpheus of the American Stage.
23.10 **Soudain, l'été dernier** ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (v.o.).
1.00 **Grand format.** Mercredi, 19-7-61.

M 6

18.15 **La Chasse à l'homme** ■ Film d'Edouard Molinaro.
19.54 **6 minutes, Météo.**
20.05 **Notre belle famille.**
20.35 **Décrochages info.**
20.40 ▶ **E = M 6 junior spécial.** Les mystères de la forêt vierge.
21.45 **Docteur Quinn, femme médecin.** *Les otages.*
22.35 **Rendez-moi mon enfant.** Téléfilm O de François Labonté.
0.10 **Capital.** La chasse aux trésors.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 **Agora.** André Comte-Sponville.
21.00 **Poésie studio.**
22.10 **Mauvais genres.** Catherine Paoletti pour les disques compacts Dark Wavo.
23.00 **Nuits magnétiques.** Georges Bataille.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.48 **Les Cinglés du music-hall.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert.** *Goya*, de Prodromidès, à l'Opéra de Montpellier.
22.30 **Musique pluriel.** Œuvres de François, De Vienne.
23.07 **Le Dialogue des muses.**

RADIO-CLASSIQUE

20.40 **Les Soirées.** Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris. Œuvres de Bizet, Vieuxtemps, Saint-Saëns, Wagner, Wolf, Scriabine.
22.25 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de Messiaen, Mozart.

MERCREDI 12 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.30 **Notre histoire** ■ ■ De B. Blier (F, 1984, 120 min). TV 5
14.25 **Le Mariage *de Chiffon*** ■ ■ De Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 100 min). Ciné Cinéfil
14.50 **Orfeo** ■ ■ De Claude Goretta (France, 1984, 125 min). France Supervision
15.05 **Made in America** ■ De Richard Benjamin (Etats-Unis, 1992, 110 min). Ciné Cinémas
16.05 **La Fosse aux serpents** ■ ■ D'Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
16.55 **Trois places pour le 26** ■ ■ *De Jacques Demy (France, 1988,* 100 min). Ciné Cinémas
17.00 **Les Pirates du rail** ■ De Christian-Jaque (France, 1937, N., 85 min). Festival
17.30 **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** ■ ■ De Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 100 min). Disney Channel
18.35 **Le Maître d'escrime** ■ ■ De Pedro Olea (Espagne, 1992, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
19.15 **The Phantom Light** ■ De Michael Powell (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Ciel rouge** ■ De Robert Wise (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 **The Snapper** ■ ■ De Stephen Frears (Grande-Bretagne, *1992, 95 min). Ciné Cinémas*
21.00 **Apollo 13** ■ ■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, 135 min). Canal +
21.20 **Romeo Is Bleeding** ■ De Peter Medak (Etats-Unis, 1994, 110 min). RTBF 1
22.00 ***Les Cousins*** ■ ■ De Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min). Ciné Cinéfil
22.05 **In the Soup** ■ ■ D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.40 **Un flingue pour Betty Lou** ■ *D'Allan Moyle (Etats-Unis, 1992,* 90 min). RTL 9
22.40 **French Cancan** ■ ■ De Jean Renoir (France, 1954, 105 min). TMC
23.20 **Le Président et Miss Wade** ■ De Rob Reiner (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal +
23.50 **Le Voyage fantastique (No highway in the sky)** ■ De Henry Koster (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.10 **Signé Picpus** ■ De Richard Pottier (France, 1942, N., 90 min). RTL 9
1.20 **La Discrète** ■ ■ De Christian Vincent (France, 1990, 95 min). Arte
1.25 ***Vacances explosives*** ■ De Christian Stengel (France, 1956, N., 100 min). Ciné Cinéfil
2.10 **Le Passage** ■ ■ De René Manzor (France, 1986, 80 min). Ciné Cinémas
4.35 **Crash** ■ ■ *De David Cronenberg (Canada, 1996,* 95 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. Avec Douchka Esposito. France 3
14.00 ▶ Escales francophones. Le Maroc. Paris Première
14.30 Business humanum est. Charbonnage de France : Tourments de mineurs. La Cinquième
16.05 Saga-Cités. L'Europe intégrée. France 3
17.15 A bout portant. Pierre Perret. Paris Première
18.00 Stars en stock. Lucille Ball. Ronald Reagan. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. Avec Christian Sautter et Jacques Marseille. La francophonie. Avec Thierry de Beaucé et Leïla Sebbar. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Bernadette Lafont ; Bootsie Collins. Canal +
20.00 Faut pas rêver. Invitée : Jéromine Pasteur. Cambodge : L'homme guérisseur. France : Les copistes du Louvre. Argentine : Les gardiens du glacier. TV 5
20.10 Au nom de la loi. Delfosse. Les amants *diaboliques*. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Cinquante ans d'injustice : Le scandale des dédommagements de guerre. Arte
20.50 La Marche du siècle. Immigrés : de quels droits ? Avec Simone Veil ; Stéphane Hessel. France 3
21.00 Strip-tease. Petit ragoût de rognons. Aller-retour. La semaine infernale. Conseils de sécurité. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Les néo-nazis. Génération perdue. Le miroir *aux alouettes*. *Histoire*
21.00 Paris modes. Les défilés à New York. Paris Première
22.35 Pulsations. Les grands brûlés. TV 5
22.40 ▶ La Vie à l'endroit. Un sacré village. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Best of. Histoire
23.20 Un siècle d'écrivains. Bertolt Brecht. France 3
23.30 Bons baisers d'Amérique. TV 5
23.45 Ciné Cinécourts. Invité : Eric Rochant. Ciné Cinémas
0.10 Le Canal du savoir. Musique : influences et malentendus franco-allemands. Paris Première
0.20 Le Cercle des métiers. Je manie les mots. Invités : Alain Rey ; Henriette Walter ; Pierre Merle : Frédéric Dard ; Philippe Caubère, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Le Lynx des Alpes. La Cinquième
19.10 Caza. Planète
19.40 Nitaskinan au pays des Atikamekws. Planète
20.35 Carnets de prison. [2/2]. Planète
20.55 Femmes dans le monde. Les filles du vaudou. Téva
21.00 Comme les oiseaux... Muzzik
21.35 La Didone. France Supervision
21.45 Des hommes dans la tourmente. De Gaulle *versus* Pétain. Planète
21.50 Musica. Alfred Schnittke : un portrait avec des amis. Arte
21.55 Mémoires d'ex. [2/3]. Suicide au comité central (1944 - 1954). Histoire
22.50 Musicarchive. Hermann Scherchen. *L'Art de la fugue*, de J.S. Bach. Arte
23.00 Animaux imposteurs. Planète
23.20 ▶ Profil. Un vivant qui passe. Arte
0.00 La Course aux étoiles. Planète
0.00 Karnak, une histoire cachée. TSR
0.30 La Lucarne. Rosa et Golda. Arte
0.40 Histoires naturelles. Le Maroc, l'homme, la nature et le Coran. TF 1
1.00 Le Défi alimentaire. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.30 Tennis. Masters messieurs. Eurosport
20.30 Football. France - Ecosse. TF 1

DANSE

0.10 Giselle. Ballet. Téva

MUSIQUE

18.00 Jazz at the Smithsonian : Art Farmer. Muzzik
19.45 Celibidache dirige... le *Concerto l'Empereur* de Beethoven. Muzzik
21.55 Brigitte Fontaine. Paris Première
22.05 Didon. France Supervision
22.35 Messe glagolitique de Janacek par Vaclav Neumann. Muzzik
23.30 Marcovici, De Vries et Roge jouent Mozart. Muzzik
0.05 Le Royal Ellington. France Supervision
0.35 Quincy Jones' Africa Africa à Montreux 92. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.05 Les Orphelins de Duplessis. De Johanne Prégent. TSR
20.30 Un taxi dans la nuit. D'Alain-Michel Blanc. Festival
20.30 L'Enfant du miracle. De Michael Scott. RTL 9
20.50 et 22.35 Cinq bébés à la une. De Christian Duguay [1/2 et 2/2]. M 6

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de brume. M 6
18.15 Friends. Celui qui faisait le lien. France 2
20.55 L'Instit. Le Boulard. France 2
22.15 Une fille à scandales. Tel est pris qui croyait prendre (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Columbo. Question d'honneur. TF 1
22.40 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Bottom. He's Out (v.o.). Canal Jimmy
0.05 New York Police Blues. La nouvelle (v.o.). Canal Jimmy
0.55 New York District. Une tombe de diamants. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – *accompagnés du code ShowView* – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **23.20 France 3**
Un siècle d'écrivains

Bertolt Brecht, portrait croisé

« IL AVAIT BEAUCOUP DE CHARME. Il était extrêmement intelligent, très spirituel et aimable, colérique, juste et injuste à la fois. Un être extrêmement compliqué. Je l'ai baucoup aimé. Je l'aime encore beaucoup aujourd'hui. » Il, c'est Bertolt Brecht, vu par sa fille Barbara, âpre héritière à laquelle le film de Joachim Lang et Guy Andréani accorde la place qui lui revient : celle d'un témoin parmi d'autres, avec sa part affective. Les intervenants les plus intéressants de ce portrait filmé pour la collection « Un siècle d'écrivains » sont ceux qui travaillèrent avec Brecht au Berliner Ensemble, et qui étaient alors de jeunes assistants – comme Peter Palitsch ou Manfred Werwerth – ou de jeunes comédiens – comme Ekkehard Schall, par ailleurs beau-fils du « monstre ».

Car Bertolt Brecht fut un monstre, démiurge, séducteur et manipulateur. En cela, il n'échappa pas à la règle. Toutes les *grandes histoires de théâtre se* bâtissent autour d'une figure majeure, imposante sinon écrasante. Au Berliner Ensemble, il y en eut deux : Brecht et son épouse Hélène Weigel, « La » Weigel, qui fut à la fois une immense comédienne et une femme de troupe extrêmement ferme. Elle protégea son époux jusque dans ses amours illégitimes, qui furent nombreuses, et souvent productives. Plusieurs maîtresses de Brecht l'aidèrent dans son travail d'écriture – ce qui ne veut pas dire qu'il les pilla, comme le laisse entendre la biographie sinistre de John Fuegi, *Brecht et Cie* (chez Arthème-Fayard).

D'Augsbourg, sa ville natale, à Berlin-Est, où il est mort en 1956, à cinquante et un ans, en passant par les pays de l'exil dû au nazisme (Danemark, Finlande, Etats-Unis, Suisse), le film de Joachim Lang et Guy Andréani n'oublie aucune étape importante de la vie et *de l'œuvre du plus grand* dramaturge allemand du siècle, avec Heiner Müller. Mieux : il offre des documents inédits, stupéfiants – Brecht répondant d'activités anti-*américaines devant la commission* McCarthy – ou magnifiques – Brecht et l'une de ses plus belles œuvres, *Mère Courage*, qui fut la première pièce filmée en Ré*publique démocratique allemande.*

Brigitte Salino

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 **Les Feux de l'amour.**
14.40 **TF 1 jeunesse.**
17.05 **Savannah.**
18.00 **Paradis d'enfer.**
18.30 **Mokshû Patamû.**
19.05 ***Walker, Texas Ranger.***
19.50 et 20.25 **Météo.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Football.** En direct. Match amical : France-Ecosse.
22.40 **Columbo.** Question d'honneur.
0.00 **Minuit sport.**
0.30 **TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

13.50 et 17.30 **Un livre, des livres.**
13.55 **Derrick.**
15.00 **Dans la chaleur de la nuit.**
15.50 **La Chance aux chansons.**
17.00 **Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Friends.**
18.05 **C'est l'heure.**
18.45 **Qui est qui ?**
19.15 ***1 000 enfants vers l'an 2000.***
19.20 **C'est toujours l'heure.**
19.50 et 20.45 **Tirage du Loto.**
19.55 **Au nom du sport.**
20.00 **Journal, L'image du jour, A cheval, Météo.**
20.55 **L'Instit.** *Le Boulard.*
22.40 ▶ **La Vie à l'endroit.** Un sacré village.
23.50 **En fin de compte.**
0.05 **Journal, Météo.**
0.20 **Le Cercle des métiers.** Je manie les mots.

FRANCE 3

13.35 **Parole d'Expert.**
14.20 **Va savoir.** En bivouac avec Napoléon, en Corse du Sud. Le monstre des mers. Sous le soleil exactement. Les *fondus de Napoléon.*
14.58 **Questions au Gouvernement.**
16.05 **Saga-Cités.** L'Europe intégrée.
16.40 **Minikeums.**
17.45 **C'est pas sorcier.** Le cèpe à sorcier !
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.02 et 22.45 **Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Consomag.**
20.50 **La Marche du siècle.** Immigrés : de quels droits ?
22.55 **Soir 3.**
23.20 **Un siècle d'écrivains.** Bertolt Brecht.
0.10 **Cinéma étoiles.**
0.40 **Vivre avec...** Sida : Les pharmaciens, acteurs de la santé publique. Les pharmaciens s'engagent. Un médecin dans la ville.
0.55 **New York District.**

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 13.35**
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.25 **C+ Cléo.**
14.30 **Dessins animés.**
16.20 **Woodywoodpecker dans la forêt de Norvège**
16.45 **Un homme digne de confiance.** Téléfilm de Philippe Monnier.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 **Cyberflash.**
18.30 **Nulle part ailleurs.** Invité : Javier Bardem, Bernadette Lafont, Bootsie Collins.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Apollo 13** ■ ■ Film de Ron Howard.
23.15 **Flash infos.**
23.20 **Le Président et Miss Wade** ■ Film de Rob Reiner.
1.10 **Cinq semaines en ballon.** Film d'Irwin Allen.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 **Une heure pour l'emploi.**
14.00 ▶ **Le Maroc.**
14.30 **Business humanum est.**
15.30 **Contes et légendes de l'eau.** [2/2].
16.30 **L'Etoffe des ados.** Le lycée Pierre Corneille à Saint Cloud.
17.00 **Cellulo.**
17.30 **Au cœur d'Okavango.** [9/26].
17.55 **Le Journal du temps.**
18.00 **Chercheurs d'aventure**
18.30 **Le Monde des animaux.** Le Lynx des Alpes.
19.00 **The Monkees.** [41/58].
19.30 **7 1/2.** La réforme de la loi sur la nationalité en Allemagne.
20.00 **Wild Wild World of Animals.** Le rhinocéros à la corne d'or.
20.20 **Sous le ciel de Paris.** Automates.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.45 ***Les Mercredis de l'Histoire.*** Cinquante ans d'injustice : Le Scandale des dédommagements de guerre.
21.50 **Musica.** Alfred Schnittke, un portrait avec des amis.
22.50 **Musicarchive.** Hermann Scherchen. L'*Art de la fugue*, de J.S. Bach.
23.20 ▶ ***Profil.*** *Un vivant qui passe.*
0.30 **La Lucarne.** Rosa et Golda.
1.20 **La Discrète** ■ ■ Film de Christian Vincent.

M 6

13.05 **M6 Kid.** Les *animaux.*
16.30 **Des clips et des bulles.**
16.50 **Fan de.**
17.15 **Fanquizz.** Coolio.
18.05 **Sliders, les mondes parallèles.**
19.00 **FX, effets spéciaux : la série.**
19.54 **6 minutes, Météo.**
20.05 **Notre belle famille.**
20.35 **Décrochages info, Elément Terre.**
20.50 **Cinq bébés à la une.** Téléfilm [1 et 2/2] de Christian Duguay.
0.20 **Secrets de femme.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 ***Les Enjeux internationaux.***
20.00 **Les Chemins de la musique.**
20.30 **Agora.** Philippe Morel.
21.00 **Philambule.**
22.10 **Fiction.** Obériou [2/5].
23.00 **Nuits magnétiques.** Le bureau de Dionys [1/3].
0.05 **Du jour au lendemain.** Daniel Pennac.
0.48 **Les Cinglés du music-hall.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Prélude.**
20.00 **Concert.** Œuvres de Beethoven, Schoenberg, R. Schumann.
22.30 **Musique pluriel.**
23.07 **Les Greniers de la mémoire.** Œuvres de Mozart, R. Schumann, Strauss.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 **Classique affaires-soir.**
20.40 **Les Soirées.** *L'Elixir d'Amour*, opéra en deux actes d'après Eugène Scribe, de Donizetti. *Angela Gheorghiu* (Adina), Roberto Alagna (Nemorino).
22.50 **Les Soirées... (suite).** *Requiem*, de Donizetti.

هكذا من الأصل

Le Monde

MERCREDI 12 NOVEMBRE 1997

Contre l'impuissance

par Pierre Georges

LES GRANDES ÉPOUVANTES, *aussi, sont muettes.* Du moins le croyait-on jusqu'à cette manifestation d'un lundi soir de pluie et de froid à Paris, où des dizaines de milliers de personnes sont simplement venues briser la loi de trop de silences frileux, de trop d'impuissances résignées, de trop de cynismes comptables.

Une manifestation, disions-nous. Plutôt un manifeste et une marche contre ce huis clos sanglant imposé à un peuple martyr. L'envie et la nécessité, presque l'*obligation humaine de dire* « *Assez* », sans trop savoir comment, sans trop de solutions, simplement « *Assez* ».

Il est de tradition de mesurer le succès ou l'échec d'une telle initiative au nombre de ses marcheurs. C'est là un rite d'une extrême imbécilité, comme l'art de diviser ou multiplier l'ampleur et la ferveur des indignations par le *nombre de pieds. Ce qui s'est* passé, lundi soir à Paris et ailleurs, relève, nous semble-t-il, tout à fait d'autre chose, un besoin de conscience, l'expression d'une urgence morale. Le drame algérien, si proche, si lointain, si présent, si occulté bouleverse notre pays en profondeur beaucoup plus qu'il n'y paraît. Dans l'évidence d'une proximité douloureuse, historique, constante, le martyr d'un peuple rejaillit sur l'autre, avec en permanence cette interrogation : qu'avons-nous fait pour dénoncer cela, ou du moins pour le raconter vraiment, qu'avons-nous fait pour qu'un jour, on ne puisse nous faire et se faire le reproche de n'avoir rien fait.

Souvent, dans des débats, dans des lettres, il est adressé à la presse et aux journaux, à propos de l'Algérie, le reproche de ne pas assez ou d'en mal parler. *De consacrer* à des choses plus futiles des torrents d'encre en occultant l'essentiel de cette tragédie voisine et constante.

Les plus jeunes notamment sont les plus véhéments sur ce sujet-là, tenant, en quelque sorte, la presse française pour coupable de non-information sur peuple en danger. Le reproche est fondé, tant il est évident que nous sommes mal à l'aise pour faire de l'information, face aux bégaiements de l'horreur et à une censure de fait et des faits. Le tragique de répétition, le récit de l'horreur ajouté au récit de l'horreur, sont aussi des freins au devoir d'informer, comme l'aveu réitéré d'une impuissance à savoir et à dire vraiment.

Mais ce sentiment d'impuissance est très partagé. Y compris sans doute par tous ceux, célèbres ou inconnus, qui, un lundi soir à Paris, ont marché d'abord contre leur propre silence, leur propre incapacité à peser réellement sur ce drame sanglant. Les *cyniques pourraient* y voir le vain étalage des bons sentiments ou des tourments d'âme, comme une purge de conscience, une sorte de repentance collective contre un remords collectif.

Ce n'est pas ainsi qu'on voit les choses. Cette manifestation, d'importance, aura été plus qu'un succès, un cri, une marche de révolte contre l'inadmissible. La première vraie mobilisation, enfin, dans notre pays, pour ouvrir une brèche dans la citadelle des indifférences et des précautions. Le premier pas enfin vers une mobilisation de l'opinion internationale pour simplement signifier aux autorités algériennes et, aux islamistes que le temps du sinistre huis clos est passé.

25 000 manifestants se sont rassemblés à Paris « pour la paix en Algérie »

La journée de solidarité avec le peuple algérien a été un succès

PLUS LA PLUIE menaçait, plus *le cortège grossissait* en direction du parc de la Villette, lundi 10 octobre vers 21 heures. Partis de la gare de l'Est deux heures avant, vingt-cinq mille manifestants réclamaient *« clarté en Algérie, arrêt des massacres »*, dénonçant pêle-mêle *« tous les intégrismes »* et *« Zeroual assassin »*. Des Algériens de Paris venus souvent en famille, des retraités français, beaucoup de jeunes banlieusards venus en bande défilaient au coude-à-coude, surpris, heureux de se retrouver si nombreux. L'initiative d'*« Un jour pour l'Algérie »*, lancée par des dizaines d'associations, partis et syndicats, se terminait par une veillée, sous la pluie, devant la Grande Halle et autour d'un podium aux allures de gréement secoué par les vents.

Sur la scène, en vedette américaine, une jeune chanteuse accueillait les marcheurs : *« Bonjour ! Merci d'être venus. Il y a longtemps que cette manifestation aurait dû avoir lieu ! »* Et le spectacle commença, longue parade d'artistes algériens, kabyles et français... Khaled, Les Rita Mitsouko, Gérard Depardieu, tant d'autres moins connus, venaient chanter ou lire témoignages et poèmes. *« Six ans, ça suffit. La paix en Algérie ! »*, réclamait la foule. Des femmes en foulard, portant cabats et traînant leurs enfants, hurlaient leurs youyous et donnaient vigueur aux classiques *applaudissements. Ces femmes venues* sans doute pour la première fois de leur exil manifester dans Paris. Il fallait oser... *« Enfin, on ose dire non, aux intégristes, comme au gouvernement, tous responsables des massacres »*, commmentait un père de famille algérien, devant ses rejetons, sans voix à force d'avoir crié tout au long du défilé. Certains manifestants balançaient encore leur lampe de poche au rythme de la musique surgie du podium : les organisateurs avaient appelé à *« une marche de lumières »* et chacun s'était muni qui de bougie, qui de lampe.

« EN FINIR AVEC CETTE BARBARIE »

Quand Isabelle Adjani apparut sur le podium, la ferveur redoubla. *« A l'heure où un peuple tout entier, le peuple algérien, ne sait plus à qui faire confiance, ne sait plus où trouver refuge, c'est à nous d'être là »*, lança l'actrice d'origine algérienne, avant de demander au gouvernement de *« faire son devoir tout de suite, pour en finir avec cette barbarie envers des êtres sans défense »*. C'était parler au cœur de ces manifestants qui exigeaient : *« Arrêtez de tuer les enfants ! Arrêtez de tuer des innocents ! »*

Près de la bouche de métro de la station Porte-de-Pantin, plus tôt dans la soirée, on avait frisé l'incident. Une petite foule avait voulu faire ouvrir la grille d'accès. Les *employés de la sécurité* du métro avaient réagi en jetant des gaz lacrymogènes, et les passants avaient reflué vers le haut des escaliers. Une petite dame aux cheveux blancs, très émue : *« J'étais au métro Charonne, en février 1962, pour manifester pour la paix en Algérie. La police avait tué. Aujourd'hui, ils ne vont pas recommencer ! Deux fois dans une vie, c'est trop ! »* Mais un manifestant un peu plus jeune la tança avec vigueur : *« Ici, ce soir, ce n'est pas Charonne ! Ce n'est pas le massacre de la manifestation algérienne de 1961 ! En Algérie, c'est autrement plus grave. N'exagérez pas ! »*

Pourtant, nombreuses sont les femmes algériennes qui se souviennent ce soir de ce lointain jour d'octobre 1961, où la police parisienne tua des dizaines d'Algériens venus manifester pacifiquement dans les rues de Paris. Porte de la Villette, Jaurès, Stalingrad... *« Tous les jours, dans les cafés, la police faisait des rafles »*, se souvient un bistrotier aujourd'hui en retraite. C'est aussi au nom de cette mémoire qu'en fin d'après-midi, ce même lundi 10 novembre, les spectateurs avaient envahi le cinéma 14 juillet-sur-Seine pour assister à l'avant-première du film de Rachida Krim, *Sous les pieds des femmes*. L'actrice Claudia Cardinale y interprète une Algérienne, ex-résistante du FLN, mariée, mère de famille, installée à Paris et recevant en 1997, *« trente-cinq ans après »*, un amour de jeunesse connu au maquis, et qui fuit à son tour aujourd'hui les menaces de mort au pays.

Toute cette journée de lundi, comme dans ce cinéma, dans des lycées, facultés et salles de théâtres, Paris s'était donné le temps de débattre de l'Algérie, sans oublier de se souvenir de la guerre d'indépendance. D'autres manifestations ont eu lieu à Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux ou Montpellier. Il aura fallu attendre trente-cinq ans pour que l'on défile à nouveau *« pour la paix en Algérie »*.

Danielle Rouard

■ **Un jeune comédien algérien, Aziz Anik, a été assassiné par** balles, jeudi 6 novembre, dans la banlieue d'Alger, a rapporté le quotidien *Le Soir d'Algérie* dans son édition du 10 novembre. Cet artiste avait notamment figuré dans un spot publicitaire réalisé à l'occasion des campagnes électorales, selon le journal. Il était surtout connu pour ses rôles dans les films *Mimiche le Solitaire* et *Le clandestin*. *« Sa mort tragique a été passée sous silence »* par la télévision d'Etat, a souligné *Le Soir d'Algérie*. – *(AFP.)*

Les doutes persistent à propos des « révélations » sur les attentats de Paris

Paris demande à Alger « une information transparente » sur la situation dans le pays

DES DOUTES importants persistent sur les *« fuites »* organisées en Europe, auprès de l'hebdomaire britannique *The Observer* et du *Monde* (nos éditions du 11 novembre) par des hommes se présentant comme des officiers algériens des services secrets en rupture de ban. A en croire leurs témoignages, des agents de la Direction du renseignement et de la sécurité (DRS) algérienne auraient participé aux attentats commis à Paris en 1995. Le ministère français de l'intérieur a aussitôt opposé *« les plus grandes réserves »* à ces affirmations (*Le Monde* du 11 novembre).

Se présentant comme un *« agent de la Sécurité militaire algérienne »* ayant fait défection en Angleterre et se dissimulant sous le pseudonyme de *« Yussuf-Joseph »*, le témoin de l'*Observer* a été identifié, lundi 10 novembre, comme un déserteur de l'armée algérienne. Son état civil ne peut être divulgué, pour des raisons tenant à sa sécurité personnelle. De source officielle française, on précise toutefois que cet Algérien a déposé sa demande de statut de réfugié politique au Royaume-Uni en juin 1995. Or, le premier attentat à la bombe de la campagne terroriste conduite en France a eu lieu le 25 juillet 1995, dans une rame du RER à la station Saint-Michel (huit morts). On voit mal comment *« Yussuf-Joseph »* peut affirmer, compte tenu de cette discordance de dates, que *« des agents secrets venus d'Algérie par avion (...) ont organisé au moins deux des attentats à la bombe commis à Paris pendant l'été 1995 »*.

S'affirmant responsable en activité de la Direction du renseignement et de la sécurité, *« Hakim »* a, dans ses déclarations au *Monde*, toujours sous le sceau de l'anonymat, confirmé les propos de son collègue. Arguant d'une solide connaissance des services secrets algériens, les deux témoins ont fait montre d'une connaissance défaillante des modes opérationnels observés par les auteurs des attentats perpétrés sur le sol français. La crédibilité de leurs affirmations est affaiblie par les invraisemblances caractérisant les quelques *« révélations »* qui, dans leurs témoignages, sont suffisamment précises pour être vérifiées.

Dans l'*Observer*, *« Yussuf-Joseph »* affirmait que Karim Koussa, arrêté en France le 27 septembre 1995, avait réussi à échapper à la police française : l'intéressé est toujours écroué, dans l'attente d'être jugé pour sa participation au réseau terroriste ayant frappé la France en 1995. Dans nos colonnes, *« Hakim »* a assuré que les explosifs utilisés avaient été *« récupérés dans les locaux de l'ambassade d'Algérie à Paris »* : les enquêtes judiciaires établissent que les ingrédients des engins explosifs ont été achetés dans une grande surface et dans une armurerie par les auteurs des attentats, qui montaient leurs bombes de fabrication artisanale dans leurs domiciles. *« Hakim »* présente Boualem Bensaïd, l'étudiant algérien arrêté à Paris le 2 novembre 1995 et écroué depuis pour son rôle de coordinateur de la campagne d'attentats, comme un *« militaire algérien du service Action »* de la DRS. Bensaïd n'a pas évoqué cette appartenance *« militaire »* devant les policiers et magistrats qui l'ont interrogé. Ses relations avec Rachid Ramda, l'un des responsables du GIA à Londres au moment de la vague terroriste, qui a versé des milliers de francs à Bensaïd, sont dûment établies par les enquêtes judiciaires françaises.

Lundi soir 10 novembre, le porte-parole du gouvernement algérien, Habib Chawki, interrogé sur LCI, a déclaré qu'il est *« très facile d'accuser »*, mais que, *« lorsqu'il s'agit d'accusations il faut apporter les preuves »*. En France, l'ancien député (UDF) Yves Bonnet a indiqué son intention de poursuivre l'hebdomadaire britannique, dans lequel *« Yussuf-Joseph »* a affirmé que les services secrets algériens *« achetaient »* régulièrement en Europe des policiers, des journalistes et des parlementaires. Sans citer nommément M. Bonnet, mais en évoquant un député ayant perdu son siège aux dernières élections et acquis à la cause des régimes algériens et irakiens, Il assurait avoir *« personnellement remis une mallette contenant 500 000 francs à un parlementaire français disposant de liens solides avec les services de renseignement français »*. Ancien directeur de la DST, M. Bonnet s'est reconnu dans cette description *« totalement hypocrite »* et a décidé d'engager des poursuites en diffamation à Paris.

Pour sa part, le Quai d'Orsay a déclaré que la communauté internationale a *« besoin de savoir ce qui se passe en Algérie »*, ajoutant que *« l'essentiel est d'assurer une information transparente* [qui] *suppose, entre autres, le libre exercice par la presse, en particulier étrangère, de son métier »*.

Erich Inciyan

FN et RPR côte à côte contre le film « Avoir vingt ans dans les Aurès »

IL N'Y A PAS EU de guerre à Tourcoing (Nord) autour d'*Avoir vingt ans dans les Aurès*, le film de René Vauthier sorti en 1971 et programmé le lundi 10 novembre dans le cadre du festival Différence, organisé pour l'Année européenne contre le racisme. Tirant argument de la proximité de la célébration de l'Armistice, le Front national avait demandé l'annulation de la projection de ce film douloureux, qui reflète l'état d'esprit des jeunes gens du contingent rappelés en Algérie, et du débat avec le réalisateur qui devait suivre. Le RPR avait surenchéri en parlant de *« provocation et de trahison nationale »*. Le président local de l'UNC (Union nationale des combattants) avait appelé à bouder la commémoration du 11 novembre, puis finalement demandé aux membres de son organisation de marquer leur réprobation en arborant crêpe et cravate noire pour la cérémonie au monument aux morts. Le maire socialiste de Tourcoing, Jean Pierre Balduyck, est resté ferme sur ses positions : ne pas interdire ce film, déjà diffusé plusieurs fois à la télévision, et permettre le débat qui devait suivre. La polémique a eu au moins un résultat : on a refusé du monde au cinéma « Les Arcades ». A tel point qu'une deuxième séance avec débat a été programmée pour le soir du 11 novembre.

■ **VACHE FOLLE : un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine** (ESB) a été détecté pour la première fois dans le département du Morbihan, a annoncé, lundi 10 novembre, le ministère de l'agriculture. Les 115 bêtes du troupeau auquel appartenait la bête malade ont été tuées lundi matin. Il s'agit du quatrième cas d'ESB décelé en France depuis le début de l'année – le vingt-neuvième depuis 1990.

■ **ALLEMAGNE : une agence pour l'emploi qui avait interdit à une scientologue** de tenir un bureau de placement pour jeunes filles au pair a obtenu gain de cause devant la justice allemande, lundi 10 novembre. Cette décision fait suite à la plainte d'un membre de l'Eglise de scientologie qui avait saisi la justice après s'être fait retirer en 1995 la licence l'autorisant à placer à compte privé des jeunes filles au pair. – *(AFP.)*

Rebond à Tokyo

LES PLACES boursières asiatiques *se sont un peu reprises mardi* 11 novembre. La Bourse de Tokyo a fini la journée en hausse de 1,08 % à la suite du rebond du secteur bancaire malmené au cours des derniers mois. L'indice Nikkei 225 s'est inscrit en clôture sur un gain de 170,03 points, à 15 867,23 points.

La Bourse de Hongkong s'est aussi un peu ressaisie, pour terminer sur une petite hausse de 0,11 % de l'indice Hang Seng. Les places de Singapour, Kuala Lumpur et Manille étaient également en hausse (de 1,07 %, 0,54 % et 0,56 %), tandis que celles de Séoul, Bangkok et Djakarta perdaient respectivement 0,61 %, 2,95 % et 3,22 %.

La veille, Wall Street avait fini en légère baisse, l'indice Dow Jones cédant 28,73 points (0,38 %), à 7 552,59. Le marché américain était fermé mardi en raison de la célébration du Veterans Day aux Etats-Unis.

Du côté des changes, le dollar a continué à s'apprécier face au yen et à perdre du terrain contre les devises européennes. Le billet vert s'échangeait mardi dans la matinée à 124,80 yens, 1,7023 deutschemark et 5,6988 francs contre 124,42 yens, 1,7047 mark et 5,7091 francs lundi soir.

Tirage du *Monde* daté mardi 11 novembre : 470 753 exemplaires. 1

280 millions de francs pour prix d'un « Rêve »... de Picasso

NEW YORK
de notre correspondante

Au moment où s'ouvre la saison des grandes ventes d'automne à New York, dans un marché de l'art qui retrouve sa vigueur, la vente de la collection privée de Victor et Sally Ganz chez Christie's était *particulièrement* attendue. Lundi soir 10 novembre, l'événement a tenu ses promesses : 57 des 115 œuvres de la collection Ganz offertes à la vente *sur deux semaines ont été enlevées dès* le premier soir pour 206 millions de dollars (environ 1 milliard 195 millions de francs) alors que le total était estimé à environ 125 millions (725 millions de francs).

Le clou de la collection, *Le Rêve* de Picasso, une toile de 1932, a atteint 48,4 millions de dollars (280 millions de francs). Parmi les autres Picasso, *Femme assise dans un fauteuil* (1913) a été emporté pour 24,7 millions (143 millions de francs), le *Chat à l'oiseau* s'est vendu 8,2 millions (47,5 millions de francs) et l'une des *Femmes d'Alger*, série de quinze toiles peintes par Picasso en hommage à Delacroix, est partie pour près de 32 millions (185 millions de francs). Deux toiles de Jasper Johns ont été vendues pour 8,3 et 7,9 millions de dollars (respectivement 48 et 45,8 millions de francs), tandis qu'un tableau de Robert Rauschenberg, estimé entre 3 et 4 millions, a dû en revanche être retiré des enchères, n'ayant pas réussi à dépasser 2,4 millions de dollars.

L'histoire de Victor et Sally Ganz est racontée à New York comme celle de collectionneurs exemplaires, d'un couple harmonieux, amoureux de l'art et passionné de lecture, qui se constitua au fil des années, patiemment, de manière extrêmement pensée, pour son plaisir plutôt que comme investissement, une collection qui commença en 1941 avec l'acquisition par Victor Ganz du *Rêve* de Picasso pour 7 000 dollars, six mois avant son mariage.

Pendant les quinze années suivantes, Victor Ganz n'acheta que des Picasso, dont il finit par réunir la plus grande collection privée aux Etats-Unis. Les Ganz se rendirent à Golfe-Juan pour y faire la connaissance du maître, qui, disent leurs biographes, fut fasciné par leur curiosité et l'intérêt que le couple portait à ses œuvres les moins commerciales.

Victor Ganz, directeur d'une affaire familiale de bijoux fantaisie, mort en 1987, et sa femme, Sally, qui a disparu en janvier, avaient rassemblé ces chefs-d'œuvre dans leur appartement en duplex de Gracie Square, à Manhattan, où ils les exposèrent amoureusement sans fioritures ni effets d'éclairage particuliers. Au total, ils ont dépensé moins de 2 millions de dollars pour cette collection amassée en près d'un demi-siècle et qui comprend également des sculptures d'Eva Hesse, ainsi que des œuvres de Frank Stella. Victor et Sally Ganz, souligne le *New York Times*, *« ont mené une conversation de toute une vie avec ces œuvres d'art chez eux, une conversation qu'ils ont souvent poursuivie avec les artistes eux-mêmes »*, auxquels ils ont souvent acheté leurs toiles directement, dans leurs studios, avant que la célébrité n'en fît monter les prix de manière prohibitive.

Mercredi soir, chez Sotheby's, une autre collection sera mise en vente, celle d'Evelyn Sharp, propriétaire jusqu'à sa mort, au printemps dernier, du grand hôtel Carlyle, à Manhattan. Cette collection, dont la valeur est estimée à 60 millions de dollars (348 millions de francs), comprend plusieurs Picasso, Modigliani, Matisse et Braque. L'ensemble de ces collections d'art moderne et impressionniste ont attiré un public très nombreux ces derniers jours pendant leur exposition dans les deux grandes salles des ventes de New York, Sotheby's et Christie's.

Sylvie Kauffmann